

# Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région

Rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'emploi pour le  
Comité économique et social de la Grande Région



## Sommaire

<b>Remarque préliminaire .....</b>	<b>4</b>
<b>Résultats .....</b>	<b>6</b>
<b>1. Espace et population .....</b>	<b>12</b>
1.1 Espace, niveau et évolution de la population .....	12
1.1.1 La Grande Région – vue globale .....	12
1.1.2 Niveau et densité de population .....	13
1.1.3 Evolution de la population : vue rétrospective .....	14
1.1.4 Structure d'âge de la population et immigration .....	15
1.2 Perspectives démographiques .....	18
1.2.1 Projections démographiques à l'avenir 2020.....	18
<b>2. Economie .....</b>	<b>21</b>
2.1 Performances et structures économiques .....	22
2.1.1 Evolution du produit intérieur brut (PIB).....	22
2.1.2 Structure de la valeur ajoutée brute.....	25
2.1.3 PIB par habitant.....	28
2.1.4 Productivité du travail – PIB par actif.....	35
2.2 Science, technologie, innovation .....	37
<b>3. Evolution du marché du travail et de l'emploi.....</b>	<b>42</b>
3.1 Situation sur le marché du travail .....	42
3.2 Evolution de l'emploi.....	44
3.3 Etat et évolution du chômage .....	47
3.4 Le marché de l'emploi transfrontalier dans la Grande Région.....	49
<b>4. Enseignement.....</b>	<b>52</b>
4.1 Deux cultures, trois langues, cinq territoires et quatre systèmes d'éducation .....	52
4.1.1 Tendances générales .....	52
4.1.2 En dépit d'une structuration différente, le décrochage scolaire touche tous les territoires.....	55
4.1.3 Apprentissage et enseignement professionnel.....	56
4.1.4 Un potentiel universitaire important dans la Grande Région .....	59
4.2 Réflexions et perspectives.....	62

4.2.1	L'insertion professionnelle et sociale des jeunes reste délicate pour une fraction importante de la jeunesse.....	62
4.2.2	Une poursuite de la tertiarisation de l'économie (avec logiquement un accroissement du nombre de cadres), mais aussi le développement de certains emplois peu qualifiés .....	62
4.2.3	L'enjeu est de mettre en place les conditions permettant d'améliorer la qualité de l'éducation .....	63
4.2.4	PISA, des résultats intéressants en matière de politique éducative .....	64
4.2.5	L'accès à la connaissance et à la professionnalisation peut se faire par des voies alternatives, qu'il faudrait renoncer à hiérarchiser les unes par rapport aux autres.....	64
4.2.6	Favoriser l'apprentissage des langues dans la Grande Région .....	65
<b>5.</b>	<b>Qualité de vie dans la Grande Région .....</b>	<b>69</b>
5.1	En guise d'introduction : qu'est-ce que la qualité de vie ?.....	69
5.1.1	Définition.....	69
5.1.2	La qualité de vie, champ d'investigation international .....	70
5.1.3	La qualité de vie dans la recherche régionale .....	71
5.2	Indicateurs monétaires du bien-être .....	72
5.2.1	Revenu moyen par habitant.....	72
5.2.2	Evolution moyenne des prix.....	73
5.2.3	Charge fiscale moyenne .....	74
5.2.4	Charges sociales et prestations sociales.....	75
5.3	Indicateurs non monétaire du bien-être .....	75
5.3.1	Conditions de vie et de logement .....	75
5.3.2	Criminalité et sécurité .....	76
5.3.3	Santé .....	77
5.3.4	Comparaison d'indices internationaux.....	78

## Remarque préliminaire

Témoin d'un passé mouvementé, la Grande Région Sarre – Lorraine – Luxembourg - Rhénanie-Palatinat – Wallonie – Communauté germanophone de Belgique est une véritable pionnière de l'intégration européenne. Elle enregistre la plus importante mobilité transfrontalière à l'échelle européenne et peut se targuer d'une tradition de plus de 50 ans de coopération transfrontalière. Au cours de ce processus, la Grande Région a valorisé son rôle de région européenne phare en développant un espace de vie et de travail attrayant caractérisé par des interdépendances économiques et sociales résultant de la suppression des barrières nationales.

Le présent rapport réalisé par l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi (OIE) à l'attention du Comité économique et social de la Grande Région fait suite au rapport réalisé dans le cadre de la Présidence de la Lorraine et de la Rhénanie-Palatinat<sup>1</sup>. Ce document présente les principales caractéristiques de l'évolution sociale et économique de la Grande Région sur la base d'un certain nombre d'indicateurs choisis. Il s'articule autour de cinq champs thématiques : espace et population, économie, évolution du marché du travail et de l'emploi, enseignement ainsi que niveau de vie et conditions de vie. Le bilan de la situation est complété par une esquisse sur les interdépendances, les interactions et les corrélations problématiques observées dans le domaine économique et social. Outre des considérations rétrospectives, les rédacteurs se sont dans ce contexte également appliqués à dégager différentes tendances prospectives.

Concernant le choix des thématiques présentées, les rédacteurs se sont laissés guider par les réflexions fondamentales développées dans le cadre du système de rapport et consistant à l'observation continue de la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région. L'objectif est d'établir un rapport sur les données structurelles qui soit poursuivi et complété dans le futur. Ce compte-rendu marque ainsi une première étape dans le processus de continuité des activités de rapport. Une telle procédure se révèle opportune dans la mesure où elle permet notamment d'exposer et de classer les changements ainsi que les tendances observés dans une perspective à plus long terme.

Les données statistiques constituent une source d'information indispensable pour la réalisation de cette étude. Conformément à la procédure établie par l'OIE pour l'élaboration du rapport sur le marché de l'emploi, les données disponibles sur chacune des composantes régionales ont été réunies et exploitées en prenant en considération les diverses spécificités régionales et nationales. Bien que, sur décision de l'Union européenne, la saisie d'un certain nombre de données statistiques soit obligatoire dans tous les États membres, les résultats obtenus ne sont comparables que sous certaines réserves. Par ailleurs, les données ne sont pas toujours recueillies au niveau régional, comme le nécessite le rapport, ce qui limite la comparabilité des données statistiques disponibles. Si la coopération des offices statistiques de la Grande Région apporte une contribution précieuse, la comparabilité des données leur pose à eux également certaines difficultés dans la mesure où ils sont tributaires des réglementations régionales et nationales en vigueur. Quant à l'actualité des données exploitées, il va de soi que des concessions ont dû être nécessaires étant donné que certaines données

---

<sup>1</sup> Elaboré par le CERRM (Centre Européen de ressources sur les reconversions) et par la Chambre d'industrie et de commerce de Trèves en coopération avec les offices statistiques de la Grande Région.

comparables sur les différentes composantes régionales ainsi que sur l'ensemble de la Grande Région ne sont mises à disposition qu'avec un retard conséquent. Les rédacteurs se sont efforcés de fournir les données les plus récentes, celles-ci datant néanmoins pour la plupart des années 2005 / 2006.

Dans le cadre de l'analyse comparative, les données n'ont pas été uniquement considérées à l'échelle régionale et interrégionale. Dans le souci de compléter cette analyse, les évolutions et perspectives présentées ont également été examinées dans le contexte des stratégies européennes (processus de Lisbonne, processus de Bologne).

Compte tenu de la complexité du contenu et des difficultés générées en raison du manque de disponibilité des données, le présent rapport ne peut prétendre qu'à fournir une première approche de cette thématique complexe. Il se veut être un complément au rapport réalisé régulièrement par l'OIE sur la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région et constitue par conséquent une première pierre dans le projet de mise à jour continue des rapports comparatifs sur les thèmes liés au développement économique et social de la Grande Région.

Nous tenons à remercier le Comité économique et social de la Grande Région et son Président, Monsieur Eduard Boumans, pour leur confiance accordée à l'OIE. Nous adressons un remerciement particulier aux membres du groupe de travail du CESGR, spécialement mis en place pour épauler ce projet. Ils nous ont apporté un soutien actif et émis des suggestions précieuses tout au long de l'élaboration de ce rapport. Parmi les nombreuses autorités et institutions de la Grande Région qui nous ont soutenus sous les formes les plus diverses, nous tenons à citer tout particulièrement les offices statistiques avec lesquels nous avons entretenu une coopération étroite et fructueuse.

Sarrebruck, octobre 2007

## Résultats

### **Chapitre 1: Espace et population**

#### ► **Evolution de la population**

Depuis près de 35 ans, toutes les composantes de la Grande Région assistent à un recul de leur taux de natalité. Ce phénomène est préoccupant dans les régions allemandes, en Sarre et en Rhénanie-Palatinat. Dans le même temps, on observe que la population de la Grande Région ne diminue pas. La Rhénanie-Palatinat, la Wallonie, mais surtout le Luxembourg sont restées des terres d'immigration. Le solde migratoire positif de ces régions permet d'atténuer les effets de la baisse de la natalité. Si ce phénomène n'entraîne pas une baisse de la population, la structure de la population se modifie irrémédiablement. Le vieillissement de la population est significatif en Sarre et Rhénanie-Palatinat. La proportion des inactifs et des personnes âgées augmente dans la Grande Région, à l'exception du Luxembourg.

#### ► **Perspectives démographiques**

La diminution prévue de la population de la Grande Région à l'horizon de 2020 ne représente certes que 0,8%, soit environ 92 000 habitants, ce qui, au premier abord, pourrait induire une modification plutôt négligeable de la structure démographique. En examinant toutefois de plus près les variations en fonction des différents groupes d'âge, il apparaît que dans le groupe d'âge entrant justement en ligne de compte pour le développement de l'emploi (20 à 59 ans), une baisse de près de 360 000 personnes est attendue. En d'autres termes, cela signifie que le marché de l'emploi de la Grande Région devra faire face à une perte de main-d'œuvre potentielle jusqu'en 2020. Parallèlement, le groupe d'âge des 0 – 19 ans se réduira de presque 300 000. Au total, le marché de l'emploi de la Grande Région devra surmonter une baisse de main-d'œuvre potentielle dépassant en quantité largement la population du Grand-Duché de Luxembourg. De la même manière, le recul du nombre des naissances semble indiquer que ce phénomène pourrait se renforcer au-delà de 2020. Simultanément, l'on s'attend entre 2005 et 2020 à une augmentation du nombre des seniors (plus de 60 ans) de plus de 565 000.

Le premier défi à relever en liaison avec cette évolution est le suivant : rien que pour maintenir le niveau de main-d'œuvre actuel, le marché de l'emploi de la Grande Région sera tributaire de l'immigration de travailleurs qualifiés non originaires de la Grande Région. D'autre part, le vieillissement progressif de la population entraînera des modifications dans la vie économique, active et sociale. S'agissant du marché de l'emploi, il convient ici de citer la problématique de l'allongement de la vie active, d'un côté, et les potentiels de nouvelles activités économiques, notamment dans le domaine de l'économie dite des seniors, en particulier au regard du développement de nouvelles offres dans le secteur des services de proximité ou de santé, de l'autre.

### **Chapitre 2: Economie**

#### ► **Structure économique**

L'économie de la Grande Région, marquée par une histoire industrielle commune et mouvementée, connaît depuis longtemps une profonde mutation structurelle. Alors qu'autrefois, les secteurs historiques de la production (charbon et acier, textile et industrie de la chaussure) prédominaient dans la vie économique de la Grande Région, celle-ci est aujourd'hui

avant tout marquée par les secteurs d'avenir de la transformation industrielle et les activités de services modernes. Ainsi, en 2005, la création de valeur ajoutée brute provenait-elle, comme dans le reste de l'UE d'ailleurs, à plus de 71 pour cent du tertiaire. La part des secteurs de la production a en revanche reculé pour ne plus atteindre que 27 pour cent, celle de l'agriculture s'établissant à 1,3 pour cent. En terme de croissance, ce sont les services qui, ces dernières années, ont généré les impulsions les plus fortes – les taux de croissance restant toutefois inférieurs à la moyenne européenne. La progression de l'industrie de la Grande Région est certes plus faible que celle du tertiaire. Comparée à l'évolution dans l'ensemble de l'Europe, sa dynamique de croissance est toutefois supérieure – un résultat qui met en évidence l'importance que l'industrie revêt encore et toujours dans le développement de l'économie de la Grande Région.

#### ► **Evolution du produit intérieur brut (PIB)**

Le marasme conjoncturel de 2001 a laissé des traces profondes dans toutes les composantes de la Grande Région, menant à un développement économique très disparate et exposé à des fluctuations relativement importantes. De plus, dans l'espace de coopération, le taux de croissance du produit intérieur brut est globalement resté inférieur à la moyenne européenne ces dernières années. Durant la période sous revue, la Lorraine, notamment, a connu une dynamique de croissance plutôt faible, tout comme les deux régions allemandes – avec des variations toutefois. En revanche, le Luxembourg ainsi que la Wallonie ont sensiblement mieux surmonté cette phase de récession.

#### ► **PIB par habitant exprimé en standard de pouvoir d'achat (SPA)**

Compte tenu de la taille de la population et du pouvoir d'achat, le PIB par habitant de la Grande Région a atteint 22 171 SPA en 2004 – un peu moins que la moyenne de l'UE-25 (22 415 SPA) – avec simultanément un ralentissement de la croissance depuis 1999. Le Luxembourg est ici leader incontesté avec un PIB par habitant près de deux fois et demi supérieur à la moyenne européenne – une performance toutefois fortement influencée par les effets du navettage. Les résultats des autres composantes de la Grande Région sont, comme prévu, nettement inférieurs. L'analyse à un niveau géographique inférieur révèle que les capitales et les métropoles régionales se trouvent fréquemment en tête de classement, les zones rurales éloignées des grands axes de communication et des centres économiques ainsi que les régions structurellement peu développées fermant généralement la marche. Cette situation est en partie différente lorsque l'on considère la dynamique de développement. De ce point de vue en effet, la Wallonie, fortement touchée par la mutation structurelle, se classe deuxième, derrière le Luxembourg et devant la Sarre. Certaines régions plutôt rurales enregistrent elles aussi des taux de croissance supérieurs à la moyenne. C'est le cas notamment de Saint-Wendel ou de Bitburg-Prüm. Indépendamment de tous les effets du navettage, d'importantes disparités s'observent toujours au niveau intrarégional en matière de performances et de dynamique économiques, si bien qu'il demeure extrêmement urgent de promouvoir un développement équilibré et durable de l'ensemble de l'espace économique.

#### ► **Productivité du travail**

Le PIB par actif (concept intérieur) diffère en partie du PIB par habitant. Avec une productivité du travail de 55 130 SPA, la Grande Région dans son ensemble dépasse d'environ 7 pour cent la moyenne de l'UE-25. Le Luxembourg se trouve une fois de plus en tête avec un

PIB par actif de 60 pour cent supérieur. La Wallonie et la Lorraine suivent à bonne distance, les deux régions allemandes, avec une production par actif de seulement 98 et 95 pour cent de la moyenne de l'UE, se classant dernières. Il y a lieu toutefois de tenir compte de la part plus importante, par rapport aux autres régions, du travail à temps partiel en Sarre et en Rhénanie-Palatinat, cet aspect n'ayant pas été pris en considération dans l'analyse de la productivité du travail par actif (et non par heure de travail).

L'analyse de la dynamique de variation est, là aussi, intéressante : alors que dans le cas de tous les indicateurs étudiés, le Luxembourg était leader généralement incontesté, il doit ici céder sa place à la Wallonie. Entre 1999 et 2004 en effet, la région belge a pu augmenter sa productivité du travail de plus d'un cinquième, le Luxembourg ne progressant pendant ce temps que de 17 pour cent, se trouvant quasiment à égalité avec la Sarre. Par contre, la croissance en Rhénanie-Palatinat et en Lorraine est demeurée modeste durant cette même période. Dans la Grande Région considérée globalement, la dynamique de croissance s'est inscrite dans la moyenne européenne. Au final, elle est malgré tout restée plutôt faible.

#### ► **Science, technologie et innovation**

La Grande Région dispose aujourd'hui de structures de recherche nombreuses et variées. On y trouve notamment tout un ensemble d'institutions dont les activités sont reconnues bien au-delà des frontières de la Grande Région. Un certain retard subsiste malgré tout par rapport au reste de l'Europe, si bien qu'il est primordial de continuer à développer le secteur de la recherche, à promouvoir les compétences innovantes des entreprises (notamment des PME) et à mettre en place un environnement innovateur afin de progresser sur la voie d'une économie compétitive, dynamique et basée sur la connaissance. Aussi cette orientation constitue-t-elle l'un des axes économiques centraux du nouveau programme d'action de la coopération territoriale transfrontalière au sein de la Grande Région.

### ***Chapitre 3: Evolution du marché du travail et de l'emploi***

#### ► **Evolution de l'emploi**

L'évolution économique positive n'a pas encore d'impact sensible sur le marché de l'emploi pendant la période considérée. A l'exception du Luxembourg, l'évolution de l'emploi n'est plus aussi dynamique au cours des dernières années (→ pour l'essentiel stagnation). Les services aux entreprises et le secteur de la santé notamment sont les moteurs de l'évolution de l'emploi. L'industrie, quant à elle, continue à perdre des emplois. Des efforts importants restent à faire pour atteindre les objectifs de Lisbonne au niveau de l'emploi. La Rhénanie-Palatinat est la seule région où les taux d'emploi sont supérieurs à la moyenne européenne. De nombreuses actions s'imposent encore dans les autres composantes et dans la Grande Région dans son ensemble. L'écart par rapport à l'objectif de Lisbonne est plus prononcé chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, notamment en Wallonie, au Luxembourg et en Lorraine. Le taux d'emploi des femmes a augmenté plus fortement que le taux d'emploi global. Des efforts plus importants sont à faire en Wallonie et au Luxembourg pour promouvoir l'emploi des femmes.

#### ► **Etat et évolution du chômage**

La lutte contre le chômage reste un problème pressant sur le marché de l'emploi de la Grande Région. Le taux de chômage global est supérieur à la moyenne européenne et a augmenté entre 2000 et 2005, alors qu'il est resté stable en Europe. Le chômage des jeunes



est environ deux fois supérieur au chômage global. En 2005, presque un chômeur sur deux dans la Grande Région était sans emploi depuis plus d'un an.

► **Le marché de l'emploi transfrontalier dans la Grande Région**

Le marché de l'emploi transfrontalier est principalement caractérisé par une demande élevée et continue de main-d'œuvre dans le secteur économique luxembourgeois. Le flux de frontaliers se rendant au Grand-Duché continue à augmenter. La Lorraine, quant à elle, reste la région envoyant le plus de travailleurs dans les régions voisines. Le flux de frontaliers vers la Sarre est en régression. Le nombre croissant de frontaliers atypiques dans la zone sarro-lorraine et germano-luxembourgeoise est un indice de l'interdépendance et de l'imbrication croissante des espaces vitaux et professionnels des personnes qui vivent et travaillent dans la Grande Région. Au cours des dernières années notamment, on relève une hausse sensible du nombre de ces frontaliers atypiques à proximité de la frontière germano-luxembourgeoise. La Lorraine reste également très attrayante et de nombreux Sarrois s'y installent à proximité de la frontière.

#### **Chapitre 4: Enseignement**

► **L'insertion professionnelle et sociale des jeunes reste délicate pour une fraction importante de la jeunesse**

L'insertion professionnelle et sociale des jeunes reste délicate pour une fraction importante de la jeunesse. On observe aujourd'hui encore des vulnérabilités différentes au chômage selon la position professionnelle occupée et le niveau de qualification ou de compétence acquis.

Malgré les différences entre les systèmes éducatifs au sein de la Grande Région, aucun ne parvient à résoudre complètement la question des sorties sans qualification. L'objectif d'endiguer les sorties sans qualification du système scolaire, qui représentent un problème important dans la Grande Région, ne doit pas être abandonné même s'il reste difficile à atteindre. Les actions existent en la matière dans l'ensemble de la Grande Région, mais elles se situent essentiellement dans un cadre national. La proposition (émanant du symposium du 29 juin 2007) de mettre en place une cellule opérationnelle de coordination interrégionale chargée de répertorier et d'évaluer les coopérations, les structures et les bonnes pratiques existantes en matière de formation infra universitaire (formation secondaire, professionnelle) et d'accueil des personnes avec un faible niveau ou sans qualification apparaît à ce titre fondée.

► **L'enjeu est de mettre en place les conditions permettant d'améliorer la qualité de l'éducation**

Plus que d'atteindre quantitativement une parfaite adéquation formation-emploi, l'enjeu majeur pour les décideurs paraît être davantage de cerner les conditions permettant d'améliorer la qualité de l'éducation, à tous les niveaux de sortie du système éducatif, et pour l'ensemble des modalités pédagogiques retenues, y compris celle de l'alternance.

► **PISA, des résultats intéressants en matière de politique éducative**

Les travaux réalisés à partir de l'enquête PISA de l'OCDE montrent que toute limitation de la scolarisation ou mise à part précoces de certains élèves, tout groupement par niveau ou filières distinctes (dans le cadre de la scolarité obligatoire), ou encore toute forme de sé-

grégation entre établissements, tendent à accroître l'inégalité sociale des performances sans améliorer pour autant le niveau moyen ou même le niveau de l'élite. Ceci alors même que seules les compétences scolaires sont prises en compte.

- ▶ **L'accès à la connaissance et à la professionnalisation peut se faire par des voies alternatives, qu'il faudrait renoncer à hiérarchiser les unes par rapport aux autres**

L'expérience à l'étranger constitue un atout à valoriser dans l'accès à l'emploi ou lors de mobilité professionnelle. Elle reste encore peu répandue et ne concerne aujourd'hui que trop peu de jeunes en formation par apprentissage ou en formation professionnelle. Même si des initiatives en la matière existent, il subsiste encore aujourd'hui des freins à la mobilité pour les apprenants. Sur ce thème il conviendrait de promouvoir, soutenir et développer plus largement des pratiques d'immersions linguistiques concertées avec l'ensemble des composantes de la Grande Région. Il faudrait par exemple réaliser un inventaire, une cartographie et une comparaison des différents diplômes et certificats non universitaires, et mener, dans un second temps, une analyse visant à promouvoir une reconnaissance mutuelle des diplômes et certificats concernés.

L'internationalisation et l'attractivité de la formation supérieure et de la recherche constituent un enjeu important pour la Grande Région qui se caractérise encore aujourd'hui par un manque de visibilité de ses pôles de formation et de recherche et, par conséquent, par un défaut de stratégie efficace d'ouverture internationale. Dans un contexte de baisse du nombre d'étudiants en lien avec les évolutions démographiques, l'attraction de la Grande Région reste en deçà de son potentiel.

- ▶ **Favoriser l'apprentissage des langues dans la Grande Région**

La Grande Région (même s'il existe des différences notables selon les composantes) se caractérise par des lacunes relatives aux connaissances des langues. L'apprentissage des langues à l'école y compris dès le plus jeune âge puis ensuite au niveau professionnel constitue un enjeu majeur dans la Grande Région. Pour cela, on peut notamment s'appuyer sur des initiatives qui existent déjà comme le programme d'échanges d'assistants éducatifs de langue initié par le Conseil Général de la Moselle et le Ministère sarrois. L'apprentissage des langues dont le contenu et la pédagogie restent parfois encore trop « académiques » peut s'appuyer sur les caractéristiques culturelles, sociales et économiques de la Grande Région. Cela nécessite de réfléchir aux innovations possibles, aux différentes formes d'apprentissage qui puissent être efficaces. La proposition (émanant du symposium du 29 juin 2007) de mettre en place un enseignement virtuel de la langue du voisin (via le web), accessible gratuitement au public de la Grande Région et aux extérieurs va dans ce sens et constitue une des voies possibles.

### **Chapitre 5: Qualité de vie dans la Grande Région**

Dans le cadre du rapport, l'enquête sur la « qualité de vie dans la Grande Région » aborde une thématique qui a, jusqu'alors, été analysée, voire traitée plutôt indirectement dans les études comparatives ayant trait à la Grande Région. S'agissant du thème de la qualité de vie dans la Grande Région, le rapport sur la situation économique et sociale doit avoir pour objectif, à moyen terme, d'élaborer un indice spécifique afférent. Afin de progresser dans ce sens, nous suggérons en conséquence de faire de la qualité de vie l'un des thèmes centraux

du prochain rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région. Au regard de la teneur, il conviendrait ce faisant d'examiner plus en détail les problématiques suivantes, notamment :

- De quoi les habitants de la Grande Région vivent-ils – de quels revenus les ménages disposent-ils ?
- Comment les richesses sont-elles réparties dans la Grande Région (p. ex. taux de propriétaires occupants, parc de véhicules, etc.) ?
- Conditions de vie précaires et/ou rapport sur la pauvreté dans la Grande Région
- Salaire élevé = revenus importants pour les ménages ?

Il est toutefois important aussi de ne pas restreindre le thème de la qualité de vie à des aspects purement économiques, voire financiers. La qualité de vie ne saurait se limiter aux ressources matérielles dont dispose un ménage. Il y a lieu en conséquence d'aborder le thème de la qualité de vie d'une manière très large. Aussi faut-il également retenir ici comme indicateurs des critères tels que l'offre de loisirs ou l'offre culturelle d'une région. Un aspect revêtant une importance sans cesse croissante dans le débat actuel et directement lié à la qualité de vie est la situation environnementale, p. ex. « l'empreinte carbonique ». Mais on peut également citer ici, à titre d'exemple, les questions du rapport entre les zones rurales et urbaines, du développement durable en y incluant la production énergétique alternative ou ménageant les ressources naturelles et, finalement, des concepts d'aménagement du territoire au regard notamment du développement de nouvelles agglomérations résidentielles à proximité de la frontière telles qu'elles ont été évoquées dans le contexte du symposium de la Grande Région.

# 1. Espace et population

## 1.1 Espace, niveau et évolution de la population

### 1.1.1 La Grande Région – vue globale<sup>2</sup>

L'espace de coopération réunit les Länder allemands de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, l'Etat national du Luxembourg, la région française Lorraine ainsi que la Région Wallonne (composée de la Communauté française et de la Communauté germanophone de Belgique). Avec une superficie totale de 65 400 km<sup>2</sup> et une population de près de 11,3 millions d'habitants, la Grande Région occupe environ 1,6% du territoire des 25 Etats de l'Union Européenne, abrite 2,4% de la population européenne. La taille de l'espace de coopération dépasse donc de loin celle d'autres zones frontalières comparables en Europe. La densité démographique est de 173 habitants au km<sup>2</sup>, mais la répartition dans les différentes régions partenaires est très irrégulière.<sup>3</sup> La Grande Région est par ailleurs caractérisée par une structure territoriale polycentrique sans métropole explicite<sup>4</sup>, qui se concentre en priorité sur trois agglomérations. Au centre, on trouve une zone multinationale transfrontalière qui comprend toutes les composantes de la Grande Région et s'étend de Nancy jusqu'à Luxembourg et Arlon en passant par Metz d'un côté et de Sarrebruck jusqu'à Trêves et Kaiserslautern de l'autre.

Elle réunit deux espaces culturels à la frontière linguistique romaine-germanique. Trois langues officielles sont parlées dans la Grande Région : le français, l'allemand et le luxembourgeois auxquels viennent s'ajouter différents dialectes, tels que le francique et le sarrois. Par sa taille, et ses diversités économique, culturelle et sociale, l'espace de coopération situé entre la Meuse, la Moselle, la Sarre et le Rhin devance de loin les autres régions frontalières similaires d'Europe.

---

<sup>2</sup> Pour des plus amples informations sur le profil des composantes de la Grande Région cf. Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle (IBA) : Der Arbeitsmarkt in der Großregion bis 2020. Perspektiven für das Saarland, Lothringen, Luxemburg, Rheinland-Pfalz, die Wallonie und die Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens, Bielefeld, 2007 / Observatoire Interrégional du marché de l'emploi (OIE) : Le marché du travail de la Grande Région à l'horizon 2020. Perspectives pour la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et la Communauté germanophone de Belgique, Bielefeld, 2007, p. 247-277.

<sup>3</sup> Avec 415 habitants au km<sup>2</sup>, la Sarre affiche la densité démographique la plus forte ; c'est en Lorraine qu'elle est la plus basse avec 98 habitants au km<sup>2</sup> (sources bibliographiques : Annuaire statistique de la Grande Région 2004 et Statistiques en bref 2006).

<sup>4</sup> Dix villes seulement dans la Grande Région comptent plus de 100 000 habitants. La plus grande ville dans l'espace de coopération est Charleroi en Wallonie avec un peu plus de 200 000 habitants, suivie de Mayence, Liège et Sarrebruck avec chacune plus de 180 000 habitants. Viennent s'y ajouter Ludwigshafen, Metz, Coblence, Namur, Nancy et Trêves.

Fig. 1.1 : Carte de la Grande Région



### 1.1.2 Niveau et densité de population

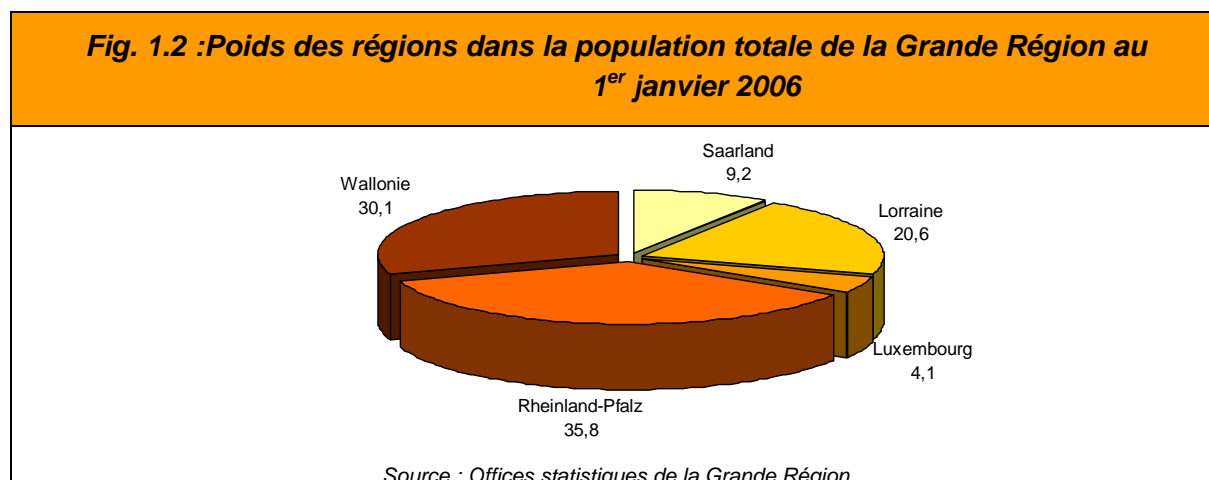
**La Grande Région compte 11 331 214 habitants en 2006, soit 2,4% de l'Europe à 25**

Au 1er janvier 2006 la population de la Grande Région atteint 11 331 214 habitants, soit 2,4% de l'Union Européenne à 25 pays. La Rhénanie-Palatinat et la Wallonie concentrent environ les deux tiers de la population globale, suivies par la Lorraine avec un cinquième (21%). La Sarre représente à peine 9,2% et le Luxembourg 4% de l'ensemble des habitants de la Grande Région.

Avec une population légèrement supérieure à 4 millions d'habitants, la **Rhénanie-Palatinat** est la composante la plus peuplée de l'espace de coopération avec plus d'un tiers de la population de la Grande Région. Elle occupe en termes de superficie la deuxième position derrière la Lorraine (19 854 km<sup>2</sup>). La **Région wallonne**, avec 3,4 millions d'habitants répartis sur une surface de 16 844 km<sup>2</sup>, abrite le deuxième tiers de la population de la Grande Région et occupe près d'un quart de l'ensemble du territoire. La densité démographique, voisine de celle de la Rhénanie-Palatinat, s'élève à 201,6 habitants au km<sup>2</sup>. La **Lorraine** possède de loin le territoire le plus vaste avec une superficie de 23 547 km<sup>2</sup>. Elle se caractérise par une densité démographique basse – 99 habitants au km<sup>2</sup> – et compte 2,3 millions d'habitants. Pays le plus petit de l'espace de coopération, la **Sarre** enregistre en revanche la densité de population de loin la plus élevée avec 411,3 habitants au km<sup>2</sup>. Le Land compte plus d'un million d'habitants répartis sur une surface de 2 569 km<sup>25</sup>.

<sup>5</sup> Cf. Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle (IBA) / Observatoire Interrégional du marché de l'emploi (OIE), a.a.O., p. 249.

Le Grand-Duché de Luxembourg est, après la Sarre, le pays le plus petit et avec ses 455 000 habitants le pays le moins peuplé. D'une superficie totale de 2 586 km<sup>2</sup>, cet Etat national est à peine plus grand que la Sarre alors que celle-ci dénombre plus du double d'habitants.



### 1.1.3 Evolution de la population : vue rétrospective

#### **Depuis 30 ans la Grande Région affiche un développement démographique positif**

Depuis la fin des années 90, l'évolution jusque là positive et continue de la démographie de la Grande Région s'est ralentie et les accroissements ont été inférieurs à ceux des années précédentes. Globalement, entre le 1<sup>er</sup> janvier 1970 et le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la croissance de la population s'est établie à 6,5%.

#### **Une dynamique démographique en perte de vitesse constante...**

Depuis la fin de la décennie 1990, la tendance à la hausse de la population s'inverse lentement. Cette évolution résulte d'une part de la baisse de la natalité combinée à un déficit migratoire pour certaines régions, et de la hausse de l'espérance de vie. Cette interaction a pour corollaire un vieillissement de la population et, par là même, des changements démographiques similaires à ceux que l'on observe en Europe. Si cette réalité touche l'ensemble du territoire de la Grande Région, on observe des dynamiques particulières selon les conditions socioéconomiques locales.

#### **...avec un fléchissement moindre dans les espaces situés près des grands axes de communication...**

Les territoires qui entourent le Luxembourg bénéficient de son dynamisme économique et confirment son tropisme. Les arrondissements de la province du Luxembourg (et en particulier ceux d'Arlon et de Bastogne) enregistrent des progressions de population supérieures à 10%, tout comme les arrondissements situés plus au nord-ouest de la Wallonie, et en Allemagne dans le district de Trier-Saarburg (+10,1%)<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Cf. Observatoire Interrégional du marché de l'emploi (Ed.) : Effets de l'évolution démographique sur le marché de l'emploi de la Grande Région, Deuxième cahier thématique dans le cadre du projet général « Etat d'avancement, perspectives et exigences d'action du marché de l'emploi dans la Grande Région d'ici l'année 2020 », Sarrebruck, 2006, p. 16.

En Lorraine, l'augmentation de la population profite aux zones frontalières et métropolitaines. Le sillon lorrain bénéficie de cette dynamique.

### ***...mais préoccupant dans les territoires marqués par un passé industriel lourd***

Ainsi, depuis la crise de la sidérurgie pendant les années 60, la **Sarre** connaît un déclin de sa population qu'elle n'a pu enrayer. Au plus fort de la crise, de nombreux jeunes ont quitté la région, ce qui a entraîné un recul de la natalité. Conséquence des conditions de vie et de travail dans les mines de charbon et l'industrie sidérurgique, le taux de mortalité y est également élevé. Du fait du déficit des soldes naturels, le recul de la population continue<sup>7</sup>. Au cours de la dernière décennie (1996-2006), la population sarroise a connu un recul d'environ 34 000 habitants. La classe d'âge des 20-40 ans quitte la Sarre pour aller étudier ou travailler dans un autre Land. Ces migrations signifient moins d'étudiants, moins de personnes qualifiées et surtout moins de capacité d'innovation.

Au plus fort des crises des industries historiques, **la Lorraine** a dû faire face au départ des jeunes actifs, qui anticipaient le fait de ne pas trouver de travail<sup>8</sup>. Néanmoins, la Lorraine a réussi à enrayer son déficit migratoire et enregistre une progression significative de sa population en 2006. Le maintien sur place de la population active, grâce à la croissance du travail frontalier, a contribué à cette situation. Par ailleurs, bien qu'en diminution constante depuis le milieu des années 70, le taux de fécondité en Lorraine reste le plus élevé au niveau régional (1,8 enfant par femme).

#### **1.1.4 Structure d'âge de la population et immigration**

##### ***Une baisse générale du taux de natalité modérée par l'immigration***

Depuis près de 35 ans, toutes les composantes régionales assistent à un recul de leur taux de natalité. Dans le même temps, la population de la Grande Région ne diminue pas. Le nombre d'habitants y a d'ailleurs augmenté de 1,5% entre 1998 et 2006. Ce phénomène s'explique par le fait que le nombre d'arrivées de personnes dans la Grande Région est supérieur au nombre de départs. La Grande Région parvient par conséquent (encore) à compenser son faible taux de natalité par les gains d'immigrants, bien qu'elle présente à cet égard des disparités régionales.

Ainsi la **Rhénanie-Palatinat**, qui enregistre plus de décès que de naissances, a connu une évolution démographique positive (+9,6 % entre 1990 et 2006) grâce à une immigration constante. Le flux d'immigrants a été particulièrement élevé suite à la réunification de l'Allemagne. Parmi les étrangers, la communauté turque est la plus importante, suivie de la communauté asiatique, italienne et serbe<sup>9</sup>. La Rhénanie-Palatinat, grâce à ses paysages et sa verdure, attire aussi de nombreuses personnes des Länder voisins.

<sup>7</sup> Cf. Kröhnert, Steffen : Die Studie « Deutschland 2020 ». Rheinland-Pfalz und das Saarland im Vergleich zu anderen deutschen Regionen, dans : Gengler, Claude (Ed.) : Les changements démographiques dans la Grande Région / Der demographische Wandel in der Großregion, Luxembourg, 2005, p. 121 et suivantes.

<sup>8</sup> Cf. Creusat, Joël : Evolution des dynamiques démographiques en Lorraine : évolutions passées et perspectives à l'horizon 2020, dans : Gengler, Claude (Ed.) : Les changements démographiques dans la Grande Région / Der demographische Wandel in der Großregion, Luxembourg, 2005, p. 91 et suivantes.

<sup>9</sup> Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz.

La **Wallonie** bénéficie également de mouvements migratoires positifs qui ont permis à sa population de croître ces dernières années, bien que le rythme se soit ralenti depuis le début des années 1990. La métropole urbaine de Bruxelles attire une population en provenance de l'étranger qui ensuite s'installe en Flandre ou en Wallonie<sup>10</sup>. Elle enregistre en outre un excédent des naissances. Les personnes d'origine maghrébine, turque et africaine constituent l'essentiel des flux vers la Belgique depuis 1960.

La population de résidence du Grand-Duché du **Luxembourg** est passée de quelque 300 000 vers 1950 à plus de 470 000 en 2006. Ce phénomène s'explique essentiellement par d'importants flux migratoires qui, eu égard à l'attrait économique du pays et de ses besoins permanents en main-d'œuvre, affichent des valeurs inégalables en Europe. La proportion d'étrangers par rapport à la population totale s'élève aujourd'hui à 39% contre 18,4% en 1970 (10,0% en 1950), un chiffre qui dépasse celui de tout autre pays européen.<sup>11</sup> La communauté portugaise est de loin la plus importante, suivie des Français, des Italiens et des Belges.<sup>12</sup> Par ailleurs, l'évolution naturelle est positive, avec un taux de fécondité aussi élevé qu'en Lorraine (1,7 enfants/femme).

L'Italie (40 900 personnes) et l'Algérie (23 700 personnes) sont les deux principaux pays d'origine des immigrés de la **Lorraine** (171 000 immigrés au total)<sup>13</sup>. Les principaux flux d'arrivées correspondent aux besoins de main-d'œuvre des activités industrielles dans les décennies 1950 et 1960. Les 20 700 immigrés nés en Allemagne sont au troisième rang. Plus d'un tiers sont arrivés entre 1990 et 1999. Les deux tiers sont des frontaliers qui continuent à travailler en Allemagne<sup>14</sup>.

Comme en Lorraine, la communauté italienne est la plus importante communauté étrangère en **Sarre** (18 521 personnes en 2006), suivie de la communauté turque (13 418 personnes)<sup>15</sup>.

### ***Une moyenne d'âge malgré tout en hausse***

Baisse de la natalité d'une part et hausse de l'espérance de vie entraînent une mutation durable de la structure d'âge de la population, avec moins de jeunes et davantage de seniors. Entre 1998 et 2004 le nombre de personnes de 60 ans ou plus a fortement augmenté (+135 761), tandis que le nombre de jeunes de moins de 15 ans a chuté (-71 243 en 6 ans). Le vieillissement de la population se reflète dans l'évolution de la moyenne d'âge. Entre 1998 et 2004, la population de la Grande Région a vieilli de 1,1 ans. Avec une moyenne d'âge de 41 ans, elle dépasse aujourd'hui légèrement le niveau européen (Europe des 15). L'âge médian, qui sépare la population en deux parties égales, s'établit à 40,4 ans dans la Grande Région.

<sup>10</sup> Cf. Debuissou, Marc : La population, un atout pour la Wallonie dans une Belgique vieillissante, dans : Gengler, Claude (Ed.) : Les changements démographiques dans la Grande Région / Der demographische Wandel in der Großregion, Luxembourg, 2005, p. 45 et suivantes.

<sup>11</sup> Cf. Observatoire Interrégional du marché de l'emploi / Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle (2007), loc.cit., p. 333-353.

<sup>12</sup> Cf. [www.ambafrance-lu.org](http://www.ambafrance-lu.org).

<sup>13</sup> Cf. INSEE Lorraine, Recensement de la population 1999, dans : Insee Lorraine (Ed.) : Atlas des populations immigrées de Lorraine, avril 2005.

<sup>14</sup> INSEE Lorraine (Ed.) : Atlas des populations immigrées de Lorraine, avril 2005.

<sup>15</sup> Statistisches Amt Saarland, avril 2007.



### **... avec une inversion de la pyramide des âges**

L'ensemble des composantes de la Grande Région était caractérisé au siècle dernier par une pyramide des âges classique, qui montrait un nombre de jeunes beaucoup plus élevé que de personnes âgées. Cette tendance s'est inversée.

Ce déséquilibre est particulièrement accentué dans les deux régions allemandes. Le Land de **Sarre** affiche la plus forte proportion de personnes âgées au niveau interrégional ainsi qu'en Allemagne occidentale. La **Rhénanie-Palatinat** enregistre également une faible proportion des 25-30 ans : seulement 5,7% des Rhéno-Palatin ont entre 25 et 30 ans. La politique familiale du Land, une des meilleures à l'ouest, n'arrive pas à attirer ou à retenir une population en âge d'avoir des enfants.

La **Lorraine** et la **Wallonie** observent également un vieillissement de leur population. D'un profil de région jeune en 1968, la pyramide des âges présente maintenant un profil « *en meule de foin* » : les générations les plus jeunes sont moins nombreuses que celles qui les précèdent. Cependant comparativement elles conservent une structure de population assez jeune. En 1999, les Lorrains de moins de 25 ans ne représentent plus qu'un tiers de la population, alors qu'ils en représentaient 44% en 1968. La difficulté reste de fixer les jeunes actifs dans la Grande Région. Un quart des Lorrains en 1999 ont entre 50 et 75 ans (contre 20% en 1968). En Wallonie les moins de 20 ans représentent environ un quart de la population totale.

Le vieillissement de la population observé dans beaucoup de pays de l'Europe de l'Ouest a également touché la population de nationalité **luxembourgeoise**. La part des jeunes de moins de 15 ans y est tombée durablement en dessous de la barre des 20%. Toutefois, vu le poids grandissant des étrangers chez les résidents, leur structure par âge plus jeune a eu pour effet de freiner le vieillissement de la population du Grand-Duché<sup>16</sup>. Avec 10,9% la part des personnes âgées de plus de 64 ans est relativement faible comparée à d'autres pays européens (17,0% en Belgique, 18,0% en Allemagne, 16,4% en France). Le Luxembourg affiche la moyenne d'âge la plus basse (38 ans).

### **De moins en moins d'actifs dans la Grande Région...**

Le segment des 20-59 ans joue un rôle majeur sur le marché de l'emploi. Ces personnes se trouvent en effet normalement en âge de travailler. En 2004, ils représentaient 54,4% de la population de la Grande Région, un taux qui se rapproche du niveau européen (Europe des 15). Entre 1998 et 2004, la proportion des personnes en âge de travailler a connu un léger recul, marqué toutefois de différences régionales : alors que le nombre de personnes appartenant à cette tranche d'âge a légèrement augmenté au Luxembourg, en Lorraine et en Wallonie, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat ont connu l'effet inverse.

---

<sup>16</sup> Cf. Langers, Jean : L'avenir démographique de la Grande Région. Première tentative de synthèse, dans : Gengler, Claude (Ed.) : Les changements démographiques dans la Grande Région / Der demographische Wandel in der Großregion, Luxembourg, 2005, p. 99 et suivantes.

### ***...face à une montée du nombre des inactifs...de plus en plus âgés***

La Grande Région a vu sa situation changer entre 1998 et 2004, contrairement à l'Europe des 15. En effet, le nombre de personnes inactives – les moins de 20 ans et les plus de 60 ans, soit les tranches d'âge qui n'ont pas encore ou qui n'ont plus accès au monde professionnel – est en hausse, tandis que les personnes en âge de gagner leur vie y sont de moins en moins représentées. Si cette évolution s'applique à l'ensemble de la Grande Région, elle est caractérisée par des disparités régionales : en comparaison avec les deux Länder allemands, la Lorraine, la Wallonie et le Luxembourg sont concernés de façon moindre.

Si, entre 1998 et 2004, la baisse du nombre de jeunes et l'augmentation de la population âgée ont concerné l'ensemble des composantes de la Grande Région, à l'exception du Luxembourg, ce phénomène a particulièrement affecté les deux régions allemandes. Parallèlement à la diminution du nombre d'actifs, la proportion des personnes âgées a, comparativement, connu une hausse importante. Par conséquent, le groupe des personnes inactives prend non seulement du volume mais est de surcroît de plus en plus âgé<sup>17</sup>.

## **1.2 Perspectives démographiques**

### ***1.2.1 Projections démographiques à l'avenir 2020***

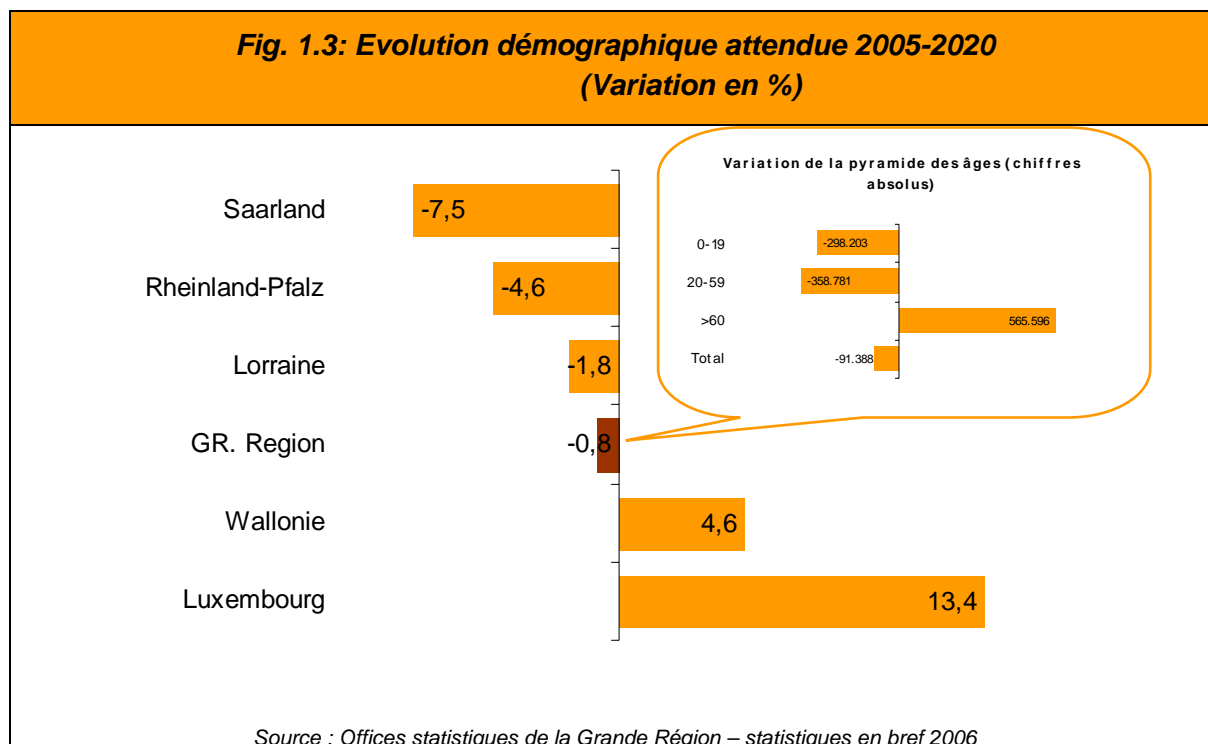
#### ***D'ici 2020, la population décline légèrement dans la Grande Région***

Les projections démographiques pour la Grande Région entre 2005 et 2020 présentent des tendances diversifiées. Toutefois, globalement, le recul démographique devrait être contenu (-0,8%).

C'est la structure de la population, avec une progression du processus de vieillissement, qui devrait être durablement modifiée dans toutes les composantes de la Grande Région, à l'exception du Luxembourg.

---

<sup>17</sup> Cf. Observatoire Interrégional du marché de l'emploi / Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle (2007), loc.cit., p. 333-339.



Les projections démographiques des offices statistiques, dont certaines ont été réactualisées récemment pour tenir compte des nouveaux paramètres d'évolution de la fécondité et des migrations, tablent sur une baisse de 0,8% de la population de la Grande Région (- 92 000 habitants) à l'horizon 2020 alors que la population de l'UE continuerait de croître sur cette période.

Au sein de la Grande Région, la **Sarre** et la **Rhénanie Palatinat** pourraient connaître un recul démographique particulièrement prononcé.

La population sarroise passerait dès 2016 sous la barre du million d'habitants et poursuivrait sa baisse jusqu'en 2030 pour atteindre environ 916 000 habitants<sup>18</sup>. En Rhénanie-Palatinat, la tendance au léger déclin démographique, survenu à partir de 2005, devrait se poursuivre. Une chute sensible de la population est attendue d'ici 2020 (elle atteindrait selon les prévisions – 4,6%, environ 3,8 millions d'habitants), le solde migratoire restant équilibré dans le long terme. Les régions devraient toutefois se développer de façon très diversifiée, la région Est de Rhénanie-Palatinat devant continuer à accroître sa population jusqu'en 2020<sup>19</sup>.

La **population lorraine** ne devrait connaître qu'un léger déclin à l'horizon 2020 (-1,8%), si toutefois les évolutions positives récemment enregistrées se maintiennent. En effet, la situation démographique de la Lorraine ainsi que l'évolution des naissances dépendent à l'avenir essentiellement des mouvements migratoires<sup>20</sup>.

C'est la **Wallonie** et le **Luxembourg** qui devraient connaître les croissances démographiques les plus fortes de la Grande Région. La Wallonie table sur une hausse du nombre

<sup>18</sup> Cf. Statistisches Amt Saarland, Presseinformation Nr. 018/ 2007, Mai 2007.

<sup>19</sup> Cf. Kröhnert (2005), loc.cit., p. 121 et suivantes.

<sup>20</sup> Cf. Creusat (2005), loc.cit., p. 91 et suivantes.

d'habitants d'ici 2020 (+4,6%). Fort d'un excédent migratoire et d'un taux de natalité supérieur à la moyenne européenne et à celle de la Grande Région, c'est le Luxembourg qui connaîtrait la plus forte augmentation de population d'ici 2020 (+13,4%). Selon les prévisions des offices statistiques STATEC et EUROSTAT, la population luxembourgeoise atteindrait près de 553 000 habitants dès 2020 et dépasserait la barre des 700 000 habitants en 2050.

***C'est la structure de la population, avec une progression du processus de vieillissement, qui devrait être durablement modifiée dans toutes les composantes de la Grande Région, à l'exception du Luxembourg***

Ce phénomène est très préoccupant pour la Grande Région : le vieillissement de la population se confirme. La proportion des actifs et celle des inactifs a tendance à converger.

Les jeunes de moins de 20 ans ne représenteront plus que 20,4% de la population en 2020 (contre 22,9% en 2005), tandis que la proportion des plus de 60 ans s'établira à 28% (contre 22,8% en 2005). Même si la tranche des 20-59 ans (51,6% en 2020 contre 54,4 % en 2005) devrait être en 2020 encore davantage représentée que celle des moins de 20 ans et des plus de 60 ans, la proportion des actifs et celle des inactifs aura de plus en plus tendance à converger. Ainsi, la réduction du nombre de personnes en âge de travailler conduira à une diminution du potentiel d'actifs disponible sur le marché de l'emploi.

## 2. Economie

Depuis quelques décennies, l'économie de la Grande Région, marquée par une histoire industrielle souvent commune et pareillement mouvementée, connaît une profonde mutation structurelle. Parallèlement aux processus de transformation sectorielle et jusqu'aux services, devenus la première activité économique, toutes les composantes régionales ont en même temps dû, et doivent encore, faire face à de fortes contraintes consécutivement au déclin d'industries autrefois dominantes (charbon et acier, textile et chaussure), allant au surplus de crise en crise. Celles-ci étant géographiquement très concentrées – avec, en corollaire, les effets négatifs pour l'économie, l'emploi, l'environnement et l'aménagement du territoire –, certaines entités territoriales de la Grande Région doivent encore, en dépit des progrès réalisés dans le sillage de la mutation structurelle, impérativement produire d'importants efforts de modernisation et de diversification. En outre, toutes les régions se voient confrontées – autres défis de taille – aux progrès de la mondialisation et à l'évolution générale vers une économie dynamique, fortement concurrentielle et fondée sur la connaissance.

### **Structure et organisation du chapitre**

C'est dans ce contexte que l'analyse ci-après livre d'importantes données générales relatives à la structure et à la croissance économiques au sein de la Grande Région et de ses composantes. Ces informations seront par ailleurs complétées de quelques références aux secteurs de la science, de la technologie et de l'innovation. En présence de données harmonisées, et donc comparables au plan interrégional, la présentation a été prioritairement axée sur la dynamique de développement récemment observée. Nous avons choisi de faire porter notre analyse sur la période allant, en règle générale, de 1999, voire 2000, à l'année pour laquelle des chiffres sont actuellement disponibles. Parallèlement aux comparaisons interrégionales et intrarégionales<sup>21</sup> sur la base des indices usuellement employés au plan international, nous avons systématiquement procédé à un classement de la Grande Région par rapport à la moyenne des états membres de l'Union européenne. Sans doute les indicateurs utilisés ne révéleront-ils qu'un aspect du mouvement économique et d'innovation très diversifié engagé dans l'espace de coopération. Peut-être aussi y aura-t-il lieu, dans le cadre de rapports futurs, de les approfondir et de les étendre selon les besoins et les problématiques spécifiques.<sup>22</sup> Ils livrent néanmoins un aperçu de la situation actuelle de l'économie de la Grande Région et de ses principales lignes de développement, ce qui permet un premier état des lieux.

Le chapitre 2.1 « Performances et structures économiques » est, dans un premier temps, consacré à l'évolution du produit intérieur brut. Des caractéristiques essentielles de la structure économique y sont ensuite décrites en examinant la contribution des différents secteurs à la création de valeur ajoutée. A l'aide de l'indicateur « PIB par habitant », une comparaison de la puissance économique régionale est ensuite effectuée de manière plus détaillée, celle-

<sup>21</sup> En raison d'un manque de données, les informations sur la Communauté germanophone de Belgique susceptibles d'être livrées ici ne sont malheureusement que très partielles. Selon le découpage régional européen, cette région est en effet classée au niveau NUTS 4 (cantons d'Eupen et de Saint-Vith dans l'arrondissement de Verviers).

<sup>22</sup> Cela vaut en particulier pour l'analyse de la structure des tailles d'entreprises, les activités d'investissement, la dynamique de création d'entreprises, le développement de clusters et de champs de compétences, etc.

ci étant complétée par une analyse de la productivité du travail et de son évolution. Le chapitre 2.2 « Sciences, technologie, innovation » aborde brièvement les dépenses consacrées à la recherche et au développement, la dotation en ressources humaines dans les domaines de la science et de la technologie ainsi que l'emploi dans ces mêmes secteurs. Il y est par ailleurs question du classement des composantes de la Grande Région selon l'indice d'innovation européen.

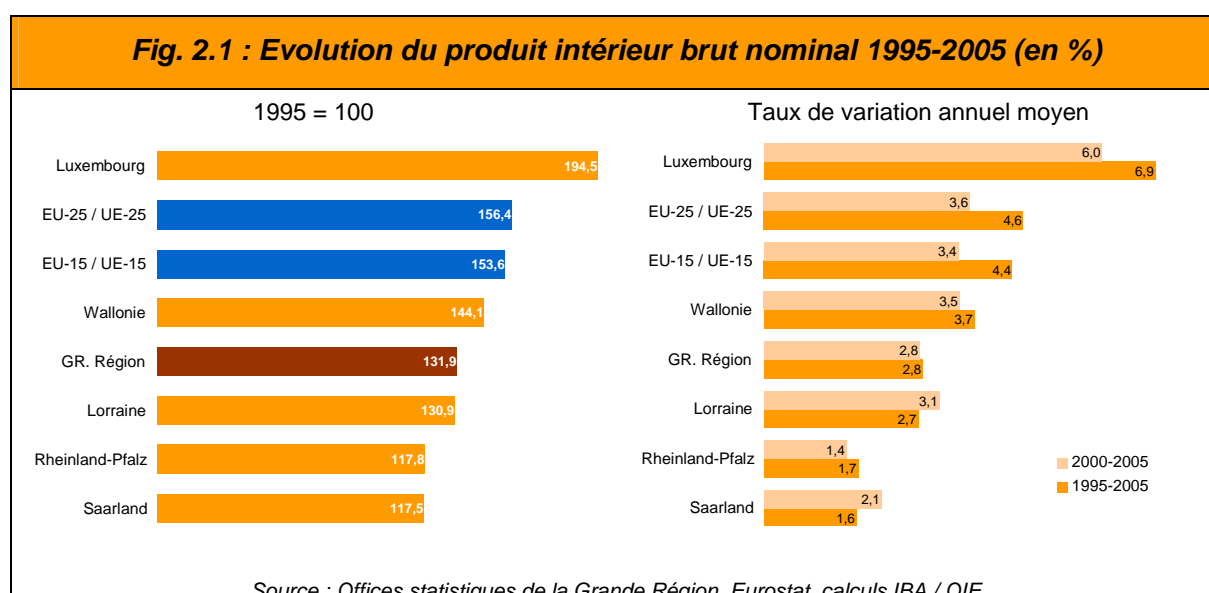
## 2.1 Performances et structures économiques

### 2.1.1 Evolution du produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut, principal indicateur de la production économique globale, a atteint près de 278 milliards d'euros (nominal) dans la Grande Région en 2005. Ainsi, environ 2,6 pour cent de tous les biens et services produits dans l'Union européenne (UE-25) l'ont été dans l'espace de coopération. La part la plus importante en revient à la Rhénanie-Palatinat, avec près de 98 milliards d'euros. Suivent ensuite la Wallonie, avec environ 70 milliards d'euros, et la Lorraine, avec presque 53 milliards d'euros. Les deux composantes régionales les plus petites de par la superficie et le nombre d'habitants, à savoir le Luxembourg et la Sarre, ont contribué à l'activité économique de la Grande Région à hauteur d'environ 29 et 27 milliards d'euros respectivement.

#### ***Dynamique de croissance plus faible que la moyenne communautaire***

Entre 1995 et 2005, le PIB nominal de la Grande Région a progressé de près d'un tiers. Cela correspond à une évolution moyenne du taux de 2,8 pour cent par année. La croissance économique dans l'espace de coopération était ainsi sensiblement inférieure à la moyenne européenne qui a, pour la même période, dépassé les 4 pour cent en valeur nominale. A l'exception du Luxembourg, au demeurant l'une des régions économiquement les plus performantes au monde, toutes les composantes de la Grande Région sont restées sous le niveau européen. Alors que la Wallonie parvenait encore à tirer son épingle du jeu, la Lorraine et tout particulièrement les deux régions allemandes n'ont que faiblement progressé.

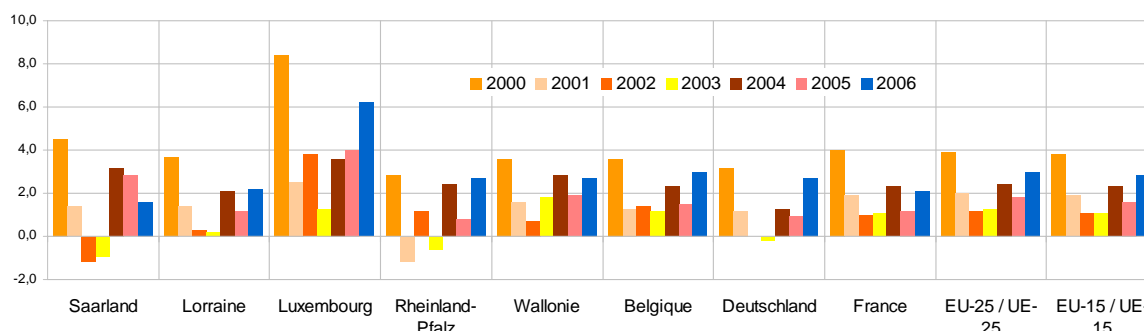


## Même en période de récession, la croissance au Luxembourg est supérieure à celle de l'UE

Ce constat global est largement confirmé par l'analyse des taux de croissance du PIB réel, c'est-à-dire corrigé de l'influence des prix, pour les exercices 2000-2004, voire jusqu'en 2006, dont on a disposé au moment de la rédaction du rapport. Là aussi, le Luxembourg est nettement en tête. Après le mouvement d'expansion extrêmement positif des années 1985-1991 et 1997-2000, la récession mondiale survenue en 2001 et la crise des marchés financiers ont certes été très préjudiciables à la croissance économique luxembourgeoise. Toutefois, le Grand-Duché a connu, même dans cette phase de faiblesse conjoncturelle, une dynamique économique nettement supérieure à la moyenne européenne. Ce mouvement n'a été interrompu qu'en 2003, lorsque le Luxembourg, avec une progression de seulement 1,3 pour cent par rapport à l'année précédente, s'est situé au niveau de l'UE-25. Simultanément, c'est cette année-là que le Grand-Duché enregistrait sa croissance économique la plus faible depuis longtemps. Profitant de la relance économique mondiale, les dernières évolutions sont toutefois à nouveau conformes à la tendance des années précédentes : en 2006, le taux de croissance réel du PIB a de nouveau dépassé le seuil des 6 pour cent, ce qui représente plus du double de la moyenne de l'UE-25 (+3%).<sup>23</sup>

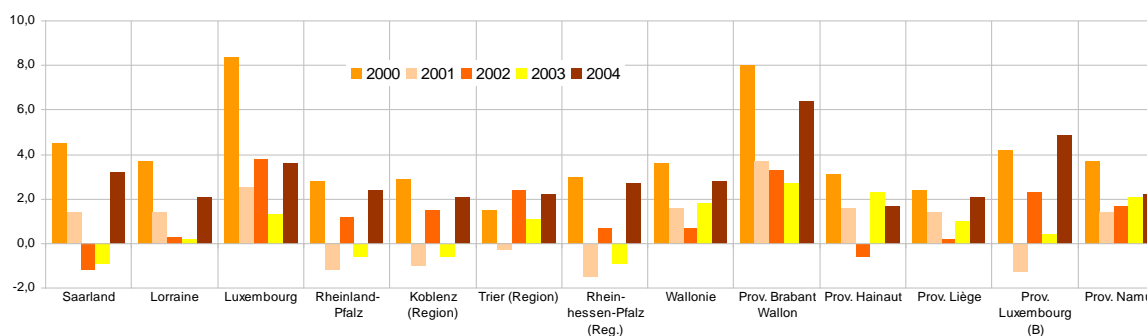
**Fig. 2.2 : Taux de croissance réels du produit intérieur brut**

Taux de croissance annuel du volume du PIB 2000-2006, variation en % par rapport à l'année précédente



Source : Eurostat, Système européen de comptabilité nationale (SEC 95), chiffres complétés par l'IBA / OIE

Taux de croissance annuel du volume du PIB 2000-2004 au niveau NUTS 2, variation en % par rapport à l'année précédente



Source : Eurostat, Système européen de comptabilité nationale (SEC 95), (rem. : régions NUTS 2 en Rhénanie-Palatinat : estimation Eurostat)

<sup>23</sup> Pour 2007 et 2008, les estimations actuelles (+ 4,5 et + 5 pour cent) font état d'un résultat légèrement inférieur.

### **Taux de croissance du PIB réel : des écarts interrégionaux et intrarégionaux importants**

La récession mondiale a également laissé des traces dans les autres composantes de la Grande Région, à des degrés divers toutefois : comme l'a déjà indiqué l'analyse des taux de variation du PIB nominal, l'économie wallonne a également connu, si l'on fait abstraction des variations de prix, l'évolution la plus favorable dans la Grande Région depuis 2000. Même en 2003, alors que les taux de croissance s'effondraient dans toutes les autres composantes régionales, étant même en partie négatifs, la Wallonie enregistrait encore une progression réelle de 1,8 pour cent – plus que la moyenne de l'économie luxembourgeoise, européenne (+1,3% respectivement) et belge (+1,2%). La province du Brabant Wallon, limitrophe de la région de la capitale, Bruxelles, s'est révélée être de loin la plus dynamique. Entre 2000 et 2004, elle a en effet enregistré un taux de variation moyen de 4 pour cent par an (total Wallonie : +1,7%).<sup>24</sup> En comparaison, les autres provinces se situent nettement sous la marque des 2 pour cent. Ainsi, dans les provinces du Hainaut et de Liège, fortement touchées par la mutation structurelle, les taux de croissance semblent insuffisants pour pouvoir réellement améliorer le potentiel économique – notamment au regard de la Flandre voisine, particulièrement performante.<sup>25</sup>

### **Sarre : dynamique de développement supérieure à la moyenne en 2004 et 2005**

Au cours de la période sous revue, c'est en Lorraine et dans les deux régions allemandes de la Grande Région que la dynamique économique a été la plus faible de l'espace de coopération. Si, en terme de croissance nominale du PIB, la **Lorraine** se plaçait encore nettement devant les deux composantes allemandes, les taux de variation réels, corrigés de l'influence des prix, font apparaître qu'elle était, s'agissant de la moyenne des années 2000 à 2005, voire en 2006, dans l'ensemble à égalité avec la **Sarre**.

**Tab. 2.1 : Taux de croissance réels du PIB – variation annuelle moyenne en %**

	2000-2004	2000-2005	2000-2006
Saarland	0,6	1,1	1,2
Lorraine	1,0	1,0	1,2
Luxembourg	2,8	3,0	3,6
Rheinland-Pfalz	0,5	0,5	0,9
Wallonie	1,7	1,8	1,9
Belgique	1,6	1,5	1,8
Deutschland	0,6	0,6	1,0
France	1,6	1,5	1,6
<b>EU-25 / UE-25</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>2,0</b>
EU-15 / UE-15	1,6	1,6	1,8

Source : Eurostat (SEC 95), calculs IBA / OIE

L'explication en réside dans le développement positif, nettement supérieur à la moyenne, de l'économie sarroise en 2004 et 2005 (réel : +3,2 et 2,8%) : Ainsi, après le recul de 2002 et 2003, cette région a-t-elle non seulement occupé la deuxième place (derrière le Luxembourg) dans le classement interrégional, mais elle a également enregistré, comme en 2000 d'ailleurs, le taux de croissance économique le plus élevé parmi les Länder allemands. Ces bons résultats n'ont malheureusement pu être confirmés en 2006 : avec une progression effective de 1,6 pour cent, la croissance de l'économie sarroise est restée nettement plus faible que celle de la République fédérale dans son ensemble (+2,7%), se trouvant même au dernier rang des Länder. Indépendamment de ces variations extrêmes des taux de croissance – caractéristiques d'une économie régionale d'une importance relativement limitée, dans laquelle un changement de production d'une grande entreprise structurellement dominante se répercute déjà négativement sur le PIB – le

<sup>24</sup> Taux de croissance réels au niveau NUTS 2 uniquement disponibles pour la période 2000 à 2004.

<sup>25</sup> Cf. IWEPS (Ed.) : Tendances Économiques. Analyses et prévisions conjoncturelles, N° 32, juin 2007.



développement économique de la Sarre a été supérieur à la moyenne nationale entre 2000 et 2006. La situation est différente en Lorraine où, pour toutes les périodes sous revue, les taux de variation annuels moyens étaient inférieurs à la moyenne nationale respective.

### ***Rhénanie-Palatinat : développement économique le plus faible au niveau (intra-) régional, mais toutefois très variable***

Il en est de même de la **Rhénanie-Palatinat** dont l'économie, comparée à la fois au voisin sarrois et à l'ensemble de la République fédérale, a connu un développement nettement plus faible durant la période sous revue. Le taux de croissance réel du PIB n'a dépassé la moyenne fédérale qu'en 2002 et 2004 – l'égalant en 2006. Par rapport aux autres composantes de la Grande Région, la Rhénanie-Palatinat, avec une augmentation réelle de 2,7 pour cent, a ainsi pu, l'an passé, nettement améliorer son classement, obtenant, conjointement avec la Wallonie, la croissance économique la plus forte après le Luxembourg. Comme en Wallonie, la dynamique de croissance au niveau intrarégional a été très variable en Rhénanie-Palatinat entre 2000 et 2004 : alors que la région Rhin-Hesse-Palatinat et la région de Coblenche ont subi de plein fouet les effets de la récession entre 2001 et 2003, celle de Trèves, voisine du Luxembourg, a pu tirer son épingle du jeu durant cette période. Ainsi, dans cette région, le taux de variation annuel moyen de la croissance du PIB réel a-t-il atteint +1,4 pour cent entre 2000 et 2004 contre seulement 0,5 pour cent pour la région de Coblenche et 0,3 pour cent en Rhin-Hesse-Palatinat.<sup>26</sup>

## **2.1.2 Structure de la valeur ajoutée brute**

### ***La Grande Région et la mutation structurelle sectorielle***

Au cours de ces dernières décennies, la structure de l'économie de la Grande Région s'est profondément modifiée. Des secteurs de production autrefois dominants et s'étant développés au fil des siècles ont procédé à des réductions d'effectifs massives à la suite de graves crises structurelles ce qui a provoqué, soit leur disparition totale (p. ex. l'industrie minière), soit leur remise en selle au plan international par le biais d'une modernisation radicale et d'une hausse de la productivité (p. ex. la sidérurgie). Près de 400 000 emplois ont été supprimés dans ces secteurs au niveau de la Grande Région.<sup>27</sup> Parallèlement, des branches économiques en plein essor ont créé de nouveaux emplois qui ont permis de compenser largement les pertes des secteurs de production traditionnels. Les principaux moteurs de ce renouvellement structurel sont avant tout les secteurs d'avenir dans le domaine de la transformation industrielle et les prestataires de services modernes, ceux-ci rythmant aujourd'hui la vie économique dans l'espace de coopération.

### ***Part des grands secteurs économiques largement dans la moyenne européenne***

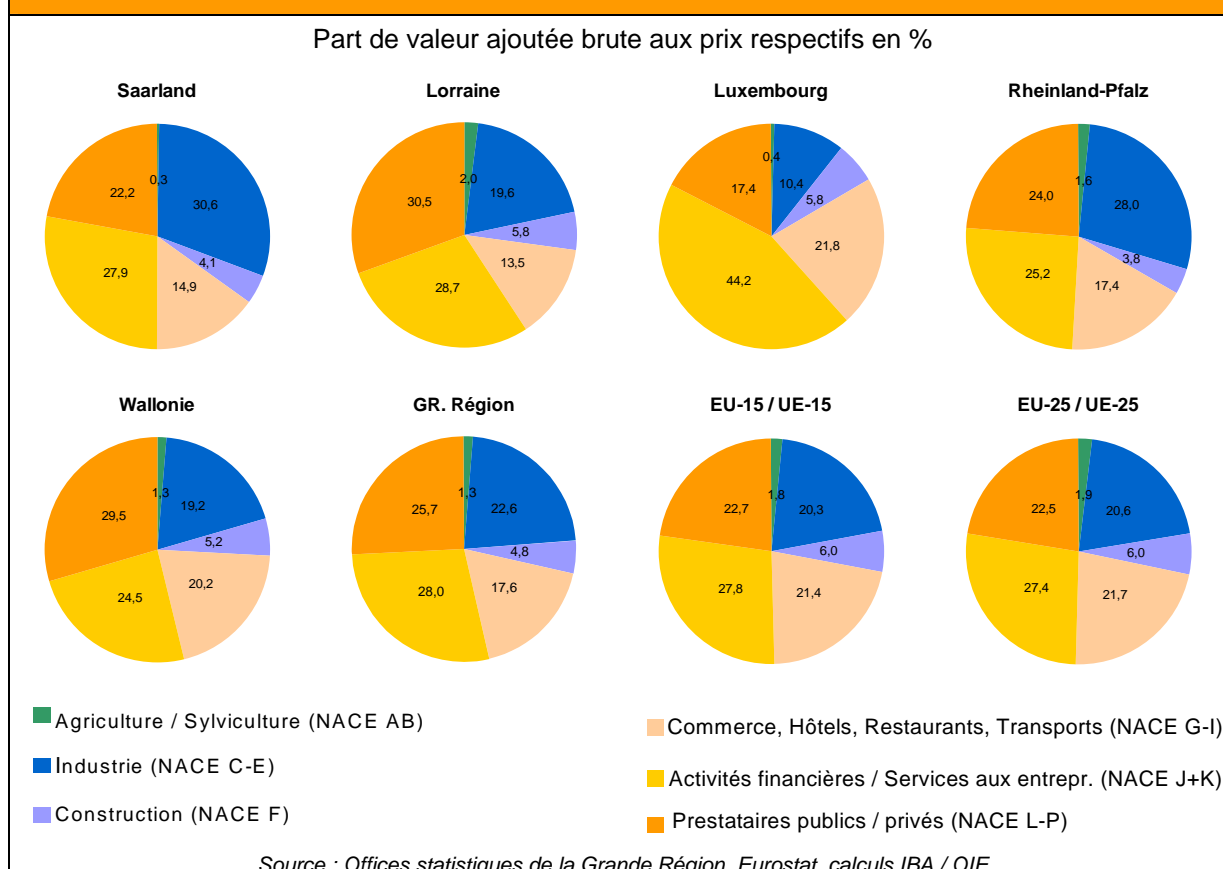
Ainsi, au cours des dernières décennies, la part du secteur de la production dans la création de valeur ajoutée a-t-elle régressé dans toutes les composantes de la Grande Région. A l'inverse, celle de la plupart des acteurs du tertiaire a progressé. A l'heure actuelle, la valeur

<sup>26</sup> En 2004, la région Rhin-Hesse-Palatinat, enregistrait toutefois, avec + 2,7 pour cent, à nouveau un taux de croissance supérieur à la moyenne rhénane-palatine et allemande.

<sup>27</sup> Cf. SESGAR : Orientations stratégiques pour un développement économique concerté dans la Grande Région, rapport du groupe de travail « Questions économiques » de la Commission régionale, mai 2006, p. 11.

ajoutée brute totale dans la Grande Région, c'est-à-dire le PIB moins les impôts grevant les produits et y compris les subventions sur les produits, provient à plus de 71 pour cent du secteur des services, ce qui correspond à la moyenne de l'UE. Aussi ce secteur a-t-il généré la plus forte croissance ces dernières années – même si les taux correspondants y sont inférieurs à la moyenne européenne. Avec une part cumulée de 28 pour cent, le secteur des finances et les services aux entreprises sont déterminants ici. Parmi eux se trouvent des branches générant une forte valeur ajoutée et constituant un élément important d'une économie basée sur la connaissance, d'autant plus qu'elles assurent d'importantes fonctions préliminaires pour les entreprises de production et font souvent partie intégrante de la recherche et du développement. Les technologies de l'information et de la communication ainsi que les secteurs du transport et de la logistique revêtent eux aussi une importance capitale pour l'économie de la Grande Région. Leur rôle n'est pas uniquement primordial – de plus en plus d'ailleurs – en tant que secteur économique en soi. En effet, comme ils ont, de la même manière que la recherche et le développement, une importante fonction transversale pour l'économie dans son ensemble, ils font simultanément office de catalyseur pour le développement régional. Avec une part de valeur ajoutée de plus de 25 pour cent, les prestataires publics et privés occupent eux aussi une place importante dans l'espace de coopération – légèrement supérieure à la moyenne européenne -, leur participation au commerce et au secteur de la restauration et de l'hôtellerie restant en même temps faible.

**Fig. 2.3 : Structure économique 2005**



### ***Dans la Grande Région, les parts de valeur ajoutée de l'industrie sont plus importantes que dans le reste de l'UE***

Dans l'espace de coopération, la part de la valeur ajoutée du secteur de la production (construction incluse) a, par rapport au tertiaire, régressé pour ne plus atteindre qu'environ 27 pour cent. Comparativement à la moyenne européenne, l'industrie occupe une place plus importante, la part de la construction étant, quant à elle, inférieure. De plus, durant ces dernières années, l'industrie de la Grande Région a généré nettement plus de croissance que cela n'a été en général le cas dans l'Union européenne. Dans le secteur secondaire, l'industrie automobile et de la sous-traitance, quasiment inexistante au début des années 1960 dans la Grande Région, a contribué, avec ses près de 140 000 employés actuellement, de manière décisive à la mutation structurelle. Elle est ainsi devenue un pilier de l'industrie de l'espace de coopération et dispose aujourd'hui, dans toutes les composantes régionales, de sites de premier ordre de grandes sociétés internationales à proximité desquels de nombreuses PME se sont implantées. Parmi les autres secteurs clés de l'industrie de la Grande Région figurent notamment la construction mécanique, l'électrotechnique ainsi que l'industrie alimentaire et la chimie.

### ***Le Luxembourg premier prestataire de services***

En raison du rôle considérable du secteur financier, d'ailleurs moteur essentiel de la mutation structurelle dans le sillage duquel d'autres pôles de croissance importants se sont créés dans le tertiaire, l'économie du Luxembourg est de loin la plus fortement axée sur les services dans la Grande Région. Dans aucun autre pays de l'Union européenne, la crise des industries traditionnelles (charbon et acier) n'a autant accéléré la progression de l'économie des services qu'au Luxembourg. En Wallonie, la part du tertiaire est également supérieure à la moyenne de la Grande Région et européenne, le secteur des services publics et privés, indépendants du marché, y étant – comme en Lorraine - surreprésenté. Dans la Communauté germanophone, région plutôt rurale et comptant de nombreuses PME, la part du secteur des services dans la création de valeur ajoutée et d'emplois n'a cessé d'augmenter. Favorisé par la proximité de l'Allemagne et des Pays-Bas, le canton septentrional d'Eupen propose aujourd'hui un large éventail de services dans le domaine des finances, de l'immobilier et des transports – le service public restant en même temps un gros pourvoyeur d'emplois. Globalement, par rapport à la Wallonie, le poids du tertiaire est légèrement inférieur dans la Communauté germanophone de Belgique, l'industrie générant, en proportion, davantage de valeur ajoutée brute. Ainsi, malgré une part croissante du tertiaire, le canton d'Eupen reste principalement un site de production industrielle notamment spécialisé dans la transformation de matières plastiques, la construction de machines et de pièces mécaniques et l'industrie alimentaire. En revanche, l'économie du Canton de Saint-Vith dans le sud, très rural, est avant tout dominée par l'agriculture et la sylviculture ainsi que par le tourisme vert.

### ***Les composantes allemandes sont les plus industrialisées de la Grande Région***

Les deux régions allemandes de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat sont les plus industrialisées de l'espace de coopération avec une part de près de 35 et 32 pour cent respectivement (construction incluse). L'économie sarroise est principalement dominée par la construction automobile et la métallurgie dans les centres économiques le long de la Sarre et de la Blies. Conjointement, ces deux secteurs réalisent plus des deux tiers du chiffre d'affaires

de l'industrie. En Rhénanie-Palatinat, c'est l'industrie chimique concentrée sur le Rhin qui, avec une part de près de 32 pour cent du chiffre d'affaires global, représente un pilier du secondaire. Si l'on excepte la chimie, la structure industrielle de la région est très diversifiée : avec la construction automobile, la métallurgie et le secteur alimentaire suivent trois branches importantes qui, ensemble, fournissent un autre tiers du chiffre d'affaires industriel.

En Lorraine également, la base industrielle est aujourd'hui bien plus variée qu'autrefois. Certes, sa part dans la création de valeur ajoutée brute est désormais inférieure à 20 pour cent. Au niveau national pourtant, son poids économique demeure supérieur à la moyenne. La part de l'industrie dans la création de valeur ajoutée brute n'est d'ailleurs que très légèrement inférieure à ce chiffre en Wallonie. Cette région est également parvenue, dans le cadre de la mutation structurelle, à se doter de nouvelles ressources supplémentaires dans des secteurs de production d'avenir (p. ex. industrie alimentaire, chimie, transformation des métaux). Malgré tout, l'économie de la région belge reste fortement influencée par des secteurs toujours en recul comme le textile, la sidérurgie ainsi que la transformation céramique. La situation est tout à fait différente au Luxembourg : grâce à la politique de diversification menée avec détermination parallèlement à la crise du charbon et de l'acier, ce pays dispose aujourd'hui d'une base industrielle certes beaucoup plus réduite, mais plus variée et plus efficace. Outre la sidérurgie, modernisée et à présent hautement productive, la chimie, la construction mécanique et automobile, l'industrie du verre et de la céramique, le textile ou la production alimentaire tiennent une place importante. La part de l'industrie dans la création de valeur ajoutée brute se monte à environ 10 pour cent.

### **2.1.3 PIB par habitant**

Dans le cadre des analyses comparatives du développement économique régional, l'on a fréquemment recours au PIB par habitant. En effet, les calculs établis sur une base « par habitant » permettent une comparaison des économies nationales et des régions de tailles différentes. Si le PIB est exprimé en SPA (standard de pouvoir d'achat), les différences de niveaux de prix entre les pays resteront sans incidence. Le PIB régional par habitant en SPA est par ailleurs la variable centrale utilisée pour déterminer l'éligibilité des régions NUTS de niveau 2 dans le cadre de la politique structurelle de l'Union européenne.

#### ***PIB par habitant : tenir compte de l'influence du navettage***

Cet indicateur est toutefois lié à certains problèmes et c'est avec une certaine prudence qu'il convient de l'interpréter. A cet égard, il est important de distinguer domicile et lieu de travail : alors que le numérateur se rapporte aux marchandises et services produits dans la région respective, le dénominateur est composé de la population résidante, celle-ci ne participant pas nécessairement au processus de production dans la région. Il en résulte que dans les centres économiques comptant de nombreux navetteurs immigrants, notamment, le PIB par habitant est surestimé alors que dans les régions dans lesquelles ces travailleurs frontaliers habitent, il est sous-estimé.<sup>28</sup> En conséquence, le PIB régional ne doit pas être assimilé au revenu primaire régional. Pour la Grande Région, eu égard à la forte mobilité transfrontalière

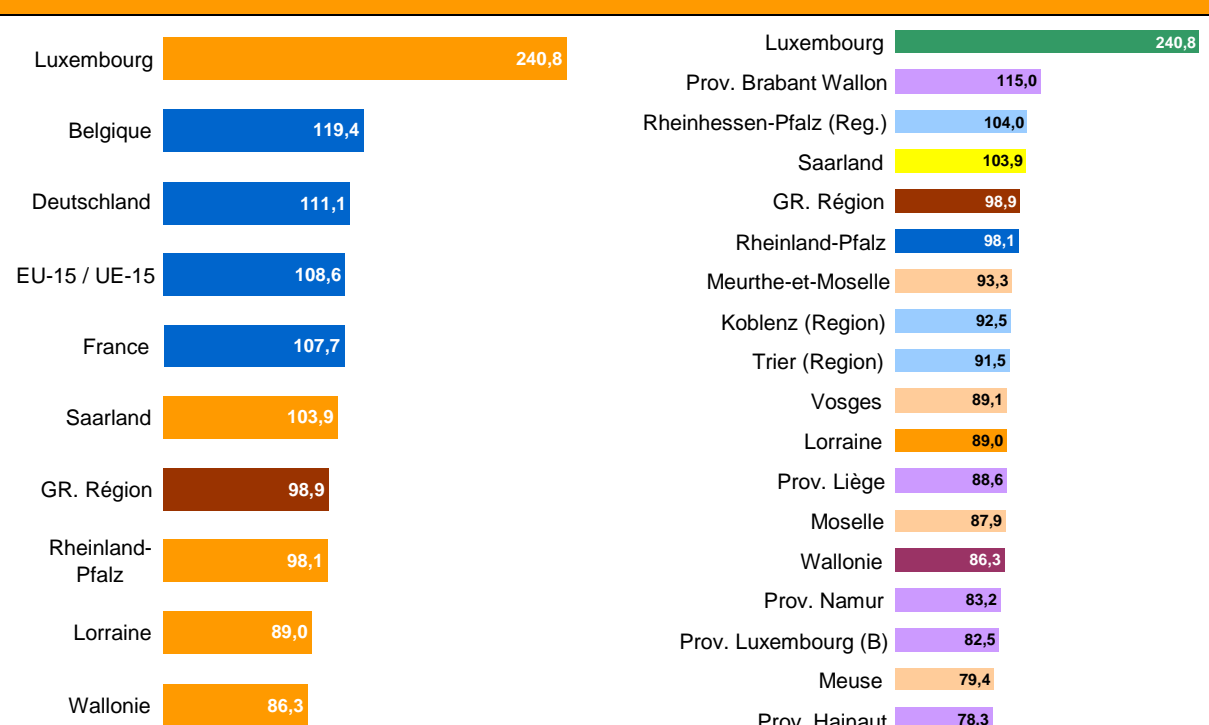
<sup>28</sup> Cf. Commission européenne / Eurostat (2006), p. 29 et 71. L'indicateur « PIB par habitant » est par ailleurs influencé par la structure de la population respective (p. ex. pourcentage des enfants et des adolescents, pourcentage des retraités, pourcentage des non-actifs) (ibid p. 71).

des salariés, cet aspect est important non seulement à l'intérieur des diverses régions, mais également entre elles. Cela vaut tout particulièrement pour le Luxembourg et les zones limitrophes ainsi que pour les métropoles des différentes régions. En dépit de toutes les carences méthodologiques, cet indicateur, dès lors que la prudence préside à son interprétation, permet de procéder à des comparaisons et à des analyses intéressantes – d'autant qu'il est disponible jusqu'au niveau NUTS 3<sup>29</sup> et autorise ainsi une observation des différences inter-régionales et intrarégionales avec une précision géographique accrue au sein de la Grande Région. Pour les rapports futurs, il serait intéressant également de connaître la position de la Grande Région par rapport à d'autres régions métropoles et/ou frontalières européennes.

### **Synthèse : le PIB par habitant de la Grande Région (en SPA) légèrement inférieur au niveau de l'UE**

Considérant la taille de la population et le pouvoir d'achat, le PIB par habitant de la Grande Région a atteint 22 171 SPA en 2004 – un peu moins que la moyenne de l'UE-25 (22 415 SPA). Il faut cependant rappeler à ce propos que l'espace de coopération a dû, comme peu d'autres, faire face dans le passé à une profonde mutation structurelle. Toutes les composantes régionales ont été – ou sont toujours – confrontées à la crise des industries traditionnelles ou de secteurs économiques prédominants, le processus de reconversion locale étant plus ou moins avancé selon les régions.

**Fig. 2.4 : Performance économique 2004 – PIB par habitant (en SPA) en % de l'UE-25 = 100**



Source : Eurostat, calculs IBA / OIE (rem. : départements, Lorraine : NUTS-3 ; pour l'All. et les régions all., chiffres provisoires)

<sup>29</sup> Sarre : Landkreise et Stadtverband ; Lorraine : départements ; Luxembourg : uniquement niveau national ; Rhénanie-Palatinat : Landkreise et kreisfreie Städte ; Wallonie : arrondissements.

### ***Les régions à forte immigration de travailleurs frontaliers sont économiquement les plus puissantes***

Leader incontesté à la fois dans l'espace de coopération et en Europe : le Luxembourg qui, avec sa puissance économique, atteint un PIB par habitant de 53 978 SPA, soit près de deux fois et demi supérieur à la moyenne européenne. Comparativement à d'autres régions en Europe (niveau NUTS 2), la production économique par habitant n'est guère supérieure qu'à Londres-centre, avec 65 138 SPA. En troisième position, on trouve la région de la capitale belge, Bruxelles, (53 381 SPA) qui a dû céder sa deuxième place dans le classement des régions européennes au Luxembourg en 2004. Toutes ces régions ont en commun qu'en raison de leur prédominance économique, les flux de navetteurs immigrants y sont importants. Au Luxembourg, les travailleurs frontaliers en provenance des régions avoisinantes représentent aujourd'hui plus de 40 pour cent des effectifs.<sup>30</sup> Le phénomène est plus marqué encore à Bruxelles : une personne travaillant dans cette ville sur deux vit en effet en dehors de la région. Dans ces centres économiques toutefois, la sursaturation des systèmes de transport est à l'avenant. Non seulement les nerfs des navetteurs et des populations sont quotidiennement soumis à rude épreuve. A partir d'un certain moment aussi, les effets sur l'environnement et la qualité de vie sont sensiblement négatifs. Une forte concentration géographique de l'activité économique a par ailleurs comme conséquences le mitage de l'espace rural et l'augmentation des prix de l'immobilier.<sup>31</sup>

### ***De grandes disparités dans les performances économiques au sein de la Grande Région***

Par rapport au Grand-Duché, les autres composantes de la Grande Région obtiennent, conformément aux attentes, des résultats nettement inférieurs. Parmi elles, la Sarre – comptant elle aussi de nombreux navetteurs immigrants – s'en tire encore le mieux avec un PIB par habitant (en SPA) supérieur au niveau de l'UE. En comparaison, la Rhénanie-Palatinat accuse un faible retard, la Lorraine et la Wallonie étant quant à elles plus nettement distancées. En même temps, l'on constate en partie de très fortes disparités au sein même des régions : dans le Brabant Wallon, le long de la frontière de la région bruxelloise, les performances économiques déterminées selon cette méthode sont d'environ un tiers supérieures à la moyenne wallonne. Au niveau de la Grande Région (NUTS 2), cette province se place en deuxième position alors que le Hainaut, fortement affecté par la mutation structurelle, est lanterne rouge. La Communauté germanophone de Belgique se situe quant à elle largement dans la moyenne de la Grande Région. Les contradictions régionales en Rhénanie-Palatinat sont sans doute un peu moins marquées qu'en Wallonie, mais restent néanmoins très visibles : la région (statistique) Rhin-Hesse-Palatinat, qui intègre tous les grands centres économiques situés le long du Rhin, réalise un PIB par habitant nettement supérieur à celui des régions de Trèves et de Coblenche, bien plus rurales. A l'intérieur de la Lorraine (niveau NUTS 3), le département de la Meurthe-et-Moselle est largement en tête en terme

<sup>30</sup> Pour le Luxembourg, il serait plus approprié de procéder à une comparaison sur la base du « revenu national brut » (RNB) qui tient compte des flux des facteurs entre le Luxembourg et l'étranger (notamment des rémunérations des frontaliers « exportées »), et est de ce fait inférieur au PIB par habitant. Cf. en détail : STATEC (Ed.): L'économie luxembourgeoise. Un kaléidoscope 2006, Luxembourg, nov. 2006, p. 27.

<sup>31</sup> Cf. pour plus de détails Commission européenne (Ed.) : Des régions en pleine croissance, une Europe en pleine croissance – Quatrième rapport sur la cohésion économique et sociale – COM (2007) 694 final, Luxembourg : Office des publications des Communautés européennes, 2007.

de PIB par habitant. En revanche, le département de la Meuse, notamment, régresse sensiblement et ne devance plus que de très peu le Hainaut Wallon.

### ***Forte opposition ville-campagne en partie compensée par les effets du navettage***

L'analyse des différences dans le PIB par habitant en SPA au niveau NUTS 3 fait apparaître une forte disparité entre villes et campagnes (périphéries urbaines). Celles-ci correspondent en règle générale aux centres économiques régionaux dont la zone d'influence dépasse la plupart du temps fortement les frontières territoriales respectives. Leur répartition relativement large sur toute la région est également révélatrice de la structure polycentrique de la Grande Région. Parallèlement au Luxembourg, les territoires économiquement les plus puissants de l'espace de coopération sont les grandes villes situées le long du Rhin et largement orientées vers les régions métropoles limitrophes. Suivent ensuite Kaiserslautern et Trèves, deux villes du cœur de la Grande Région s'étant développées pour devenir des centres économiques modernes dans l'Ouest de la Rhénanie-Palatinat, traditionnellement peu doté en structures. Les villes de Pirmasens et de Zweibrücken dans le sud-ouest palatin, à proximité de la Sarre, ont beaucoup progressé dans le passé. Toutefois, les territoires avoisinants n'en ont pas encore véritablement profité, comme l'indique la position du district de Südwestpfalz en queue de classement. La région se trouve toujours confrontée à de graves difficultés sur le marché de l'emploi, de nombreux navetteurs émigrant, notamment en direction de la Sarre. Au nombre des régions enregistrant les plus forts PIB par habitant de la Grande Région figurent, outre l'agglomération transfrontalière de Sarrebruck, le district de Saar-Pfalz, fortement industrialisé, suivi de l'arrondissement wallon de Nivelles, tourné vers Bruxelles, à l'extrémité de la Grande Région.

A Ludwigshafen, le centre économique de Rhénanie-Palatinat enregistrant le PIB par habitant le plus élevé et où se trouve au demeurant le premier pôle chimique d'un tenant au monde, l'opposition travail-logement apparaît de manière extrêmement frappante. Par rapport au district, la puissance économique de la ville de Ludwigshafen est de plus de 4,5 fois supérieure – il s'agit là de la plus grande différence ville-périphérie de toute la Grande Région. Toutefois, cet exemple est également révélateur des conséquences négatives de la concentration économique : le centre de Ludwigshafen est très peu attractif et depuis des années, la ville est confrontée au départ des classes moyennes plus aisées.<sup>32</sup>

---

<sup>32</sup> Cf. Berliner Institut für Bevölkerungsentwicklung (Ed.) : Die demografische Lage der Nation. Wie zukunftsfähig sind Deutschlands Regionen ? München, 2006, p. 143 et suivantes.

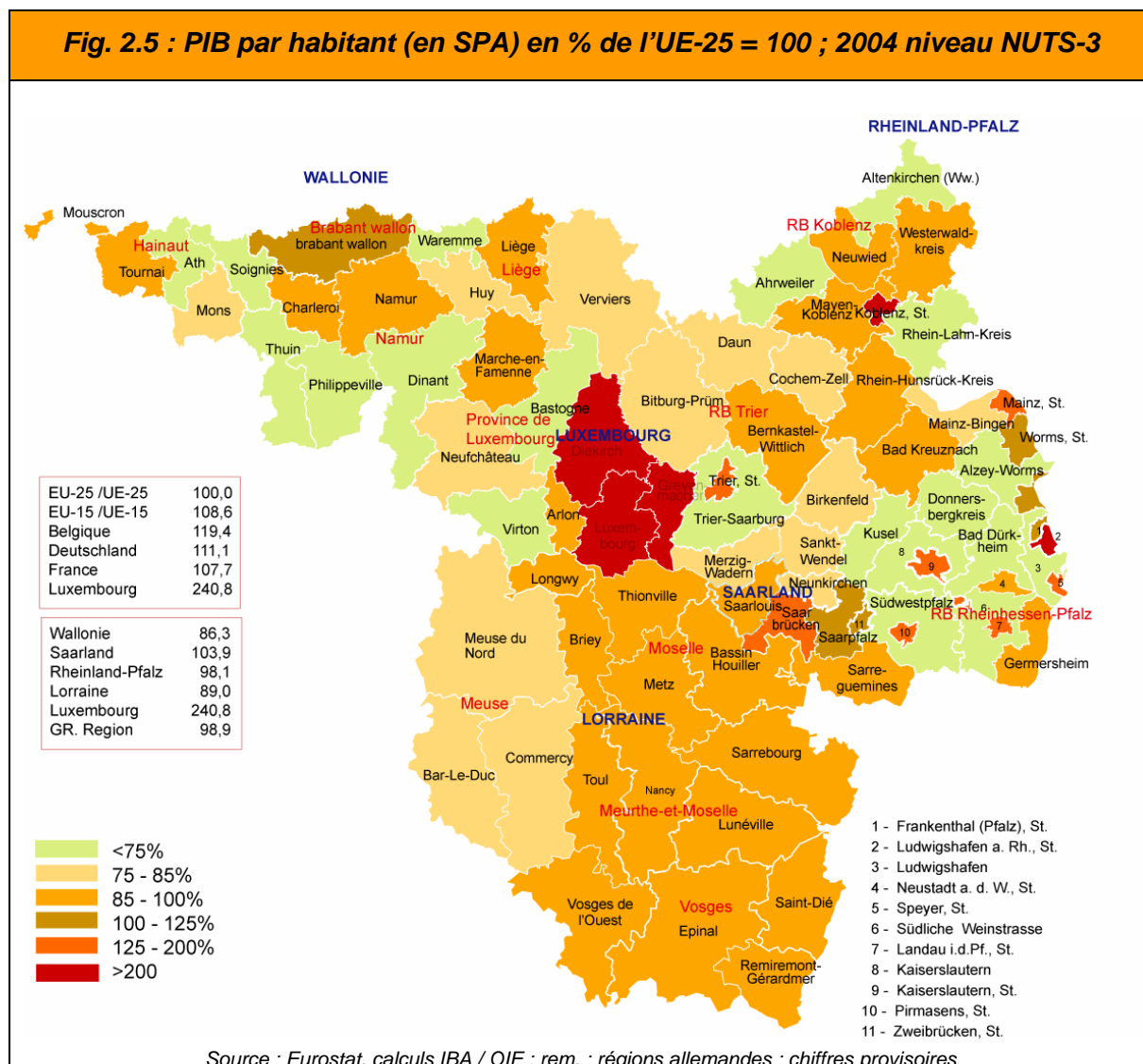
**Tab. 2.2 : Composantes de la Grande Région avec le PIB par habitant (en SPA) le plus bas/élevé en 2004 en % de l'UE-25 = 100**

PIB par habitant le plus élevé		PIB par habitant le plus bas	
Luxembourg	240,8	Alzey-Worms	70,7
Ludwigshafen am Rhein, Kreisfreie Stadt	236,1	Ahrweiler	69,7
Koblenz, Kreisfreie Stadt	213,3	Arr. Virton	69,1
Mainz, Kreisfreie Stadt	178,3	Bad Dürkheim	67,0
Kaiserslautern, Kreisfreie Stadt	149,3	Arr. Soignies	66,4
Trier, Kreisfreie Stadt	147,1	Arr. Dinant	65,6
Landau in der Pfalz, Kreisfreie Stadt	138,9	Trier-Saarburg	60,7
Speyer, Kreisfreie Stadt	138,3	Arr. Ath	59,4
Pirmasens, Kreisfreie Stadt	128,6	Arr. Philippeville	57,8
Saarbrücken, Stadtverband	126,7	Kaiserslautern, Landkreis	56,7
Saarpfalz-Kreis	122,0	Arr. Waremme	56,4
Arr. Nivelles	115,0	Kusel	55,7
Zweibrücken, Kreisfreie Stadt	114,3	Ludwigshafen, Landkreis	51,0
Worms, Kreisfreie Stadt	102,8	Arr. Thuin	49,5
Frankenthal (Pfalz), Kreisfreie Stadt	102,4	Südwestpfalz	48,8

Source : Eurostat, base : 67 régions NUTS-3 sur le territoire de la Grande Région, calculs IBA / OIE

La disparité dans le potentiel économique que l'on peut observer au sein de la Grande Région n'est pas uniquement due aux mouvements transfrontaliers. Malgré tous les succès obtenus jusqu'alors dans le cadre de la mutation structurelle, certaines régions se trouvent encore confrontées à de grandes difficultés. C'est le cas notamment de Liège et de Charleroi en Wallonie, de Longwy en Lorraine, du district de Neunkirchen en Sarre ou encore de celui de Südwestpfalz, voisin du précédent. Souvent, cette situation s'explique par des inconvénients spécifiquement liés aux sites et dont le cumul présente en partie des effets aggravants. A ce titre, on notera par exemple une structure économique peu diversifiée, un déficit de créations d'entreprises, des pertes démographiques, un manque de structures de formation, une persistance des problèmes liés à la politique de l'emploi ainsi que la confrontation aux conséquences écologiques d'activités économiques antérieures (friches industrielles et dégâts miniers). Il faut aussi tout particulièrement se concentrer sur les progrès en terme de puissance économique des nombreuses zones rurales de la Grande Région. Un développement plus équilibré et durable de l'ensemble de l'espace de coopération s'en trouvera favorisé – notamment dans le contexte de la mutation démographique. Des opportunités à fort potentiel pour l'économie et l'emploi locaux s'offriront ici en particulier dans les secteurs du tourisme, du bois et des énergies renouvelables.



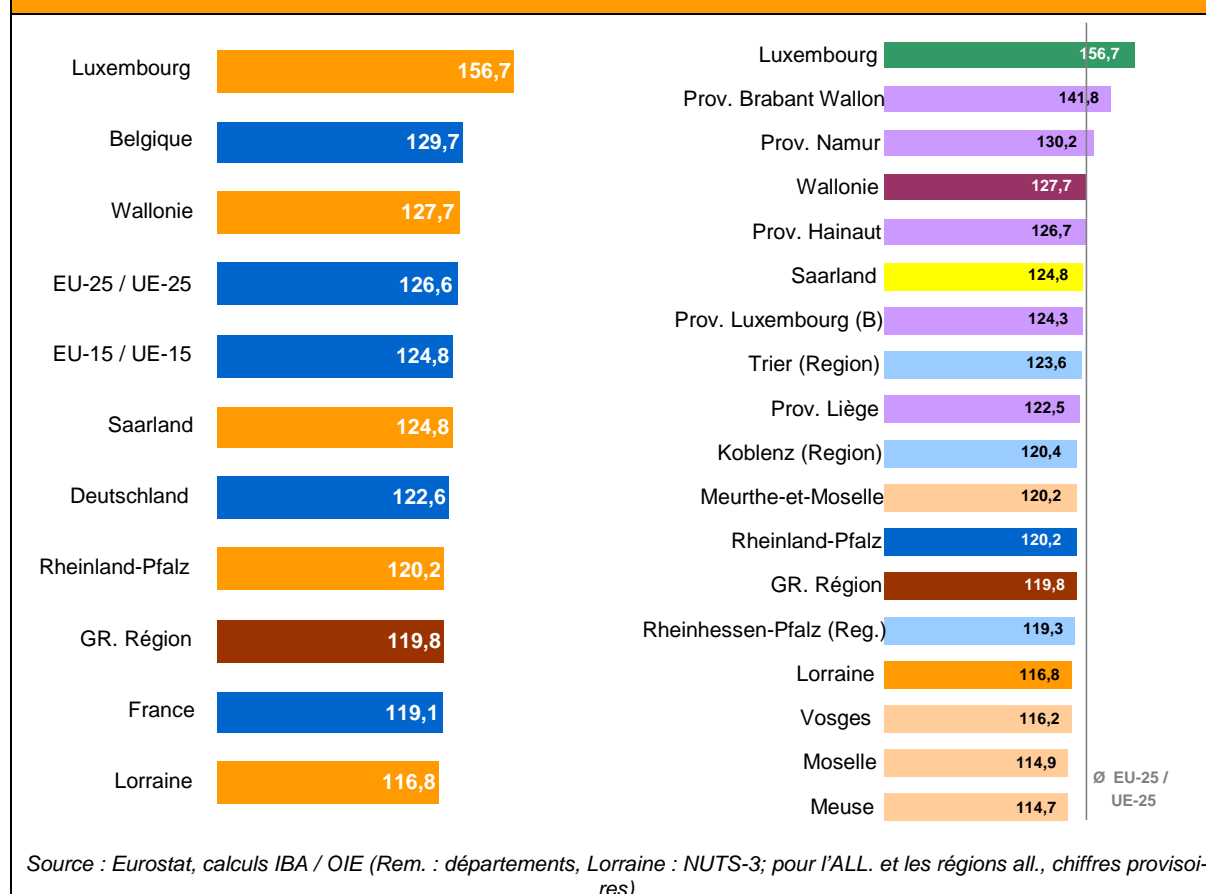


**Dynamique de développement : les zones rurales ou structurellement peu développées également en bonne position**

La situation est différente selon que l'on considère le PIB par habitant (en SPA) en valeur absolue ou en fonction de son évolution. Pour la Grande Région dans son ensemble, il faut retenir que la hausse enregistrée entre 1999 et 2004 a été nettement inférieure à la moyenne européenne. Ceci s'explique – parallèlement à la progression relativement limitée observée en Rhénanie-Palatinat, la composante régionale la plus peuplée – par la faible dynamique en Lorraine, celle-ci ayant affecté pratiquement tous les départements. Il en est tout autrement de la Wallonie : alors qu'elle a le PIB par habitant le plus bas de l'espace de coopération en valeur absolue, elle se place au deuxième rang derrière le Luxembourg, et devant la Sarre, si l'on considère le critère de la dynamique de développement. Au niveau NUTS 3, neuf arrondissements wallons au total se trouvent parmi les 15 régions de l'espace de coopération présentant la variation la plus forte en valeur relative. Nivelles (Brabant Wallon) et Mouscron, un site logistique situé à l'extrême ouest de la province du Hainaut, occupent même la deuxième et la troisième place, suivis de près par Tournai, à proximité. Il faut par ailleurs remarquer les taux de croissance supérieurs à la moyenne de certaines ré-

gions rurales, par exemple le district de Saint-Wendel en Sarre ou celui de Bitburg-Prüm, limitrophe du Luxembourg.

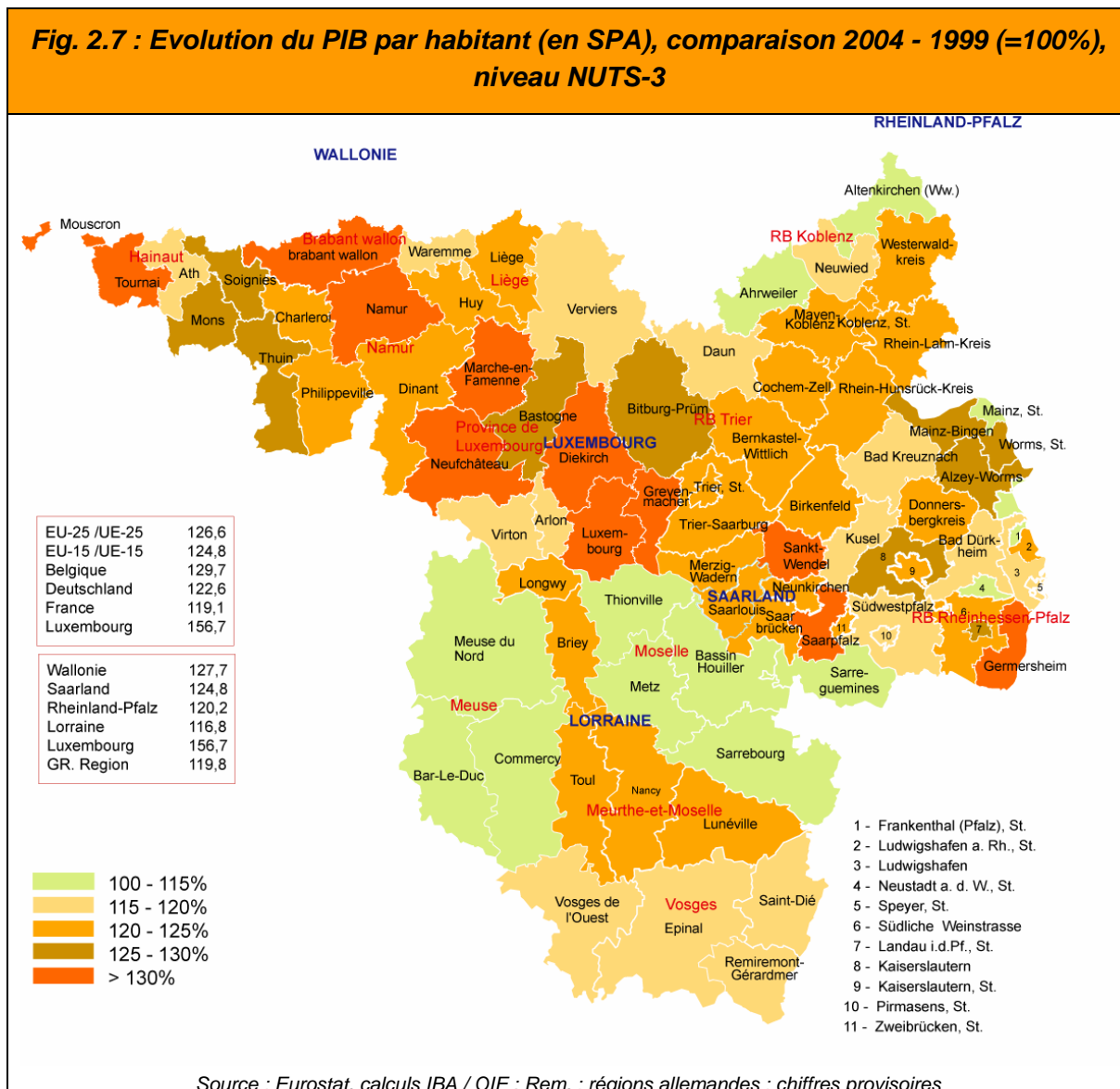
**Fig. 2.6 : Evolution du PIB par habitant (en SPA) 2004 par rapport à 1999 (=100%)**



**Tab. 2.3 : Composantes de la Grande Région enregistrant les variations du PIB par habitant (en SPA) les plus fortes/faibles en valeurs relatives, comparaison 2004 - 1999 (=100%)**

Variation relative la plus forte		Variation relative la plus faible	
Luxembourg	156,7	Kusel	117,6
Arr. Nivelles	141,8	Bad Kreuznach	117,3
Arr. Mouscron	138,7	Speyer, Kreisfreie Stadt	117,1
Arr. Tournai	135,2	Arr. Waremme	117,0
Saarpfalz-Kreis	134,1	Vosges	116,2
Sankt Wendel	133,4	Arr. Arlon	115,9
Arr. Namur	133,0	Südwestpfalz	115,7
Arr. Marche-en-Famenne	131,0	Arr. Virton	115,6
Arr. Neufchâteau	130,9	Moselle	114,9
Germersheim	130,0	Meuse	114,7
Arr. Bastogne	129,7	Altenkirchen (Westerwald)	113,2
Arr. Mons	129,0	Neustadt a. d. Weinstraße, Kreisfreie Stadt	113,0
Arr. Soignies	128,8	Mainz, Kreisfreie Stadt	113,0
Landau in der Pfalz, Kreisfreie Stadt	127,9	Ahrweiler	112,9
Bitburg-Prüm	126,7	Frankenthal (Pfalz), Kreisfreie Stadt	110,2

Source : Eurostat, Base : 67 régions NUTS-3 sur le territoire de la Grande Région, calculs IBA / OIE



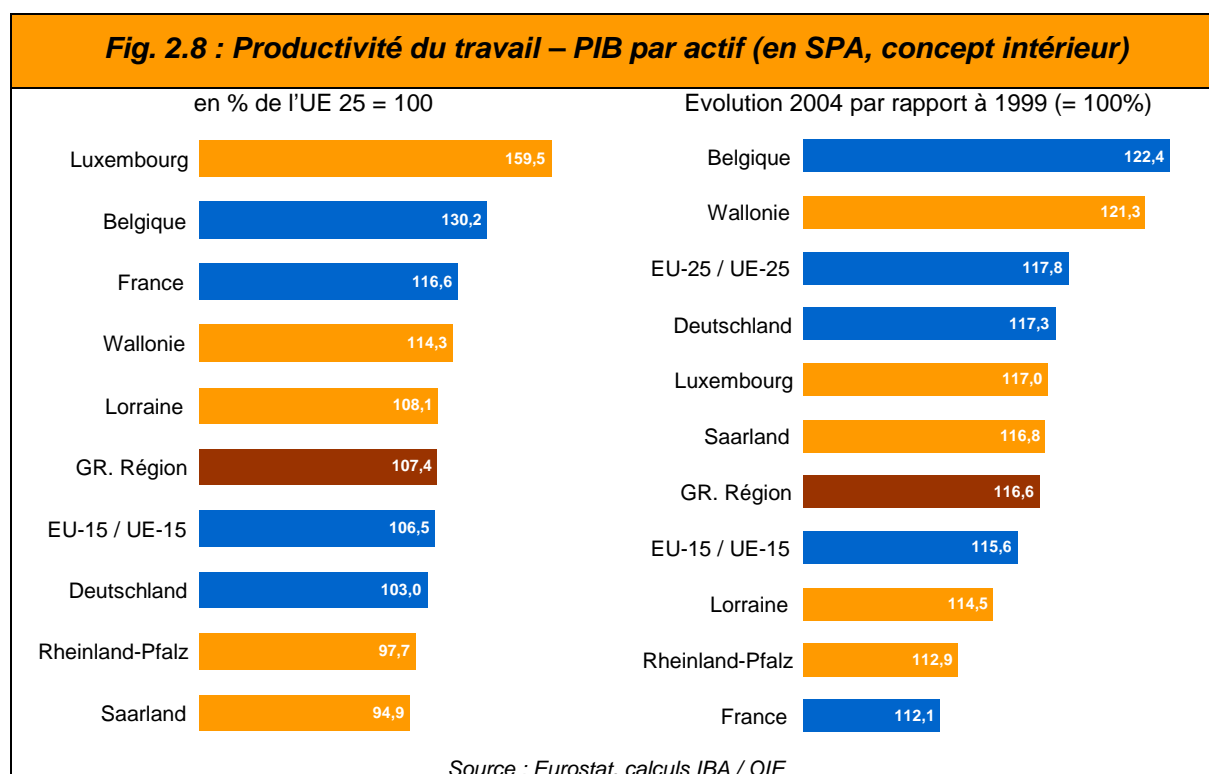
### 2.1.4 Productivité du travail – PIB par actif

Le PIB par actif est un indicateur ne rapportant pas le PIB à la population totale, mais à ceux qui en sont effectivement à l'origine. Ce chiffre n'est ainsi pas impacté par le flux des navetteurs et permet d'évaluer la production économique des actifs, voire la productivité du travail.

#### **Productivité du travail dans la Grande Région supérieure à la moyenne de l'UE**

En 2004, la productivité du travail dans la Grande Région, de 55 130 SPA, a dépassé la moyenne de l'UE-25 d'environ 7 pour cent. Une fois encore, c'est le Luxembourg qui se trouve en tête avec un PIB par actif (en SPA, concept intérieur) de 60 pour cent supérieur. Au Grand-Duché, le PIB par actif était de plus 80 000 SPA en 2004. La Wallonie et la Lorraine suivent à bonne distance, les deux régions allemandes fermant la marche. La production par actif y est en effet inférieure à la moyenne européenne. Ainsi les résultats au niveau européen diffèrent-ils en partie par rapport au PIB par habitant. Une comparaison des deux indicateurs peut le cas échéant fournir une explication à cela. Il faut pour ce faire diviser les deux chiffres : le résultat obtenu fait apparaître qu'en Wallonie, un actif doit nourrir trois per-

sonnes, alors qu'au Luxembourg, il n'en a qu'une et demie à charge, soit deux fois moins. La Lorraine atteint un coefficient de 2,8, les deux régions allemandes la devançant avec respectivement 2,3 pour la Rhénanie-Palatinat et 2,1 pour la Sarre (total Grande Région : 2,5 ; UE-25 : 2,3). S'agissant du Grand-Duché, il faut néanmoins tenir compte du fait que la caisse de l'Etat doit faire face à des dépenses de plus en plus importantes en raison des prestations sociales versées à l'étranger – notamment le paiement d'allocations familiales au profit des travailleurs frontaliers ou le virement de retraites dans les régions voisines ou d'autres pays européens (surtout le Portugal et l'Italie).



### **Facteurs influençant la productivité du travail : temps de travail plus ou moins longs, part du travail à temps partiel**

L'interprétation de cet indicateur requiert lui aussi certaines précautions : par rapport au PIB par habitant, les chiffres ne sont certes pas faussés par les flux de navetteurs, la production d'une région sous forme de marchandises et de services étant en effet rapportée au facteur travail. En même temps toutefois, les différences dans la durée du travail ainsi que l'ampleur du travail à temps partiel ne sont pas prises en considération dans les calculs – des critères qui, dans la Grande Région, varient sensiblement. En Rhénanie-Palatinat et en Sarre, près de 23 pour cent de tous les salariés travaillaient à temps partiel en 2004. Dans les composantes régionales où la productivité du travail est nettement supérieure, ce taux oscille en revanche entre 16,3 pour cent au Luxembourg et 20,9 pour cent en Wallonie, en passant par 19,5 pour cent en Lorraine.

### **Taux de croissance de la productivité : la Wallonie en tête de la Grande Région**

Une fois encore, il est intéressant ici d'observer la dynamique de croissance : alors que dans le cas de tous les indicateurs étudiés jusqu'alors, le Luxembourg était leader généralement incontesté, il doit ici céder sa place à la Wallonie. Entre 1999 et 2004 en effet, la région

belge a pu augmenter sa productivité du travail de plus d'un cinquième, le Luxembourg ne progressant pendant ce temps que de 17 pour cent, se trouvant quasiment à égalité avec la Sarre. Par contre, la croissance en Rhénanie-Palatinat et en Lorraine est demeurée modeste durant cette même période. Dans la Grande Région considérée globalement, la dynamique de croissance s'est inscrite dans la moyenne européenne. Au final, elle est malgré tout restée plutôt faible.

## 2.2 Science, technologie, innovation

En regard de la conversion économique tendant vers une économie basée sur la connaissance, les secteurs de la formation, des sciences, de la recherche et de la technologie gagnent en importance. Les nouvelles technologies, un personnel qualifié et une forte capacité d'innovation sont les conditions essentielles d'une croissance économique et de la compétitivité et sont en même temps des indicateurs permettant de mesurer la capacité d'adaptation et de renouvellement de l'économie. Il faut donc faire des efforts considérables pour créer un environnement stimulant la recherche, le développement et l'innovation dans le but de passer à une société basée sur la connaissance.

Aux fins de la saisie statistique et de l'évaluation des potentiels d'innovation et technologiques, un large éventail d'indicateurs a été élaboré au niveau européen. Ces indicateurs sont calculés et actualisés chaque année.<sup>33</sup> Certains d'entre eux (peu nombreux toutefois) sont également disponibles au plan régional sous une forme harmonisée. Des comparaisons interrégionales peuvent ainsi être établies, à tout le moins au regard de quelques données clés. Pour la Grande Région et ses composantes, une telle comparaison interviendra ci-après – avec référence à la moyenne européenne respective – sur le fondement de données relatives à la recherche et au développement<sup>34</sup>, aux ressources humaines et à l'emploi dans le domaine des sciences et de la technologie ainsi qu'à l'indice d'innovation régional. Il est toutefois à noter que le potentiel innovant d'une région ne saurait être exprimé au moyen de quelques rares indices, mais résulte de l'interaction complexe d'un grand nombre de facteurs. Les résultats ci-dessous ne livrent donc qu'un aperçu partiel de la riche structure d'innovation.

### **Recherche et développement**

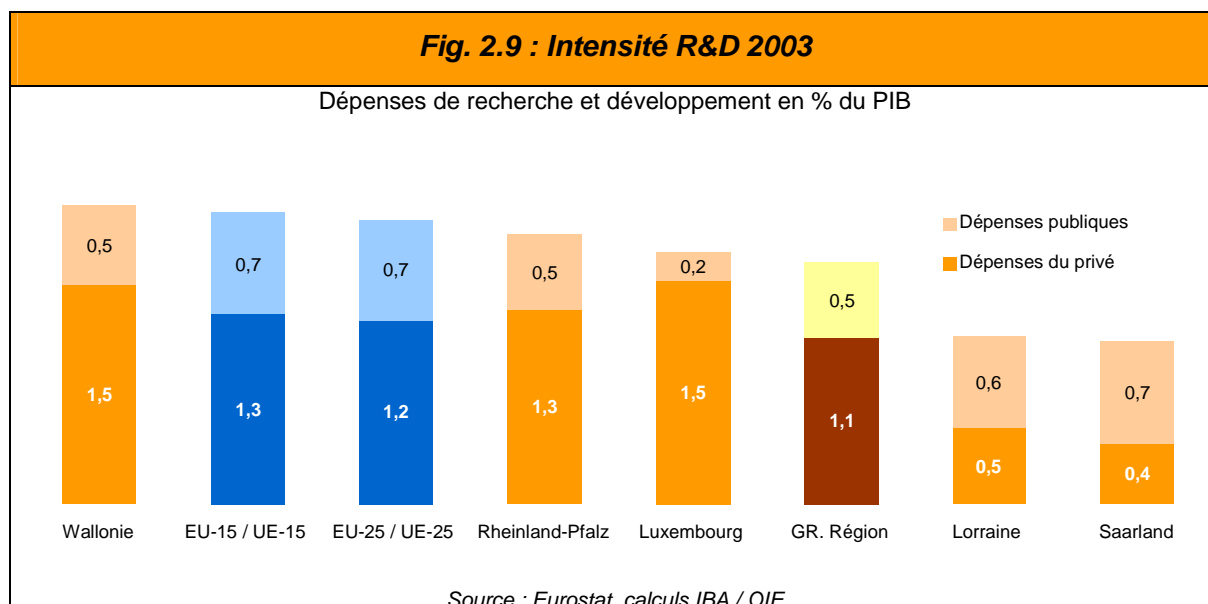
D'une manière générale, les dépenses de recherche et développement (R&D) servent d'indicateur central pour juger de l'esprit d'innovation d'un pays. Il faut ce faisant distinguer le secteur financé par des fonds publics et les dépenses de R&D de l'économie privée. Ces dernières représentent une partie importante du potentiel de développement des régions et déterminent de manière décisive la compétitivité régionale. Aussi, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, l'UE s'est-elle fixée pour objectif de faire passer la part des dépenses de R&D à 3 pour cent du produit intérieur brut jusqu'en 2010, la contribution de l'économie privée s'établissant ce faisant à deux tiers, celle du secteur public, à un tiers.

<sup>33</sup> Cf. pour les détails : <http://trendchart.cordis.lu/index.cfm>.

<sup>34</sup> Dans les statistiques régionales d'Eurostat, on ne dispose ici pour toutes les composantes de la Grande Région que de données concernant les dépenses de R&D en % du PIB. Les données concernant les effectifs R&D ainsi que les brevets sont soit incomplètes (not. en Wallonie et en Lorraine), soit trop imprécises et ne sont donc pas traitées ici.

### Faible intensité R&D dans la Grande Région

En 2003 dans la Grande Région, les dépenses de recherche et développement ont correspondu à environ 1,6 pour cent du produit intérieur brut – nettement moins que la moyenne européenne (UE-25 : 1,9% ; UE-15 : 2%). De nombreux efforts devront en conséquence être encore déployés autant au niveau de l'Europe que de la Grande Région pour au moins se rapprocher de l'objectif de Lisbonne, à savoir 3 pour cent, en 2010.



### Grande disparité de l'intensité R&D entre les régions

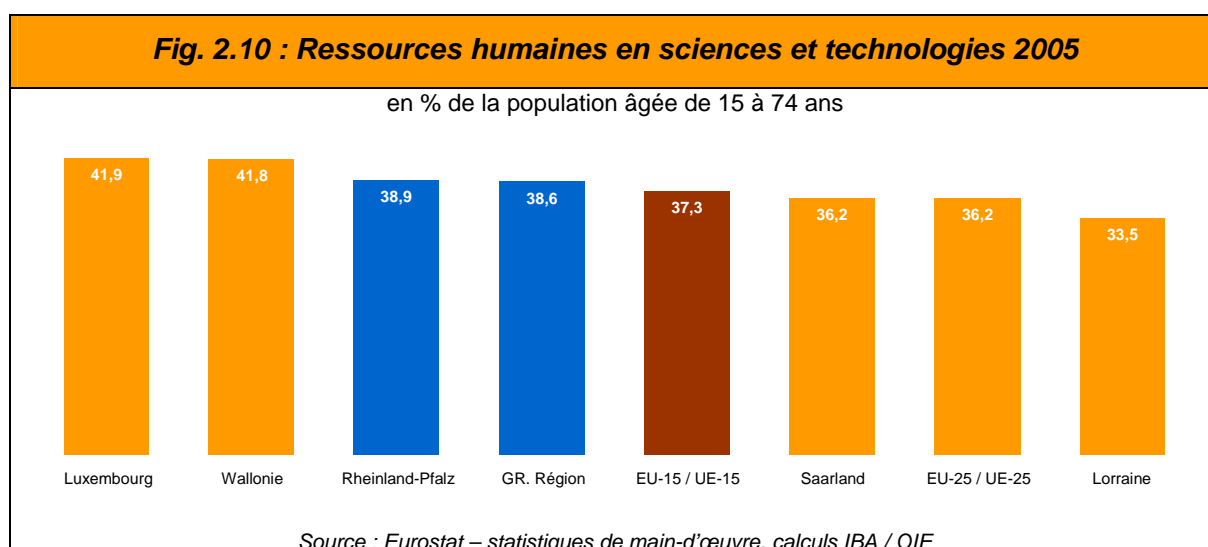
Dans la Grande Région, d'importants écarts apparaissent ainsi dans l'intensité des activités de recherche des diverses composantes régionales : on notera en particulier la grande différence entre la Rhénanie-Palatinat, le Luxembourg et la Wallonie d'une part, la Sarre et la Lorraine d'autre part. Non seulement les dépenses totales de R&D varient sensiblement entre ces deux groupes, mais également les pourcentages respectifs détenus par le secteur public et le secteur privé. Alors que les pourcentages relativement élevés de la R&D dans le PIB en Rhénanie-Palatinat, au Grand-Duché et en Wallonie belge sont principalement dus aux activités de recherche des entreprises, la contribution R&D du secteur public est relativement élevée en Sarre et en Lorraine pour une activité du secteur privé bien inférieure à la moyenne. En les comparant au niveau national respectif, les deux régions n'affichent qu'une très faible intensité dans le domaine de la R&D. Un aspect structurel devrait également avoir son importance ici : dans les deux régions en effet, le poids des grandes entreprises est, dans le domaine industriel justement, toujours considérable dans l'économie et en terme d'emplois. Souvent toutefois, il s'agit de sites de production et de filiales de groupes internationaux dont le siège se situe en dehors de la Grande Région – et c'est là, en règle générale, qu'une grande partie des activités R&D sont menées.

### Ressources humaines dans le domaine des sciences et des technologies

Un personnel qualifié et des emplois correspondants sont un facteur important pour maintenir et surtout améliorer la compétitivité d'un pays ou d'une région. Pour ce faire, il faut d'une part disposer de bonnes possibilités de formation et d'autre part d'emplois où appliquer les

connaissances acquises. Un indicateur important dans ce contexte est représenté par les ressources humaines en sciences et technologies (RHST)<sup>35</sup>. En font partie toutes les personnes qui disposent d'un diplôme universitaire ou travaillent dans des professions où l'on requiert normalement un tel diplôme. Cet indicateur comprend ainsi tous les salariés qui, de par leur formation ou leur activité professionnelle, sont en contact avec la production, la diffusion et l'application de connaissances scientifiques et technologiques.

Ainsi les ressources humaines dont une région dispose dans le domaine des sciences et des technologies sont-elles souvent considérées comme un indicateur fiable de la croissance (ou du potentiel de croissance) de l'économie basée sur la connaissance. Considérant la population âgée de 15 à 74 ans, la Grande Région se trouve dans une situation *a priori* tout à fait favorable à cet égard : avec une part de près de 38 pour cent en 2005, l'espace de coopération se situe légèrement au-dessus du niveau européen. La concentration en RHST est – comme pour l'intensité R&D – supérieure à la moyenne en Wallonie et en Rhénanie-Palatinat, suivies de près par le Luxembourg. Comparativement, la Sarre et la Lorraine disposent d'un pourcentage sensiblement inférieur de ressources humaines dans le domaine des sciences et des technologies.



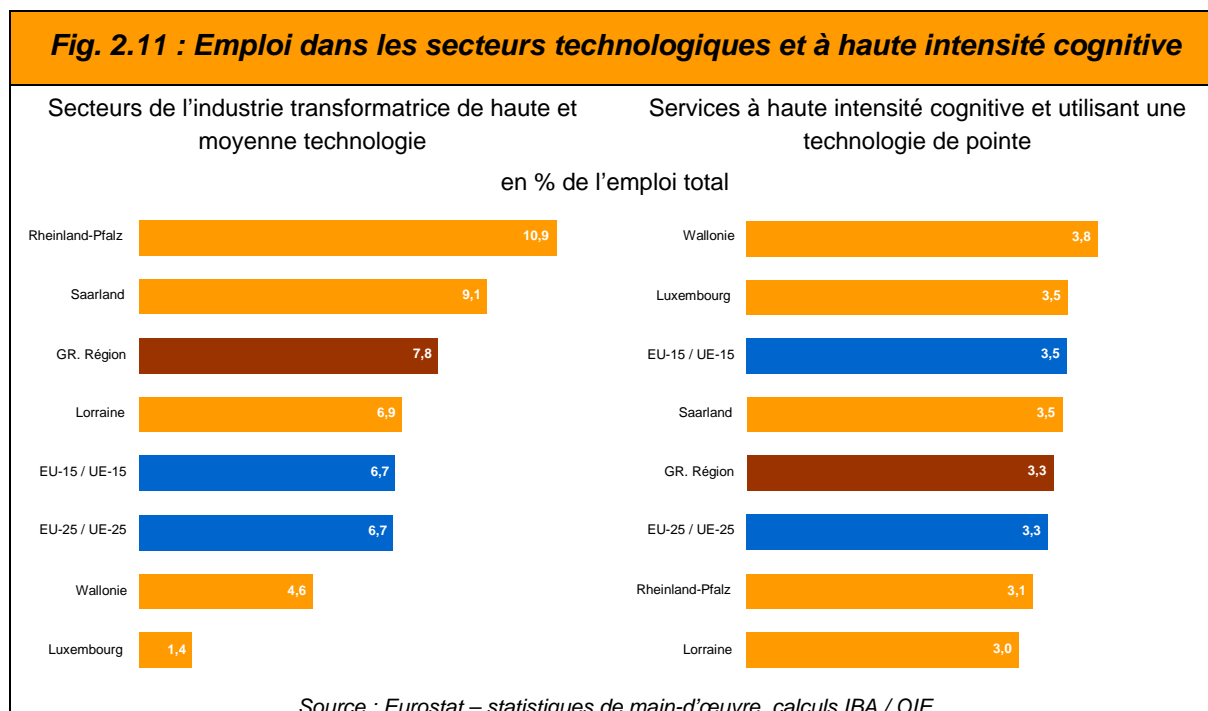
### **Emploi dans les secteurs technologiques et à haute intensité cognitive**

En 2005, dans la Grande Région, près de 8 pour cent des salariés étaient employés dans l'industrie transformatrice, et ce dans des secteurs de haute et moyenne technologie<sup>36</sup> – soit un pour cent de plus que la moyenne européenne. Les deux régions allemandes, fortement industrialisées, enregistrent ici des taux supérieurs à la moyenne. La Lorraine se trouve dans la moyenne européenne, une moyenne que ni la Wallonie ni, en particulier, le Luxembourg n'atteignent, tant s'en faut.

<sup>35</sup> RHST – Ressources humaines en sciences et technologies.

<sup>36</sup> NACE Rév. 1.1 Codes 24, 29-35 (secteur de haute technologie) ; codes 23, 25-27, 38 (secteur de moyenne technologie) (TBEI 4.5 et RIS 1.4).

S'agissant de l'emploi dans les services à haute intensité cognitive et utilisant une technologie de pointe, la Grande Région se situe tout à fait au niveau européen.<sup>37</sup> 3,3 pour cent de la main-d'œuvre totale y occupent en effet un poste. La Wallonie, avec 3,8 pour cent, se trouve nettement en tête de l'espace de coopération. Suivent la Sarre et le Luxembourg, avec un taux de 3,5 pour cent respectivement. La Rhénanie-Palatinat et la Lorraine, avec 3,1 et 3,0 pour cent, restent quelque peu à la traîne.



### La Grande Région à la lumière de l'indice régional d'innovation (RIS) de l'UE

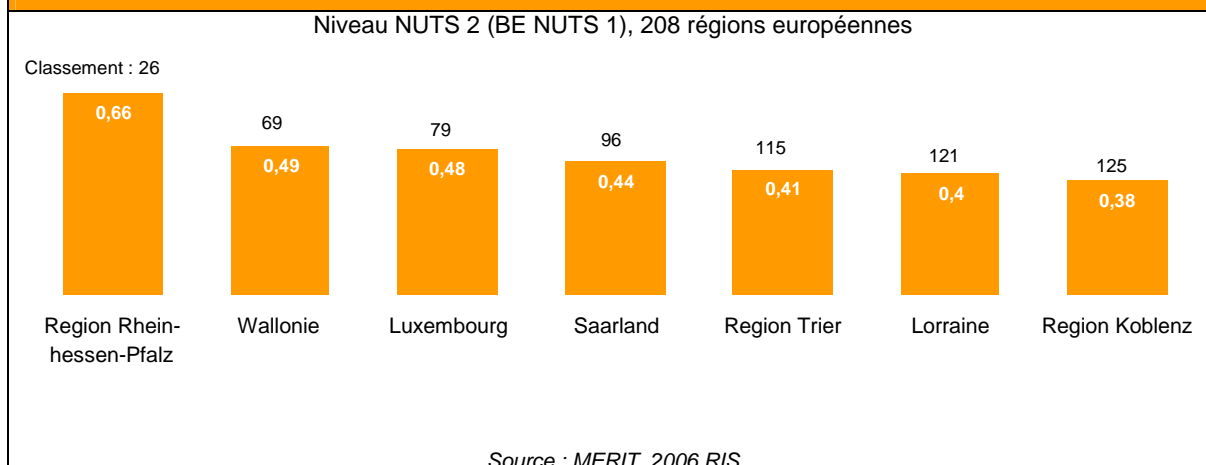
Comme outil de suivi annuel de la stratégie de Lisbonne, la Commission européenne publie depuis 2000 le Tableau de bord européen de l'innovation (TBEI). Son pendant au niveau NUTS 2 est l'indice régional d'innovation paru pour la troisième fois depuis 2002 et qui, comparativement au TBEI, se compose d'un nombre limité d'indicateurs.<sup>38</sup> En 2006, 208 régions ont été évaluées au moyen de sept indicateurs.<sup>39</sup> La base de données utilisée concerne la période 2002/2003.

<sup>37</sup> NACE Rév. 1.1 Services à haute intensité cognitive utilisant une technologie de pointe : codes 64, 72, 73 (TBEI 4.1 et RIS 1.5).

<sup>38</sup> Au niveau régional, les données disponibles sont relativement peu nombreuses. Parallèlement aux statistiques R&D, elles proviennent principalement des statistiques européennes de la main-d'œuvre. Les données sont également limitées au regard de l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS) qui recueille de nombreuses informations sur les activités d'innovation des entreprises – celles-ci ne sont malheureusement pas disponibles au plan régional.

<sup>39</sup> A savoir : ressources humaines dans des centres de science et de technologie, participation à la formation permanente, dépenses publiques en % du PIB, dépenses de R&D de l'économie privée en % du PIB, salariés des secteurs de l'industrie transformatrice de haute et moyenne technologie; salariés des services de haute technologie, déclarations de brevets auprès de l'OEB.



**Fig. 2.12 : Résultats selon l'indice régional d'innovation européen 2006**

L'analyse des résultats ainsi obtenus révèle que pour ce qui concerne les performances innovantes, la Grande Région avec ses composantes régionales n'est placée qu'en milieu de classement des régions européennes. C'est la Rhénanie-Palatinat qui obtient ici le meilleur résultat, se classant au 26<sup>e</sup> rang. Suivent à bonne distance la Wallonie (69<sup>e</sup> place),<sup>40</sup> le Luxembourg (79<sup>e</sup> place) et la Sarre (96<sup>e</sup> place). Les régions de Trèves (115<sup>e</sup> place) et de Coblenz (125<sup>e</sup> place) ainsi que la Lorraine (121<sup>e</sup> place) se trouvent plutôt en fin de milieu de tableau.

### **Développement du secteur de la recherche et promotion des compétences innovantes des entreprises : une tâche toujours prioritaire**

Comme il a été dit plus haut, l'activité innovante régionale résulte de l'interaction complexe de différents facteurs qui ne saurait être réduite à quelques indices. Au cours de ces dernières années, voire décennies, toutes les régions de l'espace de coopération ont en partie déployé des efforts considérables aux fins de développer leurs structures de recherche et de promouvoir le transfert de connaissances entre les universités, les instituts de recherche et l'économie, notamment en vue de renforcer la compétitivité et les capacités d'innovation des petites et moyennes entreprises (PME). Il existe aujourd'hui dans la Grande Région un grand nombre de sites et d'activités dédiés à la recherche et au transfert de connaissances. Ceux-ci sont complétés par un ensemble « d'initiatives cluster » s'étant développées dans toutes les composantes régionales afin d'obtenir une synergie des forces dans des secteurs d'activité dominants et des champs de compétence d'avenir.<sup>41</sup> L'indice régional d'innovation – malgré tout le scepticisme face à la méthode employée<sup>42</sup> – met toutefois en évidence, selon les résultats précédemment évoqués, un certain retard de la Grande Région. C'est pourquoi, le développement du secteur de la recherche, la promotion des compétences innovantes des entreprises (et tout particulièrement des PME) ainsi que la mise en place d'un environnement innovateur restent une priorité absolue de la politique économique, d'innovation et structurelle dans toutes les composantes régionales de l'espace de coopération.

<sup>40</sup> Rem. Dans le RIS, il n'est tenu compte de la Belgique qu'au niveau NUTS 1.

<sup>41</sup> Cf. pour les détails Inmit et. al. (Ed.) : Structures des clusters dans la Grande Région. Etude commissionnée par le Comité économique et social de la Grande Région, Trèves, avril 2006.

<sup>42</sup> Cf. p.ex. pour le Luxembourg: Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur / Observatoire de la compétitivité (Ed.) : Bilan Compétitivité 2007. En route vers Lisbonne, Luxembourg, Sept. 2007 (ainsi que l'édition 2006).

### 3. Evolution du marché du travail et de l'emploi<sup>43</sup>

#### 3.1 Situation sur le marché du travail

Le groupe de travail s'est efforcé de fonder ses comparaisons au niveau de la Grande Région sur les données les plus récentes du marché de l'emploi. Les données les plus récentes sur l'évolution de l'emploi et du marché du travail à la date d'établissement du rapport sont celles d'Eurostat qui se réfèrent à l'année 2005. Il est tenu compte des évolutions plus récentes en faisant recours à des informations supplémentaires des instituts statistiques de la Grande Région et à des publications régionales. Les comparaisons au niveau de la Grande Région se réfèrent néanmoins pour l'essentiel à l'année de référence 2005, ce qui peut fausser quelque peu les résultats relatifs au marché de l'emploi, la détente observée sur le marché de l'emploi en 2006 et 2007 n'ayant pu être prise en compte dans cette analyse.

La description de la situation sur le marché de l'emploi dans la Grande Région se base principalement sur le taux d'emploi et le taux de chômage, de même que sur les objectifs de la politique européenne de l'emploi. Ces indicateurs donnent une idée globale de la performance des marchés de l'emploi dans les régions partenaires.

#### *L'évolution de l'emploi stagne au cours des dernières années*

Avec ses quelque 4,6 millions d'actifs occupés, la Grande Région représente 2,7% des actifs occupés en Europe (UE des 15 et 2,4% dans l'UE des 25). Ces 4 millions de travailleurs représentent le même pourcentage de l'emploi salarié (2,6% dans l'UE des 15 et 2,2% dans l'UE des 25). L'évolution de l'emploi dans les composantes de la Grande Région est cependant moins dynamique qu'en moyenne européenne. L'évolution dynamique de l'emploi a globalement baissé au cours des dernières années. Dans toutes les régions comme en Europe, les taux de modification annuels moyens sont plus élevés sur la période allant de 1995 à 2005 que sur la période plus courte 2000 - 2005.

Après avoir enregistré des taux de croissance élevés entre 1998 et 2000, le niveau absolu de l'emploi a pour l'essentiel stagné – on a même enregistré un léger recul de l'emploi global en 2003. Au cours des deux années suivantes, l'évolution a de nouveau été légèrement positive. En Lorraine toutefois, les taux de modification sont négatifs en continu depuis 2003. Grâce à une croissance de l'emploi bien supérieure à la moyenne, le Luxembourg occupe

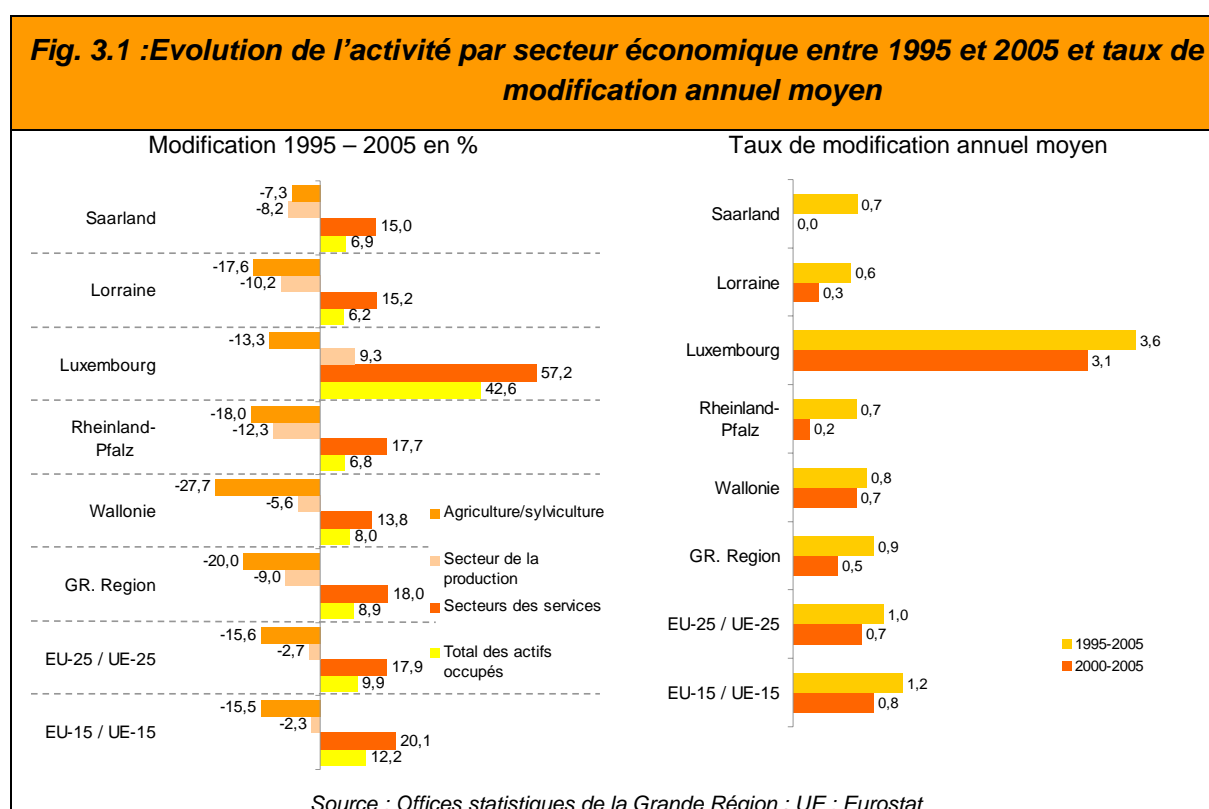
---

<sup>43</sup> Les sources de données utilisées pour les informations comparatives sur les marchés de l'emploi régionaux sont en Europe les résultats de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT). Elle englobe toutes les personnes à partir de 15 ans vivant dans des ménages privés. A partir de ces données de base, Eurostat met à disposition le taux d'emploi et le taux de chômage, critères clés de la description du marché de l'emploi, conformément aux recommandations et définitions du Bureau International du Travail (BIT). Ces deux indicateurs sont calculés selon le principe de la résidence. Dans le cas du Luxembourg notamment, cette méthode entraîne une sous-estimation systématique de l'emploi, étant donné qu'il n'est pas tenu compte des nombreux frontaliers qui se rendent au Grand-Duché de Luxembourg tous les jours ou toutes les semaines pour y travailler. En complément des données de l'enquête sur les forces de travail, on a donc recours, pour décrire l'évolution de l'emploi, aux données sur les salariés qui sont recensés selon le concept du lieu de travail dans le cadre des comptes régionaux, nationaux et européens (on entend par actifs au lieu de travail les travailleurs non salariés et salariés qui travaillent dans la région considérée, indépendamment de leur domicile. Les travailleurs au lieu de travail sont les personnes qui travaillent pour un employeur public ou privé et reçoivent en contrepartie un salaire, un traitement, une gratification, un salaire au rendement ou des prestations en nature. Les militaires de carrière sont également considérés comme des travailleurs).

une excellente place non seulement dans la Grande Région, mais aussi en Europe. A l'exception de l'Irlande, aucun autre pays n'obtient de meilleurs résultats.<sup>44</sup> Après l'effondrement économique en 2001, le Grand-Duché a réussi à créer un grand nombre de nouveaux emplois au cours des années suivantes, contrairement à la plupart des pays européens.

### La réduction des effectifs dans l'industrie est compensée par le secteur des services

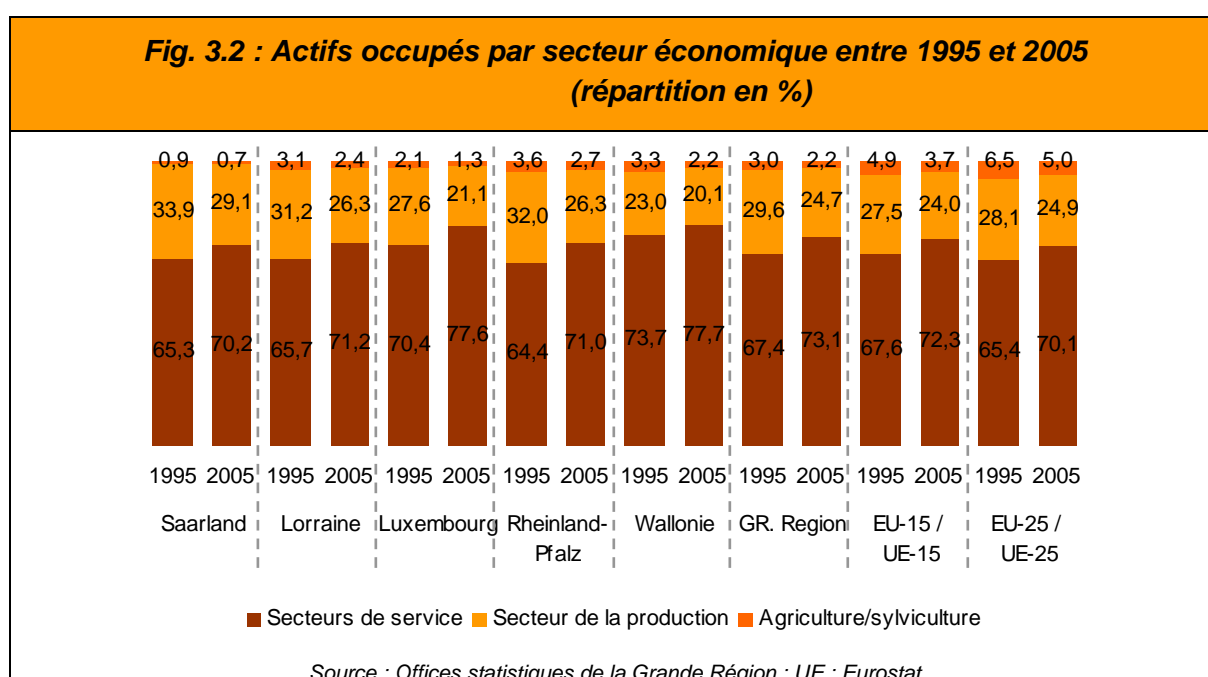
Depuis 2000, l'emploi global dans l'UE a augmenté de 8,5 millions de personnes, ce qui est notamment dû à la création de nombreux emplois nets dans le secteur des services. Le recul de l'emploi dans l'industrie (-1,6 million) et l'agriculture (-1,2 million) depuis l'an 2000 a donc été plus que compensé. Dans la Grande Région également, le solde positif de l'évolution de l'emploi des dernières années, bien que modéré, est dû à la hausse de l'emploi dans le secteur des services, alors que les effectifs continuent à baisser dans l'agriculture et l'industrie. Sur la période décennale 1995 – 2005, le nombre des actifs occupés dans la Grande Région a globalement augmenté de plus de 370 000 personnes (soit 8,9%). L'emploi supplémentaire de plus de 500 000 actifs dans le secteur des services a été 3,5 fois supérieur aux pertes observées dans le secteur de la production.



Le poids de l'emploi dans les différents secteurs économiques a changé en conséquence. En 1995, un actif occupé sur trois environ travaillait dans le secteur de la production ; en

<sup>44</sup> Cf. également Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle (IBA) : Der Arbeitsmarkt in der Großregion bis 2020. Perspektiven für das Saarland, Lothringen, Luxemburg, Rheinland-Pfalz, die Wallonie und die Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens, Bielefeld 2007 / Observatoire Interrégional du marché de l'emploi (OIE) : Le marché du travail de la Grande Région à l'horizon 2020. Perspectives pour la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et la Communauté germanophone de Belgique, Bielefeld, 2007, p. 284 et suivantes.

2005, on ne compte plus dans ce secteur qu'un salarié sur quatre. Par contre, les secteurs des services sont passés sur la même période de 67% à 73%. Ils revêtent une importance particulière au Luxembourg et en Wallonie. Au niveau européen, l'emploi a augmenté dans tous les volets du secteur des services, à l'exception des établissements de crédit et compagnies d'assurance. La hausse de l'emploi dans le secteur des services en Europe comme dans la Grande Région était stimulée notamment par les secteurs des services aux entreprises (NACE K) et de la santé et de l'action sociale (NACE N) dont la part de travailleurs a pu augmenter de 3,1 et 1,5 points depuis 1995. Le Luxembourg, suivi de la Sarre, affiche la part la plus élevée de travailleurs dans les services aux entreprises et l'augmentation relative la plus importante.<sup>45</sup> Les deux tiers environ de la hausse de l'emploi au Luxembourg étaient dus à ce domaine et au secteur financier. Dans le secteur de la santé, la Wallonie accuse la part la plus élevée de travailleurs et la plus forte hausse de l'emploi dans ce domaine, suivie de la Rhénanie-Palatinat.



### 3.2 Evolution de l'emploi

Des objectifs clairs ont été définis pour l'évolution de l'emploi global et de celui des femmes et des travailleurs âgés à partir de 55 ans dans le cadre de la Stratégie européenne pour l'emploi à Lisbonne et à Stockholm. Le taux d'emploi global, qui correspond au pourcentage d'actifs entre 15 et 64 ans dans la population active du même âge, doit passer à 70% d'ici 2010. Parallèlement, il est prévu de faire passer le taux d'emploi des femmes à au moins 60% et celui des travailleurs âgés à 50%. La faible hausse de l'emploi observée au sein de l'UE depuis 2001 a cependant ralenti le processus de mise en œuvre des objectifs définis en terme d'emploi à Lisbonne et Stockholm. En regard des perspectives assez limitées quant à

<sup>45</sup> Entre 1985 et 2004, le Luxembourg a affiché une hausse bien supérieure à la moyenne dans le secteur des services aux entreprises : l'emploi a été multiplié par six pendant cette période, alors que l'emploi global n'a même pas doublé. Dans le secteur du traitement des données et des bases de données, l'emploi a augmenté d'un facteur 16 (cf. STATEC (Ed.) : The Luxembourg economy. A kaleidoscope 2006, Luxembourg, Avril 2007, p. 41).

une hausse plus importante de l'emploi dans un proche avenir, l'objectif global ne pourra probablement être atteint qu'avec quelques années de retard. En Europe, les dernières évolutions observées au niveau des objectifs pour les femmes et les personnes entre 55 et 64 ans sont toutefois prometteuses – même si le chemin à parcourir est encore long dans certains domaines.<sup>46</sup>

### **Evolution des taux d'emploi**

En 2005, la Grande Région atteint un **taux d'emploi global** de 62,1%, soit un résultat inférieur de 1,5 point à la valeur européenne comparative (UE des 25 ; UE des 15 : -1,6 point). Il existe cependant toujours des disparités importantes entre les régions au niveau de l'emploi. La fourchette va de 56,1% en Wallonie à 66,9% en Rhénanie-Palatinat, seule région à dépasser la moyenne européenne.

On relève depuis 2000 dans toutes les régions des hausses du taux d'emploi qui représentent toutefois juste la moitié de celles de tous les Etats-membres européens. La Wallonie affiche la plus faible modification sur ce critère central, soit 0,1 point, et le plus grand écart par rapport à l'objectif d'emploi de 70%. La modification la plus positive est notée en Sarre, puis en Rhénanie-Palatinat et au Luxembourg au second rang ainsi qu'en Lorraine (cf. Fig. 3.3).

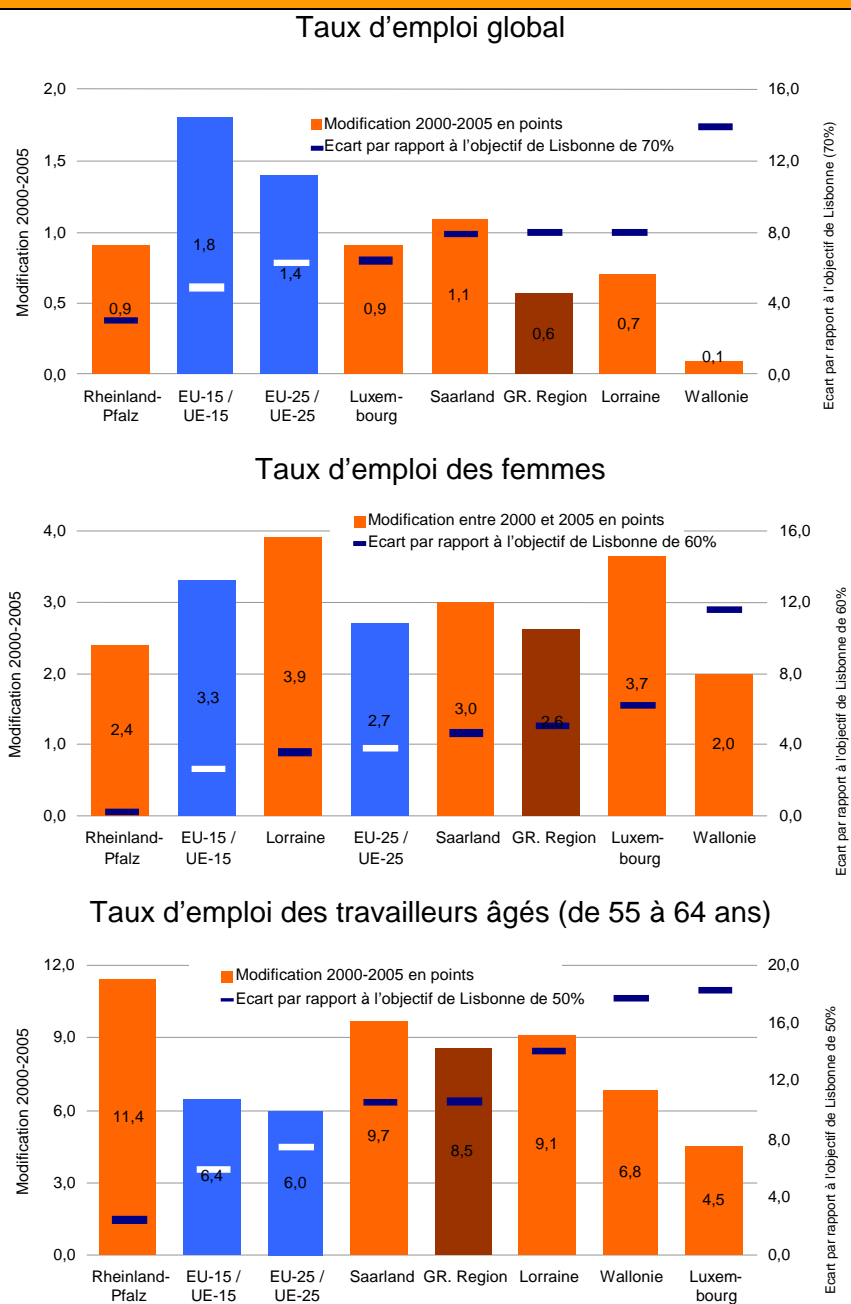
### **Des hausses plus importantes dans le taux d'emploi des femmes**

La hausse du taux d'emploi des femmes depuis 2000 est nettement plus forte que celle de l'emploi global. Avec +2,6 points, elle est à peu près équivalente à l'évolution au niveau européen (UE des 25 pays). Par rapport à l'évolution dans l'UE des 15 (+3,3 points), cette hausse est toutefois plus faible. En 2005, le taux d'emploi des femmes dans la Grande Région est de 54,9% ; avec un écart de 5,1 points par rapport à l'objectif défini dans la Stratégie européenne pour l'emploi de 60%, il est toujours inférieur aux valeurs comparatives des autres pays européens.

Avec un plus de deux points, la Wallonie occupe la dernière place dans la Grande Région, comme c'était déjà le cas pour l'évolution de l'emploi global, et affiche ici aussi le plus grand écart par rapport à l'objectif d'emploi européen. Depuis l'an 2000, la Lorraine a pu doubler la modification du taux d'emploi des femmes, suivie du Luxembourg qui se place juste avant la Wallonie quant à l'écart par rapport à l'objectif de Lisbonne, étant entendu que cet écart est cependant inférieur de moitié à celui observé pour la Wallonie. Grâce à une modification supérieure à la moyenne régionale et européenne, la Sarre a pu réduire en continu le déficit en terme d'emploi féminin ; la Rhénanie-Palatinat, quant à elle, a déjà presque atteint l'objectif de 60%.

<sup>46</sup> Commission Européenne (Ed.) : Des régions en croissance, une Europe en croissance – Quatrième rapport sur la cohésion économique et sociale – COM (2007) 694 définitif, Luxembourg : Office des Publications Officielles des Communautés Européennes, 2007, p. 20.

**Fig. 3.3 : Modification du taux d'emploi entre 2000 et 2005 et écart par rapport à l'objectif de Lisbonne (points)**



Sources : Eurostat – enquête sur les forces de travail, calculs IBA / OIE

Information sur l'interprétation des graphiques : les régions sont classées en fonction de l'écart par rapport à l'objectif d'emploi respectif de Lisbonne et Stockholm. Plus une région se trouve vers la gauche du graphique, plus elle s'est rapprochée de l'objectif. La hauteur des colonnes correspond à la modification des taux d'emploi sur la période 2000-2005, exprimée sous forme de points.

### Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans

En Europe, le taux d'emploi des travailleurs âgés est passé à 42,5%. Cette hausse contraste fortement avec la baisse du taux depuis de nombreuses années, conséquence de la tendance à la préretraite observée dans un grand nombre de pays. Malgré cette hausse, le taux

d'emploi est encore inférieur de plus de 7 points en 2005 à l'objectif de 50% défini à l'horizon 2010<sup>47</sup>. Il reste donc encore beaucoup à faire en terme de promotion de l'emploi des travailleurs âgés.

Avec 39,4%, soit un écart de plus de 10 points par rapport à l'objectif, la Grande Région obtient un score encore plus mauvais. Seule la Rhénanie-Palatinat semble être sur la bonne voie pour atteindre l'objectif et affiche depuis 2000 un plus de 11,4 points, soit la hausse la plus prononcée de l'emploi des travailleurs âgés, suivie de la Sarre. Malgré des hausses dans un ordre de grandeur comparable, l'écart par rapport à l'objectif de 50% est nettement plus important en Lorraine. La Wallonie et le Luxembourg occupent les dernières places en ce qui concerne l'état et l'évolution de l'emploi des travailleurs âgés.

### ***Il est nécessaire de renforcer les efforts pour atteindre l'objectif de Lisbonne***

Si l'on considère toutes les régions en Europe, on a pu atteindre entre 2000 et 2005 une certaine convergence des taux d'emploi. Sur ces cinq années, la différence entre le taux d'emploi moyen dans les régions affichant le taux d'emploi le plus élevé (10%) et dans les régions accusant le taux d'emploi le plus faible (10%) est passée de 30 à 27 points<sup>48</sup>. La Grande Région accusait en 2002 le plus grand écart, soit 12,1 points, entre le taux d'emploi le plus élevé et le taux le plus faible. Pour atteindre l'objectif de Lisbonne, soit un taux d'emploi de 70% de la population active, ainsi que les objectifs définis pour les femmes et les travailleurs âgés, il faudra que le nombre de salariés augmente sensiblement dans la Grande Région au cours des prochaines années. En regard des hausses modérées de l'emploi sur cette période de cinq ans, ce processus devrait prendre encore quelque temps, au-delà de 2010.

## **3.3 Etat et évolution du chômage**

Le signe le plus visible des déséquilibres sur le marché de l'emploi est le nombre des chômeurs et le taux de chômage. En 2004<sup>49</sup>, quelque 581 000 personnes étaient au chômage en moyenne dans la Grande Région selon les informations des instituts statistiques de la Grande Région. Le chômage reste ainsi un problème pressant dans la zone de coopération, même si des reculs du chômage sont enregistrés actuellement dans quelques régions.<sup>50</sup> Ainsi, la Sarre a enregistré par exemple en septembre 2007 le niveau de chômage le plus faible depuis 1992<sup>51</sup> et l'INSEE Lorraine déclare également depuis 2005 une baisse du chômage en Lorraine.<sup>52</sup>

<sup>47</sup> Cf. *ibid.* et Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle / Observatoire Interrégional du marché de l'emploi (2007), *loc.cit.*

<sup>48</sup> Cf. Commission Européenne (2007), *loc.cit.*

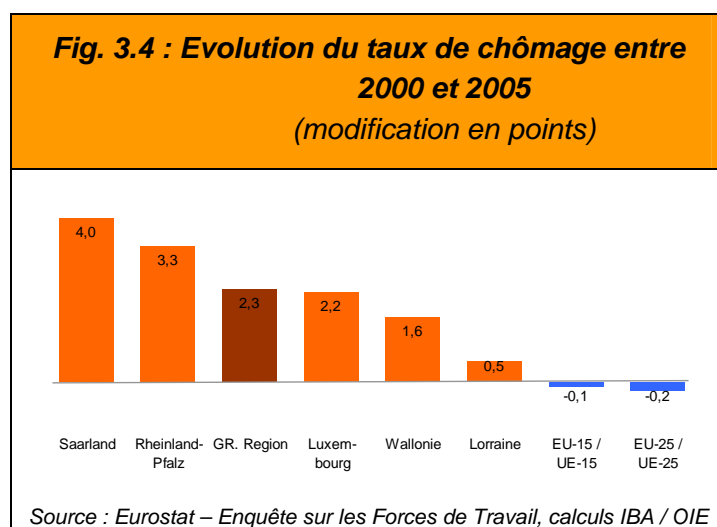
<sup>49</sup> L'introduction du nouveau code social (SGB II) en Allemagne, qui combine l'allocation chômage et l'aide sociale, ne permet plus de comparer sans réserve le nombre de chômeurs à partir de 2005 et les chiffres des années antérieures.

<sup>50</sup> Sur la base de l'enquête sur les forces de travail, les taux de chômage pour la Grande Région et ses composantes ne sont disponibles que jusqu'en 2005. Par contre, les évolutions actuelles en matière de chômage laissent entrevoir un renversement des tendances observées jusqu'à présent.

<sup>51</sup> Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland der Bundesagentur für Arbeit: Der saarländische Arbeitsmarkt im September 2007, communiqué de presse 51/2007, Sarrebruck.

<sup>52</sup> Cf. Économie Lorraine n° 84-85 : Bilan économique ; Chômage – la baisse continue en 2006.

En 2005, le taux de chômage européen était globalement de 9% (UE des 25 ; UE des 15 : 8,2%). Dans la Grande Région, 9,9% de personnes sont touchées par le chômage, sachant toutefois qu'il existe des disparités importantes selon les régions partenaires et les groupes de personnes. Le taux le plus faible est observé au Luxembourg (4,5%). Malgré une évolution très positive de l'emploi au cours des dernières 25 années, un socle de chômage structurel s'est formé au Grand-Duché. Même pendant les périodes de forte hausse de l'emploi, il n'a pas été possible de ramener le chômage au niveau que l'on avait avant les années 90 ou 80. Si on laisse de côté les hausses du chômage dans les régions allemandes, faussées par les statistiques, c'est au Grand-Duché que le chômage a augmenté le plus entre 2000 et 2005.<sup>53</sup>



La hausse supérieure à la moyenne observée en Sarre et en Rhénanie-Palatinat est relativisée lorsque l'on considère la période allant jusqu'en 2004 : les taux de chômage ont augmenté nettement moins fortement, soit de 1,7 et 1,3 points. Par ailleurs, la « Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland » fait état aujourd'hui d'une détente sensible au niveau du chômage. En Lorraine, où l'on enregistre en 2006, pour la quatrième année consécutive, une augmentation des offres d'emploi, le

taux de chômage a moins varié entre 2000 et 2005.

### Evolution du chômage selon les groupes de personnes

En Europe, le taux de chômage est plus important chez les **femmes** que chez les **hommes**. Alors que le taux de chômage des hommes a légèrement augmenté en Europe sur la période 2000 – 2005, celui des femmes a faiblement baissé, ce qui a permis de réduire l'écart entre les deux taux. Dans la Grande Région, la Wallonie affiche les disparités les plus importantes entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes, suivie de la Lorraine et du Luxembourg. Dans ces régions, les taux des femmes sont supérieurs à ceux des hommes, alors que ce rapport est opposé en Sarre et en Rhénanie-Palatinat.

En 2005, le **chômage des jeunes** (des moins de 25 ans) est de 18,7% (UE des 25 ; UE des 15 : 16,9%) et de 20,7% dans la Grande Région, soit deux fois supérieur au taux de chômage global, ce qui est dû à la forte présence sur le marché de jeunes travailleurs peu qualifiés et ne disposant d'aucune expérience.<sup>54</sup> Dans la zone de coopération, le chômage des jeunes est particulièrement prononcé en Wallonie (31,8%) et en Lorraine (23,8%), alors que le taux en Sarre, en Rhénanie-Palatinat et au Luxembourg est inférieur au niveau européen.

<sup>53</sup> Selon le portail statistique de la Grande Région, on ne dispose de chiffres comparables sur le chômage que jusqu'en 2004. Par ailleurs, le nombre de chômeurs a subi une hausse soudaine en Sarre et en Rhénanie-Palatinat entre 2004 et 2005 du fait de la combinaison de l'allocation chômage et de l'aide sociale.

<sup>54</sup> Cf. Commission Européenne (2007), loc.cit.



Avec 4,9%, le **taux de chômage de longue durée**<sup>55</sup> dans la Grande Région est supérieur à la moyenne européenne. Un chômeur sur deux était sans emploi pendant plus d'un an. En Wallonie et en Sarre par contre, où le taux de chômage de longue durée est supérieur à la moyenne, le pourcentage de personnes au chômage depuis longtemps est plus élevé – comme en Rhénanie-Palatinat, où l'on observe toutefois une tendance à la baisse. En Lorraine, le chômage de longue durée est de l'ordre de la moyenne européenne et ne s'est guère modifié depuis 2000. La situation est différente au Luxembourg : le chômage de longue durée (1,2%) est encore bien inférieur à la moyenne au Grand-Duché et le taux n'a augmenté que modérément depuis 2000 par rapport aux autres composantes de la Grande Région. Les chômeurs de longue durée ne représentent qu'un quart de tous les chômeurs, soit un taux relativement faible ; ils ont cependant subi la hausse la plus importante (+4,1%), ce qui laisse penser, tout comme l'évolution du taux de chômage global, qu'il s'agit de problèmes structurels du marché de l'emploi luxembourgeois chez certains groupes de personnes.

**Tab. 3.1 : Taux de chômage de longue durée**

	Taux de chômage de longue durée 2005	Modification entre 2000 et 2005 (points)	Pourcentage des chômeurs de longue durée par rapport à l'ensemble des chômeurs	Modification entre 2000 et 2005 (points)
Saarland	5,8	2,0	53,4	-1,7
Lorraine	4,0	0,3	38,9	0,9
Luxembourg	1,2	0,7	26,4	4,1
Rheinland-Pfalz	4,1	1,2	46,0	-4,9
Wallonie	6,9	0,4	58,6	-5,3
GR. Region	4,9	0,9	49,2	-3,1
EU-25 / UE-25	4,1	-	45,5	-

Source : Eurostat, calculs IBA / OIE

### 3.4 Le marché de l'emploi transfrontalier dans la Grande Région

Dans la Grande Région, plus de 176 000 hommes et femmes traversent aujourd'hui la frontière tous les jours pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail dans une région voisine. L'emploi frontalier dans cet espace est caractérisé par de multiples évolutions. Avec 4% de l'ensemble des travailleurs employés dans la Grande Région comme frontaliers, ce centre européen constitue un espace de mobilité unique en son genre rassemblant le plus grand nombre de frontaliers en Europe.<sup>56</sup> Ce phénomène reflète l'évolution économique et sociale dans les composantes régionales et est principalement dû aux offres d'emploi au Grand-Duché de Luxembourg.

<sup>55</sup> Les personnes qui sont au chômage depuis plus de 12 mois sont indiquées sous forme de pourcentage des actifs occupés.

<sup>56</sup> Seule la Suisse accuse un nombre plus important de frontaliers avec 187 580 entrants (3<sup>ème</sup> trimestre 2006).

**Tab. 3.2 : Travailleurs frontaliers dans la Grande Région (frontaliers entrants/sortants)**

Frontaliers entrants							
Lieu de résidence / Lieu de travail	Allemagne	France	Luxembourg	Belgique	Total des frontaliers entrants	Date	Source
Saarland		20 623	42	144	<b>20 809</b>	30/06/2006	BA
Rheinland-Pfalz		4 884	154	146	<b>5 184</b>	30/06/2006	BA
Lorraine	1 120		200	130	<b>1 450</b>	2005	ADEM Eures
Luxembourg	28 982	64 540		33 201	<b>126 723</b>	30/06/2006	IGSS
Wallonie	437	21 254	314		<b>22 005</b>	30/06/2005	INAMI
GR.Region	30 539	111 301	710	33 621	<b>176 171</b>		

Sarre : 20 938 frontaliers entrants au total résidant à l'étranger au 30/06/2006 (source : BA)

Rhénanie-Palatinat : 6 039 frontaliers entrants au total résidant à l'étranger au 30/06/2005 (source : BA)

Frontaliers sortants							
Lieu de travail / Lieu de Résidence	Allemagne	France	Luxembourg	Belgique	Total des frontaliers sortants	Date	Source
Saarland		1 000	4 795	.	<b>5 795</b>	2001 / 31/03/2006	INSEE / IGSS
Rheinland-Pfalz		120	20 499	.	<b>20 619</b>	2001 / 31/03/2006	INSEE / IGSS
Lorraine	22 530		60 266	4 207	<b>87 003</b>	2006	INSEE
Luxembourg	275	200		381	<b>856</b>	2001 / 30/06/2004	BA / INSEE / INAMI
Wallonie	4 701	4 134	31 102		<b>39 937</b>	30/06/2005 / 31/03/2006	INAMI / IGSS
GR. Region	27 506	5 454	116 662	4 588	<b>154 210</b>		

BA : Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland der Bundesagentur für Arbeit

IGSS : Inspection Générale de la Sécurité Sociale – Luxembourg

INAMI : Institut national d'Assurance Maladie-Invalidité – Belgique

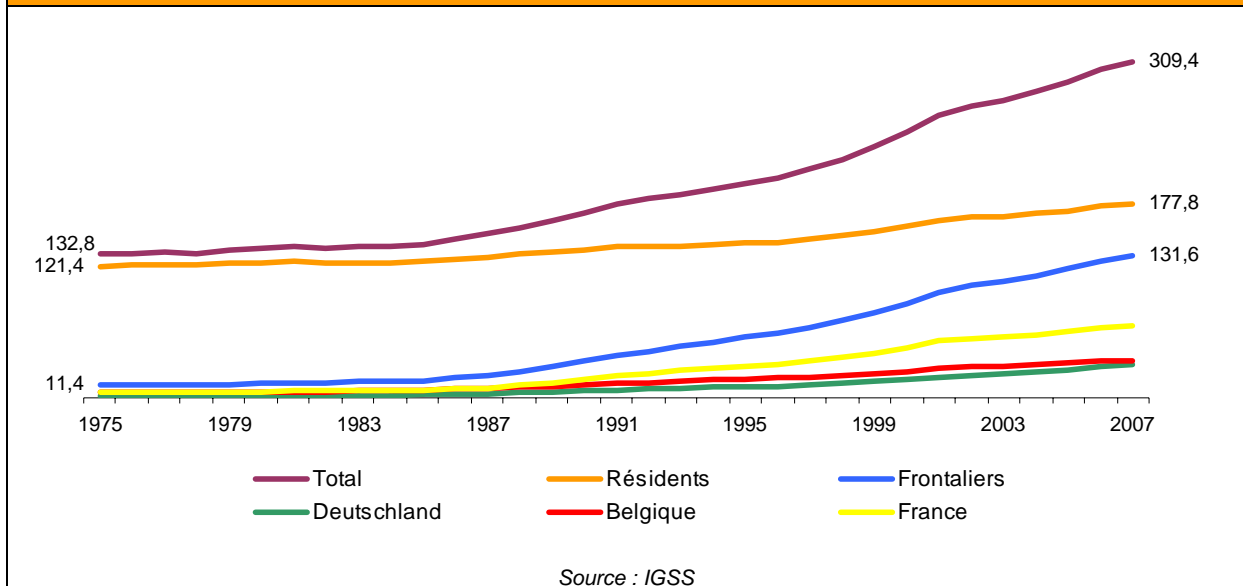
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques – Lorraine

### **La Lorraine et le Luxembourg – le centre dynamique du marché de l'emploi transfrontalier**

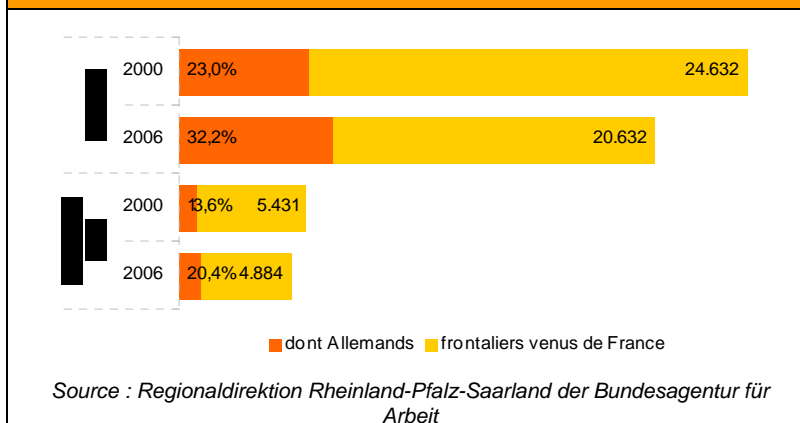
- ▶ Le Luxembourg est le principal employeur des travailleurs frontaliers et renforce encore sa position. Aujourd'hui, environ 72% des frontaliers issus de la Grande Région se rendent au Luxembourg pour y travailler.
- ▶ Avec 87 000 travailleurs, la Lorraine représente 56% des frontaliers sortants et est donc encore la région envoyant le plus de travailleurs dans les pays voisins. Les Lorrains travaillent pour l'essentiel au Luxembourg et en Allemagne. Le flux de frontaliers se rendant dans les régions allemandes est toutefois en légère régression, alors que le Luxembourg attire de plus en plus de travailleurs lorrains. Partant d'un niveau globalement plus faible, le nombre de Lorrains partant travailler en Belgique a subi la hausse la plus élevée par rapport à l'année précédente.
- ▶ Les frontaliers atypiques, c'est-à-dire ceux qui résident à l'étranger et se rendent tous les matins dans leur pays d'origine pour y travailler, sont de plus en plus importants dans la Grande Région. La hausse continue du nombre de frontaliers atypiques entre la Sarre et la Lorraine d'une part et entre l'Allemagne et le Luxembourg d'autre part reflète l'interdépendance croissante des espaces vitaux et professionnels des personnes qui vivent et travaillent dans la Grande Région. Au cours des dernières années notamment, on relève une augmentation sensible de ces frontaliers atypiques dans la zone germano-

luxembourgeoise. Même chose à proximité de la frontière entre la Sarre et la Lorraine : la Lorraine reste très attrayante et de nombreux Sarrois s'y installent. Aujourd'hui, un tiers des frontaliers quittant la Lorraine sont des frontaliers atypiques.

**Fig. 3.5 : Evolution de l'emploi au Luxembourg depuis 1975**  
(en milliers de travailleurs)



**Fig. 3.6 : Frontaliers quittant la France pour se rendre en Rhénanie-Palatinat et en Sarre (au 30/06)**



## 4. Enseignement

### 4.1 Deux cultures, trois langues, cinq territoires et quatre systèmes d'éducation<sup>57</sup>

#### 4.1.1 Tendances générales

La Grande Région forme une zone de contact entre deux cultures, trois langues, cinq territoires et quatre systèmes d'éducation qui empruntent des voies différentes pour préparer l'avenir des jeunes générations. Les systèmes éducatifs se différencient du point de vue de leur architecture, des déroulements, des contenus, des durées de formation ainsi que des conditions d'accès<sup>58</sup>.

L'enseignement préscolaire prépare les enfants au passage à l'enseignement primaire. Il a un caractère facultatif partout dans la Grande Région, sauf au Luxembourg où il est obligatoire à partir de 4 ans<sup>59</sup>. Dans la pratique cependant la fréquentation est très forte à l'école maternelle en France pour les enfants à partir de 3 ans et dans les établissements du pré-primaire en Belgique<sup>60</sup>. En Allemagne, il n'existe pas d'enseignement préscolaire : les jardins d'enfants (*Kindergarten*) ne sont pas intégrés au système scolaire. Le ministère fédéral allemand en charge de l'accueil de la petite enfance souhaite renforcer l'aspect formation des *Kindergarten*, en favorisant par exemple l'apprentissage des langues à l'école dès le plus jeune âge. Il s'agit d'un véritable enjeu pour l'ensemble de la Grande Région, comme en témoigne l'organisation d'un Congrès international à Sarrebruck les 17 et 18 septembre 2007 sur le thème « Le plurilinguisme précoce : un passeport pour un parcours de vie réussie ».

Lors de cette manifestation, certaines initiatives qui font figure d'exemple dans la Grande Région ont été évoquées, à l'image du dispositif d'échanges d'assistants éducatifs de langue initié par le Conseil Général de la Moselle et le Ministère sarrois, depuis septembre 2000. 23 assistants éducatifs mosellans et 23 sarrois participent à ce dispositif d'enseignement de la langue du voisin à destination d'un public de très jeunes enfants, au profit d'écoles de 10 communes mosellanes et de 21 *Kindergärten* de Sarre.

La scolarité obligatoire commence en général à partir de l'enseignement primaire où sont acquises les connaissances scolaires de base. Au sein de la Grande Région, les enfants âgés de 6 à 12 ans fréquentent des établissements d'enseignement primaire. Il est divisé en six classes en Belgique et au Luxembourg et comprend des enseignements spécialisés pour les enfants avec des difficultés d'apprentissage. L'enseignement primaire se compose de cinq classes en France et en comporte quatre seulement dans les Länder allemands.

---

<sup>57</sup> Pour plus de détail voir les fiches par pays sur le site internet d'Eurydice, le réseau d'information sur l'éducation en Europe (<http://www.eurydice.org/portal/page/portal/Eurydice>).

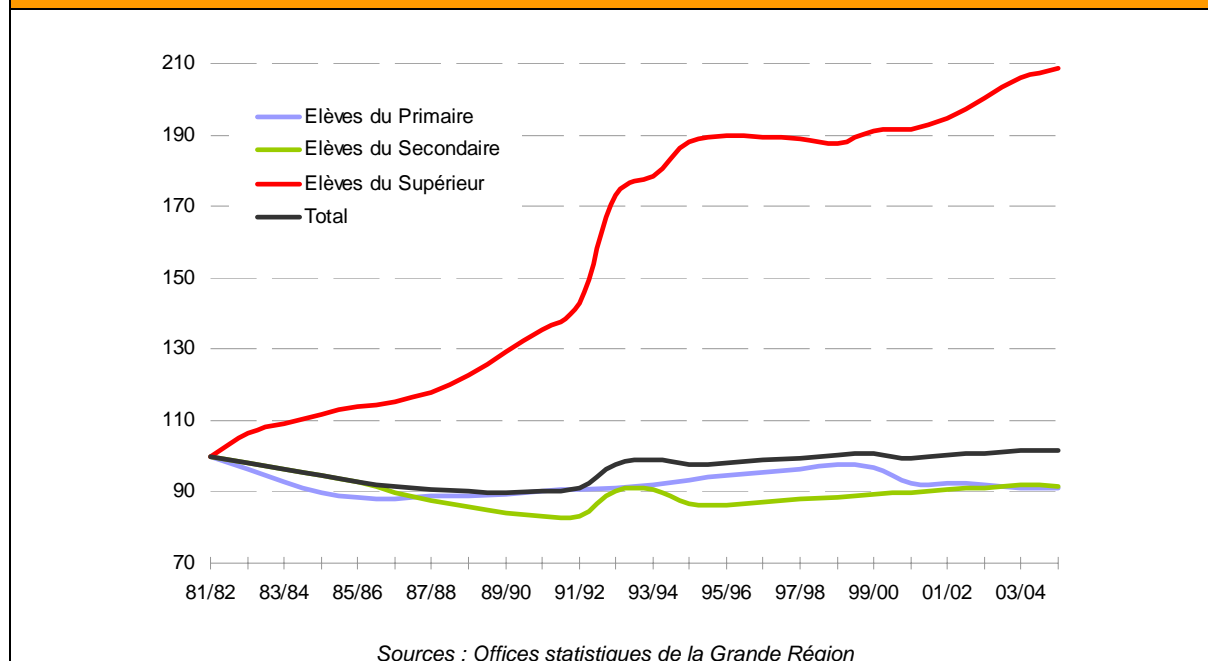
<sup>58</sup> Afin de pouvoir comparer au niveau européen les différentes formes de systèmes d'éducation, l'UNESCO a mis au point une nomenclature commune. La première version de la classification internationale type de l'éducation (CITE) a été présentée en 1970 puis a fait l'objet d'une révision en 1997. Elle sert d'instrument de représentation des niveaux et des statistiques concernant l'enseignement au niveau international. La nomenclature commune distingue six niveaux d'enseignement allant du niveau préprimaire au niveau supérieur.

<sup>59</sup> Ce dispositif est complété par l'enseignement précoce qui permet d'accueillir les enfants dès l'âge de 3 ans.

<sup>60</sup> L'âge minimal est de 2 ans en Lorraine (en fonction des places disponibles cependant), de 2 ans et demi en Wallonie et de 3 ans dans les régions allemandes.

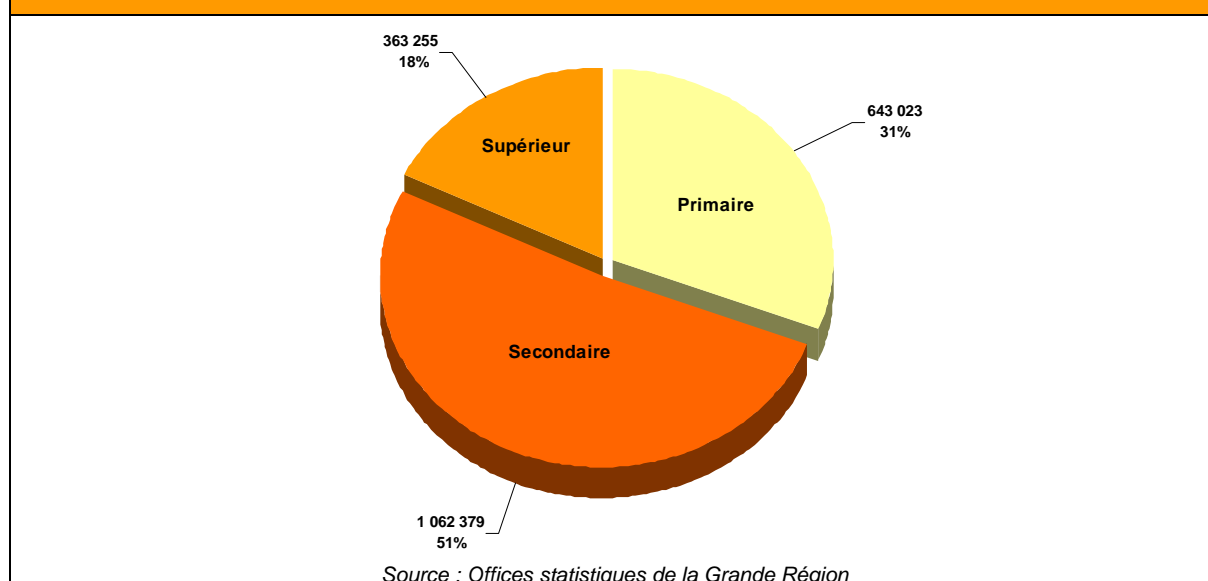
Les élèves dans l'enseignement primaire dans la Grande Région sont aujourd'hui moins nombreux qu'ils étaient en 1981. On en compte aujourd'hui environ 643 000. Leur nombre a chuté de 9% entre 1981 et 2005 mais les évolutions sur une longue période n'ont pas été linéaires. Le phénomène de baisse s'est surtout accentué depuis 1999.

**Fig. 4.1 : Evolution de la population scolaire de la Grande Région entre 1981 et 2005**



Dans la Grande Région, quelque 1 062 000 élèves fréquentaient l'enseignement secondaire au cours de l'année scolaire 2004/2005. Après une forte baisse au cours des années 80, suivie par une croissance sur la décennie suivante, les effectifs du secondaire sont à nouveau orientés à la baisse sur la période récente.

**Fig. 4.2 : Répartition de la population scolaire de la Grande Région en 2004/2005**

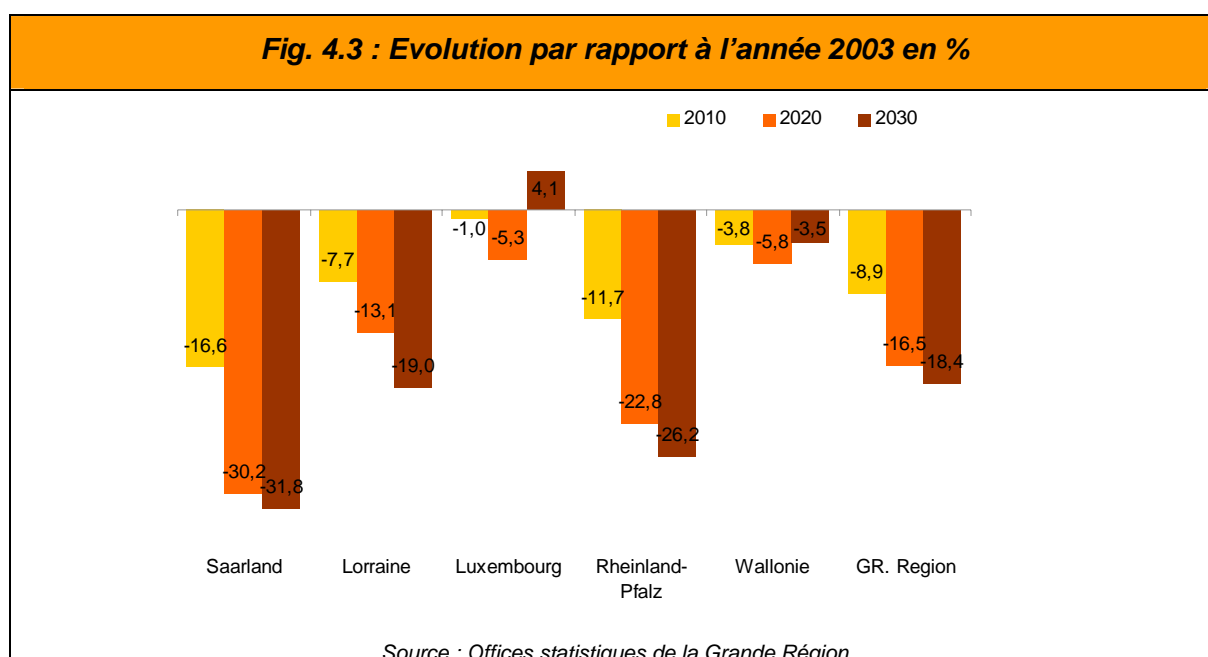


La population en âge de scolarité obligatoire<sup>61</sup> enregistre une baisse régulière de ses effectifs. Cette évolution va se poursuivre dans les années à venir. Ainsi, la population en âge de scolarité obligatoire, estimée à 1 188 000 en 2001, atteindra 983 000 personnes en 2020. L'évolution sera particulièrement défavorable en Sarre, Rhénanie-Palatinat et Lorraine<sup>62</sup>, alors qu'elle restera contenue au Luxembourg et en Wallonie.

**Tab. 4.1 Population en âge de scolarité obligatoire au lieu de résidence – projections jusqu'en 2030**

	2001	2002	2003	2010	2020	2030
Saarland	113 364	112 480	111 335	92 800	77 700	75 900
Lorraine	302 506	297 705	292 693	270 192	254 305	237 182
Luxembourg	66 015	66 727	67 174	66 532	63 629	69 952
Rheinland-Pfalz	458 639	458 893	457 088	403 592	352 739	337 350
Wallonie	247 989	248 746	249 033	239 687	234 667	240 430
GR. Region	1 188 513	1 184 551	1 177 323	1 072 803	983 040	960 814

Source : Offices statistiques de la Grande Région



Le premier cycle de l'enseignement secondaire comprend les trois ou quatre premières années après l'enseignement primaire, soit une entrée dans les territoires de la Grande Région, selon le cas, en 5<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup> année. Ce premier cycle comporte des programmes d'enseignement général mais offre également à ce niveau des cursus de formation professionnelle qui préparent à l'entrée dans la vie professionnelle ou au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (qui débute à la fin de la scolarité obligatoire).

<sup>61</sup> Avec des entrées différentes selon le pays.

<sup>62</sup> A la rentrée de septembre 2005, la population scolaire lorraine a enregistré une nouvelle baisse de ses effectifs. Si le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles primaires se maintient, il baisse dans les écoles maternelles. Cependant, ce sont les établissements du second degré qui connaissent les plus fortes baisses, et notamment, les collèges (Cf. INSEE (Ed.) : Population scolaire : nouvelle baisse en 2005, Bilan économique 2005, dans : Économie Lorraine n° 58-59, juin 2006).

Toutefois, alors que le second cycle en Belgique, au Luxembourg et en France offre un large éventail de filières professionnelles, le système allemand n'intègre aucun cursus professionnel avant la fin de la 9<sup>ème</sup> ou 10<sup>ème</sup> année. En effet, dans les Länder allemands, la formation professionnelle dominée par le système dual<sup>63</sup> n'intervient qu'à ce moment.

#### 4.1.2 En dépit d'une structuration différente, le décrochage scolaire touche tous les territoires

Malgré les différences entre les systèmes éducatifs au sein de la Grande Région, aucun ne parvient à résoudre complètement la question des sorties sans qualification. En 2005, la proportion de la population âgée de 18 à 25 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur (et n'étant ni dans l'enseignement post-secondaire, ni en formation) s'échelonnait de 12,6% en Belgique à 13,8% en Allemagne, niveau cependant inférieur à l'ensemble de l'union européenne à 25 ou 27 pays (respectivement 15,1% et 15,4%). Chaque pays a entrepris des efforts, permettant de diminuer quelque peu les sorties prématurées<sup>64</sup>, mais il semble qu'on ait des difficultés à franchir de nouveaux seuils. Toutefois l'objectif d'endiguer les sorties sans qualification du système scolaire, qui représentent un problème important dans la Grande Région, ne doit pas être abandonné même s'il reste difficile à atteindre. Du chemin reste donc à parcourir pour atteindre l'objectif européen qui vise à limiter le décrochage scolaire à 10% à l'horizon 2010.

En France, comme ailleurs, les niveaux de formation se sont élevés au fil des ans. Mais l'objectif de ne plus laisser un jeune quitter l'école sans qualification, affiché par la loi d'orientation de 1989 puis réaffirmé par la loi quinquennale de 1993, n'est pas atteint. Parmi les initiatives prises par le ministère de l'Education, on peut citer une politique de relance de l'éducation prioritaire qui a été annoncée en février 2006. Elle vise à repérer les élèves qui ont le plus besoin d'aide et à tout faire pour qu'ils réussissent mieux et améliorent leur

*performance scolaire*<sup>66</sup>. Financées par l'Union européenne et les collectivités locales, les écoles de la deuxième chance (dont chacune a son propre fonctionnement) existent depuis 1997. Elles accueillent des jeunes âgés de 18 à 30 ans pour les suivre individuellement dans un cursus d'études professionnelles ou générales. Autre dispositif, lancé

**Tab. 4.2 : Part des jeunes âgés de 18 à 25 ans ayant quitté prématurément<sup>65</sup> l'école en 2005**

Jeunes quittant prématurément l'école (en %)	Total	Filles	Garçons
EU-27 / UE-27	15,4	13,2	17,5
EU-25 / UE-25	15,1	12,8	17,4
Belgique	12,6	10,2	14,9
Deutschland	13,8	13,6	13,9
France	13,1	11,2	15,1
Luxembourg	13,3	9,6	17,0

Source : Eurostat

<sup>63</sup> Le système dual désigne l'apprentissage avec une alternance de l'enseignement entre l'entreprise et le centre de formation professionnelle.

<sup>64</sup> A titre d'exemple, selon les données d'Eurostat, la proportion de la population âgée de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et n'étant ni dans l'enseignement post-secondaire, ni en formation est passé : au Luxembourg de 34,4% en 1994 à 13,3% en 2005, en France de 16,4% à 13,1% et en Belgique de 16,1% à 12,6%.

<sup>65</sup> Dont le niveau d'études ne dépasse pas l'enseignement secondaire inférieur et n'étant ni dans l'enseignement post-secondaire, ni en formation.

<sup>66</sup> Cf. Ministère de l'Education nationale (Ed.) : La relance de l'éducation prioritaire : une action ciblée sur les élèves les plus en difficulté, Paris, février 2006.

en 2005 par les ministères de la Défense et de l'Emploi, le plan « Défense deuxième chance ». Il vise lui aussi, sur la base du volontariat, à remettre en selle des jeunes âgés de 18 à 21 ans, sans diplôme ni emploi.

En Wallonie, un système de formation en alternance dispensée dans les Centres d'Enseignement et de Formation en Alternance (CEFA) et adaptée au cas par cas est destiné à qualifier et à « resocialiser » les jeunes en situation de décrochage scolaire. Ce système remporte un certain succès par rapport aux autres voies d'apprentissage, plus générales (telle que la formation des classes moyennes organisée par l'Institut de formation en alternance pour les petites et moyennes entreprises).

Au début des années 90, le pourcentage de jeunes ayant quitté prématurément le système scolaire au Luxembourg était très important. Le gouvernement luxembourgeois a mis en place des mesures de lutte contre l'échec scolaire, notamment à partir de 2001, et prévoit, selon la ligne directrice européenne, de créer également un dispositif de la deuxième chance<sup>67</sup>.

### **4.1.3 Apprentissage et enseignement professionnel**

#### *4.1.3.1 Une faible pénétration de l'apprentissage par alternance en France, en Belgique et au Luxembourg*

Depuis trente ans, l'Allemagne, comme la plupart des pays européens, a connu un développement des scolarités générales, un allongement de la durée des études et un accroissement des tensions entre système éducatif et système productif. En dépit de l'évolution de l'enseignement supérieur, le système dual reste le mode dominant de socialisation professionnelle pour une fraction importante des jeunes allemands. Ainsi, les deux tiers des jeunes d'une même classe d'âge poursuivent à la suite de leur scolarité obligatoire une formation professionnelle qualifiante, de trois ans généralement, dans le cadre du système dual. Ce système n'a pas été foncièrement bouleversé depuis sa mise en place mais se heurte toutefois à des problèmes qui remettent en cause sa capacité d'assurer l'insertion professionnelle des jeunes : l'élévation du niveau de formation générale et de l'âge des jeunes qui accèdent aux différentes places de formation professionnelle offertes par les entreprises et la diminution d'offres d'emplois ont comme conséquence d'accroître la concurrence à la fois entre les diplômés et/ou les spécialités de formation mais aussi entre les jeunes de niveau secondaire les mieux formés qui sortent de la *Realschule* (« collège d'enseignement général ») et ceux qui proviennent de la *Hauptschule* (« école secondaire générale », cycle court, complément de l'enseignement primaire à caractère essentiellement pratique). En effet, auparavant le système dual en Allemagne représentait un système de formation destiné principalement aux élèves de la *Hauptschule*. En 1970, plus de 80% des apprentis provenaient des « *Hauptschulen* ». Depuis, les choses ont nettement évolué, leur part a nettement diminué au profit des sortants de la « *Realschule* » et des bacheliers.

---

<sup>67</sup> Cf. Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (Ed.) : Etat des lieux des pratiques pédagogiques d'insertion au Luxembourg, Luxembourg, février 2003.



**Tab. 4.3 : Pourcentage de scolaires (niveau secondaire supérieur, CITE3) en formation en alternance en 2004**

	Deutschland	Belgique	France	Luxembourg
% de scolaires (niveau, CITE3) en alternance	53,3	4,8	13,2	15,0

Source : CEDEFOP, *Transition entre le système éducatif et la vie active, Chiffres clés sur la formation professionnelle dans l'Union européenne, 2004, p. 25*

Par rapport à l'Allemagne, la France, la Belgique et le Luxembourg se caractérisent par une pénétration relativement faible de l'apprentissage par alternance. Même si les effectifs progressent au fil du temps, les ordres de grandeur n'ont rien de comparable avec l'Allemagne. En Belgique, comme en France d'ailleurs, la formation professionnelle est davantage dispensée en milieu scolaire plutôt qu'en alternance (école-entreprise)<sup>68</sup>. En Lorraine, le poids de l'apprentissage par rapport aux formations scolaires du second degré progresse ces dernières années. Il reste cependant centré sur les diplômes de niveau V (CAP et BEP), qui concerne encore plus de 6 apprentis sur 10, mais celui-ci se comprime au profit du Baccalauréat et des formations de niveau supérieur. Dans un protocole d'accord signé le 1er juillet 2005, l'Etat et le Conseil régional de Lorraine se sont assignés l'objectif à l'horizon 2009 de pourvoir 5 000 places d'apprentissage supplémentaires (1 000 places par an) ; le nombre d'apprentis s'élèverait alors à 20 000 en Lorraine.

#### 4.1.3.2 *La perception de l'enseignement professionnel et de l'alternance par les jeunes et les familles n'est pas la même selon les pays*

La perception de l'enseignement professionnel et de l'alternance par les jeunes et les familles n'est pas la même selon les pays. Il existe, en France notamment, une certaine « hiérarchie sociale » des cursus de formation qui part du baccalauréat comme point de cristallisation déterminant la position sociale et qui accorde à la formation professionnelle un prestige social moindre<sup>69</sup>, contrairement aux formations supérieures au baccalauréat. En dépit de l'ouverture de l'apprentissage à tous les diplômés depuis 1987, y compris de l'enseignement supérieur, l'image de l'apprentissage en France était il y a encore peu celle d'une voie destinée aux élèves en difficulté dans le système d'enseignement général. C'est le cas également en Belgique où certaines filières de l'enseignement secondaire technique et professionnel sont souvent choisies par défaut. En revanche, le système de formation professionnelle allemand paraît être beaucoup moins déterminé par la « logique de la sélection négative »<sup>70</sup>. Il jouit d'un plus grand prestige auprès des jeunes et des entreprises, ce que confirme l'évolution du nombre d'apprentis dans le système dual au cours des 30 dernières années (malgré la baisse sur les années récentes). Il bénéficie également d'un fort compromis social entre les syndicats, les pouvoirs publics et les entreprises.

Le passage relativement aisé de la formation à l'emploi constitue l'une des principales forces du système dual allemand. Par le passé, ce passage était garanti par le fait que la plupart des entreprises embauchaient la majorité de leurs apprentis une fois leur diplôme en poche.

<sup>68</sup> Fusulier, Bernard : L'articulation école / entreprise : une combinatoire incertaine, dans : *Revue Formation emploi*, n°75, Céreq, juil-sept. 2001, p. 13-28.

<sup>69</sup> Hörner, Wolfgang : « Auf dem Weg zur « lernenden Gesellschaft » ? », dans : *Bildung und Erziehung*. N°3., 1994, p. 283-304 et p.288.

<sup>70</sup> Cf. « Arbeitskammer des Saarlandes : Bericht an die Regierung des Saarlandes », Sarrebruck, 2002, p. 74.

Ce système semble toutefois s'essouffler, si l'on se réfère au cours des dernières années, à la chute des taux d'embauche dans toutes les entreprises, quelles que soient leur taille<sup>71</sup>.

#### 4.1.3.3 *L'expérience à l'étranger, un atout à valoriser*

L'expérience à l'étranger constitue un atout à valoriser dans l'accès à l'emploi ou lors de mobilité professionnelle. Elle reste encore peu répandue et ne concerne aujourd'hui que trop peu de jeunes en formation par apprentissage ou en formation professionnelle. Même si des initiatives en la matière existent, il subsiste encore aujourd'hui des freins à la mobilité pour les apprenants. Le rôle des Régions dans la mobilité des apprentis et des jeunes en formation professionnelle constituait d'ailleurs une des problématiques de l'Université d'été européenne de la recherche et des innovations pour apprendre tout au long de la vie (FREREF) consacrée aux « Tensions entre éducation, formation et emplois » en septembre 2007 à Luxembourg. Globalement, les volumes d'apprentis et d'élèves bénéficiaires de la mobilité restent largement insuffisants alors même que cette mobilité participe à une meilleure intégration des jeunes sur le marché du travail, un renforcement de la formation et des compétences.

Parmi les freins empêchant l'expérience à l'étranger, citons l'exemple de l'apprentissage en lorraine. Les jeunes apprentis occupent le statut de salarié. Lorsqu'ils sont en entreprise, il est fort peu fréquent que l'employeur accepte qu'ils suivent des périodes de formation autres que celles prévues en Centre de formation (CFA). Seuls quelques CFA permettent des expériences à l'étranger en cours de formation et plutôt dans un cadre hors de la Grande Région (CFA Louis Prioux de Bar le Duc<sup>72</sup> ou CFA des Compagnons du Devoir à Jarville par exemple). En conséquence, les actions de mobilité se résument encore pour l'essentiel à des voyages découvertes de quelques jours que l'on ne peut assimiler à de véritables actions de formation. En l'absence d'une harmonisation des droits nationaux, les projets dans ce domaine resteront marginaux. On se trouve ici au cœur du décalage entre les volontés politiques et l'hétérogénéité des systèmes juridiques.

Sur ce thème il conviendrait de promouvoir, soutenir et développer plus largement des pratiques d'immersions linguistiques concertées avec l'ensemble des composantes de la Grande Région.

---

<sup>71</sup> Dybowski, Gisela / Bundesinstitut für Berufsbildung : Chancengleichheit beim Zugang zu beruflicher Ausbildung und zum Arbeitsmarkt in Deutschland (Présentation à la conférence annuelle des organisations économiques et sociales françaises et allemandes au CES à Paris le 19 janvier 2007).

<sup>72</sup> Depuis plusieurs années, le CFA Louis Prioux de Bar-le-Duc organise des placements post-apprentissage à l'étranger. Dans son programme appelé « Eurotour des Métiers du Goût » une centaine de jeunes lorrains ont eu l'occasion d'avoir un emploi salarié de 8 à 12 mois dans des entreprises européennes en Angleterre, en Belgique germanophone, en Allemagne, en Autriche, en Italie ou en Grèce. Les jeunes apprentis bénéficient d'une formation linguistique intensive de 4 à 6 semaines dans le pays d'accueil puis d'un placement en entreprise de plusieurs mois sous statut de salarié. De la même manière, au titre de la réciprocité des échanges du programme Eurotour, le CFA de Bar-le-Duc permet à de jeunes Européens de suivre en France une formation sous contrat d'apprentissage d'un an dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

#### 4.1.4 Un potentiel universitaire important dans la Grande Région

Tab. 4.4: Niveau d'éducation supérieur de la population (en % des 25 à 64 ans)

Jahr	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	variation 2000 - 2005 en point
Saarland	16,6	17,1	15,9	15,7	16,5	17,7	18,8	1,7
Lorraine	17,5	18,2	18,0	18,2	16,4	16,6	19,1	0,9
Luxembourg	17,5	17,9	17,7	18,3	14,3	23,7	26,5	8,6
Rheinland-Pfalz	19,1	19,9	19,9	19,7	21,3	23,3	21,5	1,6
Wallonie	24,4	25,0	25,5	25,9	27,4	27,8	28,7	3,7
GR. Region	20,0	20,7	20,7	20,7	21,4	22,9	23,2	2,5

Source : Eurostat

##### 4.1.4.1 La coexistence d'une pluralité d'établissements

L'enseignement supérieur dans la Grande Région est marqué par la coexistence d'une pluralité d'établissements ayant des finalités, des structures et des conditions d'admission différentes.

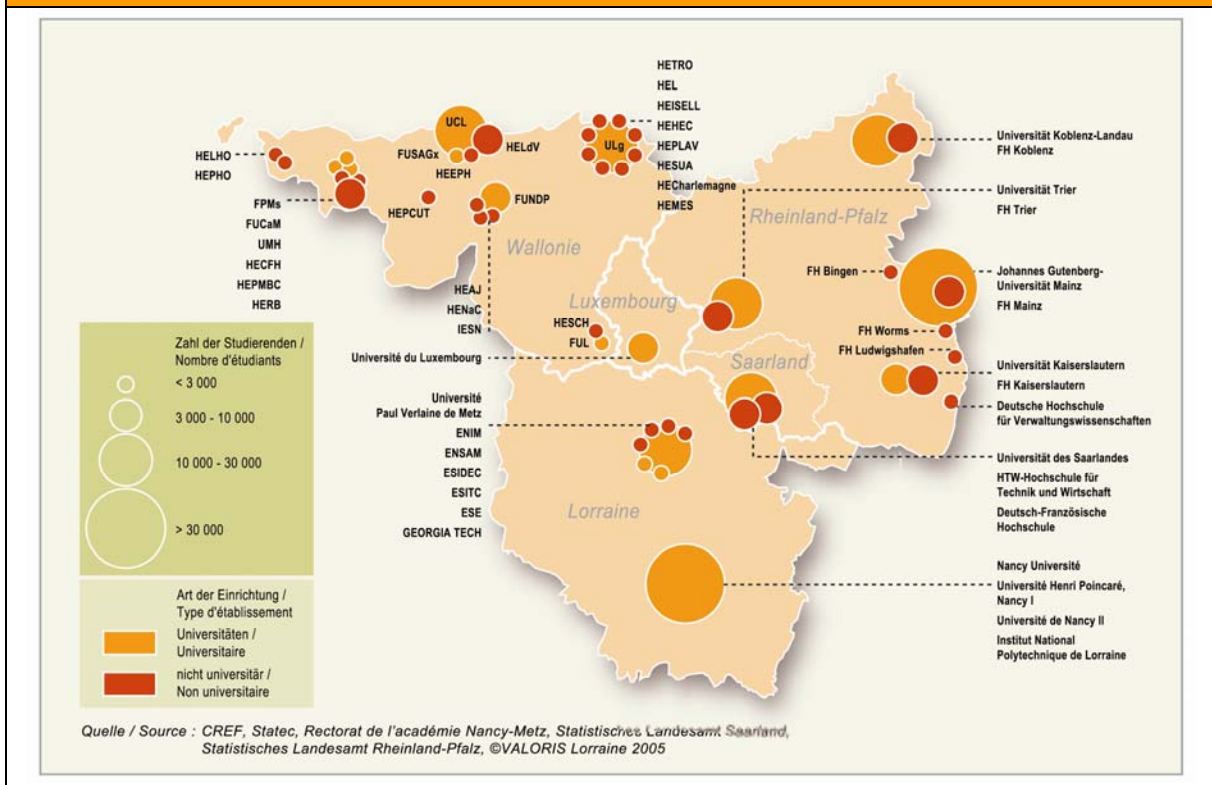
Le passage à l'enseignement supérieur exige l'achèvement avec succès du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'obtention du baccalauréat général ou technique. Le processus de Bologne, qui vise à construire un espace européen de l'enseignement supérieur avant 2010, a posé pour principal objectif de parvenir à placer les systèmes nationaux diversifiés dans un cadre commun fondé sur la création d'un système de deux grades de diplômes et l'introduction d'un système de notation par points (European Credit Transfer System - ECTS).

Les diplômes jusqu'alors existants dans les différents pays de l'Union font désormais place progressivement aux nouveaux grades de *Bachelor* (appelé dans certains pays licence ou baccalauréat, soit 3 années d'études supérieures) et de *Master* (appelé dans certains pays maîtrise universitaire et/ou au doctorat, soit 2 années d'études supplémentaires aux 3 précédemment citées).

##### 4.1.4.2 370 000 étudiants en 2005

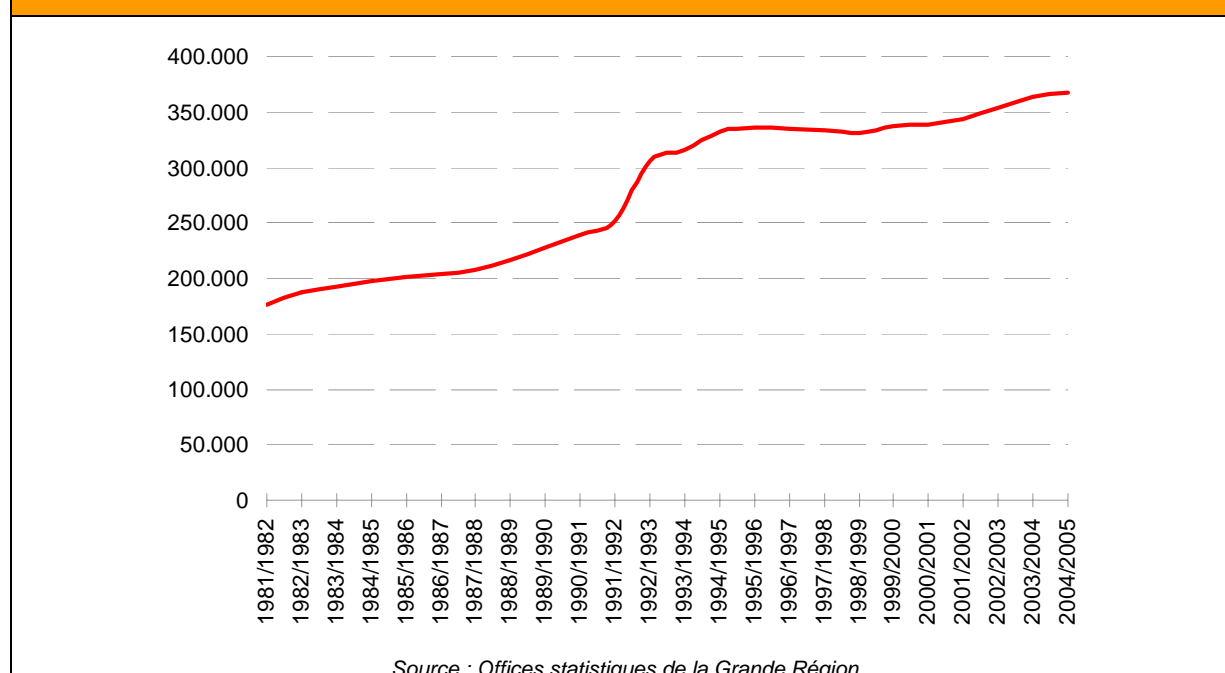
L'enseignement supérieur de la Grande Région compte près de 370 000 étudiants en 2005 contre 180 000 au début des années 80. Les sites universitaires les plus importants et les plus anciens (Louvain-La-Neuve, Mayence, Nancy, Sarrebruck...) se situent plutôt en périphérie de la Grande Région tandis que les plus récents (notamment l'Université du Luxembourg créée le 12 août 2004) sont localisées au centre du territoire. Les disciplines du *Droit*, *économie et sciences sociales* et des *Lettres et sciences humaines* représentent plus de 52% du total des inscrits dans les universités (statistiques de 2004/2005), suivies par les *Mathématiques, sciences* (15%). A noter que le poids des disciplines de la *Médecine humaine* en Wallonie est important : il représente 17% des inscrits contre près de 8% pour l'ensemble de la Grande Région. Un décret du 16 juin 2006 régule cependant en Wallonie le nombre d'étudiants « non-résidents » dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (kinésithérapeutes, vétérinaires, etc.) à hauteur de 30% du nombre total d'étudiants inscrits.

**Fig. 4.4 : Cartographie de l'enseignement supérieur dans la Grande Région**



**Sigles de la carte :**

ENIM	Ecole nationale d'ingénieurs	HESCH	Haute Ecole de la Communauté française du Luxembourg Schuman
ENSAM	Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers	FUL	Fondation Universitaire Luxembourgeoise
ESIDEC	Ecole Supérieure Internationale de Commerce	FUNDP	Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix
ESITC	L'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction	FUSAGx	Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux ...
ESE	Ecole Supérieure d'Electricité	HEEPH	Ecole Pratique des Hautes Etudes commerciales
GEORGIA TECH	Georgia Institute of Technology	UCL	Université catholique de Louvain
HELHO	Haute Ecole Libre du Hainaut Occidental	HELdV	Haute Ecole Léonard de Vinci
HEPHO	Haute Ecole Provinciale du Hainaut Occidental	HETRO	Haute Ecole de la Province de Liège Léon-Eli Troclet
FPMs	Faculté Polytechnique de Mons	HEL	haute école de la Ville de Liège
FUCaM	Facultés Universitaires Catholiques de Mons	HEISELL	Haute Ecole Institut Supérieur d'Enseignement Libre Liégeois
UMH	Université de Mons-Hainaut	ULg	Université de Liège
HECFH	Haute Ecole de la Communauté française en Hainaut	HEHEC	Haute Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège
HEPMBC	Haute Ecole Provinciale Mons-Borinage-Centre	HEPLAV	Haute Ecole de la Province de Liège André Vésale
HERB	Haute Ecole Roi Baudouin	HESUA	Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem
HEPCUT	Haute Ecole Provinciale de Charleroi	HECharlemagne	Haute Ecole Charlemagne
HEAJ	Haute Ecole Albert Jacquard	HEMES	Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur
HENaC	Haute Ecole Namuroise Catholique	FH	Fachhochschule
IESN	Haute Ecole d'Enseignement Supérieur de Namur	HTW	Hochschule für Technik und Wirtschaft

**Fig. 4.5: Elèves de l'enseignement supérieur dans la Grande Région de 1981 à 2005**

Source : Offices statistiques de la Grande Région

**Tab. 4.5: Etudiants des universités par filières et lieu de scolarité en 2004/2005**

2004/2005	Saarland	Lorraine	Luxembourg	Rheinland-Pfalz	Wallonie*	GR. Région
Lettres et sciences humaines	24,5	24,4	14,9	25,4	19,5	23,8
Sport	2,0	2,2		1,3	2,1	1,8
Droit, économie, sciences sociales	29,9	16,2	65,3	33,4	30,2	27,9
Mathématiques, sciences	18,0	16,3	6,0	18,5	10,3	16,1
Médecine humaine	9,4	8,3		5,2	16,7	8,5
Ingénieurs	11,8	8,1	13,8	12,4	9,8	10,6
Autres filières	4,5	24,5		3,9	11,3	11,3
Total des étudiants des universités	19 335	68 333	3 194	99 138	43 148	233 148

Source : Offices statistiques de la Grande Région  
\*Données 2003/2004 pour la Wallonie

#### 4.1.4.3 Accroître la coopération interuniversitaire et la visibilité internationale de l'enseignement supérieur dans la Grande Région

Une étude conduite par les Missions d'Etudes et de Développement des Coopérations Inter-régionales et Européennes (MEDCIE) sur le Grand Est (couvrant les cinq régions françaises Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine avait pour objectif de disposer d'un état des lieux des coopérations internationales des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de ce territoire.

Cet état des lieux devait permettre d'élaborer des propositions d'actions pour optimiser et développer les échanges internationaux des cinq régions et accompagner leur ouverture à

l'international.<sup>73</sup> Les constats relatifs à cette étude pourraient largement s'étendre à l'ensemble de la Grande Région. Ainsi dans un contexte d'une mondialisation accrue et plus particulièrement de la construction de l'espace européen de la recherche, l'internationalisation et l'attractivité de la formation supérieure et de la recherche constituent un enjeu important. La Grande Région à l'instar du Grand Est se caractérise encore aujourd'hui par un manque de visibilité de ses pôles de formation et de recherche et, par conséquent, par un défaut de stratégie efficace d'ouverture internationale. L'ouverture à l'international des établissements de formation supérieure concerne différents domaines d'action selon plusieurs échelles géographiques et des thématiques qui peuvent être mises en réseau de façon transversale. Il s'agit de les identifier, de les localiser, de les caractériser, de les quantifier et de proposer des actions complémentaires.

C'est notamment à partir de cette logique que l'Université de Liège (ULg) est chargée par la Présidence wallonne d'étudier comment mettre en oeuvre les priorités en matière de coopération interuniversitaire approuvées lors du IXe Sommet des Exécutifs de la Grande Région, et de faire émerger des pistes d'actions concrètes impliquant l'ensemble des institutions et utilisant les financements européens disponibles.

L'ULg a choisi d'interroger les institutions d'enseignement supérieur (IES) pour faire émerger de manière concertée des pistes d'actions concrètes (cf. encart n°C).

## 4.2 Réflexions et perspectives

### 4.2.1 *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes reste délicate pour une fraction importante de la jeunesse*

En dépit de l'élévation générale du niveau de formation dans la Grande Région, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes reste délicate pour une fraction importante de la jeunesse. On observe aujourd'hui encore des vulnérabilités différentes au chômage selon la position professionnelle occupée et le niveau de qualification ou de compétence acquis. En règle générale, plus la position sociale est basse, plus la vulnérabilité est forte.

### 4.2.2 *Une poursuite de la tertiarisation de l'économie (avec logiquement un accroissement du nombre de cadres), mais aussi le développement de certains emplois peu qualifiés*

Certains indices montrent que la polarisation des qualifications continue à être d'actualité dans de nombreux secteurs, avec d'un côté, des exigences accrues en terme de compétences pour un grand nombre de métiers et de l'autre, des situations de travail peu qualifié. Les quasi certitudes les plus fréquemment partagées par les acteurs de la Grande Région, quelle que soit leur appartenance institutionnelle, concernent à l'horizon 2020 la poursuite de la tertiarisation de l'économie (avec logiquement un accroissement du nombre de cadres), mais aussi le développement de certains emplois peu qualifiés (notamment dans des services

<sup>73</sup> Préfectures des régions Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine (Ed.) : Analyse de l'ouverture internationale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du grand est. Mission d'Etude et de Développement des Coopérations Interrégionales et Européennes des régions du Grand Est, janvier 2007.

insuffisamment couverts aujourd'hui<sup>74</sup>). Les emplois peu qualifiés de l'industrie devraient pour leur part continuer à se réduire. Pour autant, de nombreuses questions restent posées. Comment les mutations en cours vont-elles affecter le périmètre et le contenu des emplois et quels impacts peuvent-elles avoir sur les dispositifs de formation ? Par quels leviers peut-on faire évoluer les systèmes éducatifs tant sur le plan des contenus que sur celui des méthodes pédagogiques ? Est-il même judicieux de le faire ?

Les approches prospectives font actuellement l'objet d'un plébiscite mais l'on oublie de reconnaître à quel point elles sont fragiles. Pour l'heure, elles induisent surtout un retour en force des raisonnements adéquationnistes en matière de relation entre formation et emploi. Alors que les déterminants des rapports économiques se jouent à l'échelle nationale et internationale, que les politiques publiques nationales ou européennes structurent en profondeur les conditions dans lesquelles la main d'œuvre est mobilisée par l'appareil productif, d'aucuns pensent pouvoir agir à l'échelle locale et militent en faveur d'une mise en adéquation, à un temps  $t$ , de l'offre de formation locale avec le volume des emplois locaux. Mais ce mode de régulation risque d'être peu efficace pour résoudre les problèmes auxquels les pays sont confrontés, hormis pour quelques métiers où l'accès à l'emploi est contingenté et réglementé (dans l'éducation, la santé et le secteur social par exemple, pour les professeurs, médecins, infirmiers...). L'adéquation, si tout au moins elle existe, n'est pas chose aisée<sup>75</sup>. En effet, les déterminants de la relation formation emploi sont nombreux : mouvements de l'économie, état du marché du travail, mondialisation et restructuration de l'appareil productif combinant désindustrialisation et émergence de nouvelles activités, transformation des formes d'emploi et des contenus de travail, recherche simultanée de flexibilité, d'innovation, de polyvalence et de qualité, etc.

#### **4.2.3 L'enjeu est de mettre en place les conditions permettant d'améliorer la qualité de l'éducation**

Plus que d'atteindre quantitativement une parfaite adéquation formation-emploi, l'enjeu majeur pour les décideurs paraît être davantage de cerner les conditions permettant d'améliorer la qualité de l'éducation, à tous les niveaux de sortie du système éducatif, et pour l'ensemble des modalités pédagogiques retenues, y compris celle de l'alternance. Certes, les enquêtes nationales et internationales montrent que plus on sort diplômé de formation initiale et plus les caractéristiques de l'insertion sont favorables (en tendance, car certaines formations garantissent une insertion de meilleure qualité que d'autres). Ce constat n'autorise toutefois pas à imaginer que seule la performance en milieu scolaire constitue l'atout dans la société de demain puisque aucun d'entre nous n'est capable de dire de quoi il sera fait. De même, la posture inverse qui consisterait à prôner une spécialisation précoce des cursus de formation (comme en atteste le débat en France sur l'abaissement de l'âge d'entrée en apprentissage à 14 ans) n'est pas complètement étayée, à l'heure où l'adaptation des entreprises aux changements mondiaux est une question de survie et où chaque salarié doit se préparer à

---

<sup>74</sup> On retrouve ici des familles de métiers évoqués souvent comme les aides à domicile, les employés de maisons, les assistantes maternelles et les agents d'entretien.

<sup>75</sup> Rose, José : « Régulations locales, cohérences nationales, intégration européenne: quelle(s) prospective(s) pour la relation formation-emploi ? », dans : Actes du Séminaire, co-organisé par le GREE (Université Nancy 2) et l'OREFQ, Pont-à-Mousson, 6 décembre 2002.

une carrière sinueuse marquée par des mobilités professionnelles et sectorielles plus fréquentes que par le passé.

#### **4.2.4 PISA, des résultats intéressants en matière de politique éducative**

Les travaux réalisés dans le cadre du Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves/Program for International Student Assessment (PISA, cf. encart n°A) confirme cette réticence à une spécialisation trop précoce. Le programme PISA, piloté par l'OCDE (Organisation de Coopération et de développement économiques), mesure tous les trois ans les compétences des élèves de 15 ans arrivant en fin de scolarité obligatoire au travers de la compréhension de l'écrit. Contrairement à d'autres évaluations internationales comme TIMSS ou PIRLS, l'objectif de PISA n'est pas de mesurer l'atteinte des objectifs fixés par les programmes scolaires nationaux d'enseignement mais davantage de mesurer la capacité des élèves à mobiliser et utiliser des connaissances et compétences utiles pour leur vie adulte. Le choix des épreuves résulte d'un consensus international. Les travaux complémentaires menés par les chercheurs à partir des résultats des évaluations et des données de contexte recueillies auprès des élèves et des chefs d'établissement ont soulevé des pistes qui amènent à des résultats intéressants en matière de politique éducative. Les chercheurs de l'IREDU<sup>76</sup> ont ainsi mis en évidence, entre autre, que :

- ▶ Plus les systèmes scolaires maintiennent un niveau élevé d'homogénéité, une mixité sociale (peu de redoublement, tronc commun long, établissements peu différenciés), moins les inégalités sociales de réussite entre les élèves sont importantes.
- ▶ Toute limitation de la scolarisation ou mise à part précoces de certains élèves, tout groupement par niveau ou filières distinctes (dans le cadre de la scolarité obligatoire), ou encore toute forme de ségrégation entre établissements, tendent à accroître l'inégalité sociale des performances sans améliorer pour autant le niveau moyen ou même le niveau de l'élite. Ceci alors même que seules les compétences scolaires sont prises en compte.

#### **4.2.5 L'accès à la connaissance et à la professionnalisation peut se faire par des voies alternatives, qu'il faudrait renoncer à hiérarchiser les unes par rapport aux autres.**

L'élévation des niveaux de formation ne peut pas être une fin en soi. Il ne s'agit pas d'amener l'ensemble des générations aux diplômes les plus élevés, mais plutôt d'amener chacun au niveau le plus adapté en fonction de ses compétences et de l'orientation arrêtée<sup>77</sup>, sur le (les) marché(s) du travail et de lui permettre, tout au long de sa carrière, d'opérer des mobilités professionnelles, y compris quand elles sont malheureusement subies. Les efforts menés jusqu'à présent dans l'accompagnement des jeunes au cours de leur formation doivent être poursuivis afin que soit encore améliorée l'orientation aux étapes charnières de l'éducation à tous les niveaux. Il convient également d'encourager les politiques publiques visant à remédier au défaut ou à la faiblesse des qualifications afin d'accroître l'espérance

<sup>76</sup> Duru-Bellat, Marie / Mons, Nathalie / Suchaut, Bruno : « Inégalités sociales entre élèves et organisation des systèmes éducatifs : quelques enseignements de l'enquête PISA », IREDU (Institut de Recherche sur l'Éducation), Mars 2004.

<sup>77</sup> L'orientation n'est pas forcément choisie.



d'emploi de certains publics, à l'image de la validation des acquis de l'expérience (VAE) en France.

L'enjeu se situe par conséquent dans l'acquisition de compétences de base dans le système de formation initiale couplée à la mise en oeuvre de dispositifs permettant d'apprendre ou de réapprendre à tous les âges de la vie, selon des modalités diversifiées. L'accès à la connaissance et à la professionnalisation peut se faire par des voies alternatives, qu'il faudrait renoncer à hiérarchiser les unes par rapport aux autres.

#### 4.2.6 Favoriser l'apprentissage des langues dans la Grande Région

Une enquête réalisée fin 2003 par questionnaire standardisé auprès d'un échantillon de 2 500 habitants de la Grande Région permet de mieux cerner les connaissances des langues étrangères dans les différents pays<sup>78</sup>. L'étude qui se limite à une frange de 50 km de part et d'autre des frontières intérieures de la Grande Région (zones de contact où l'on trouve le plus de frontaliers, zones d'échanges familiaux, commerciaux... les plus fréquents) confirme bien l'hétérogénéité linguistique de la Grande Région : les Lorrains indiquent que leur première langue étrangère est la langue du voisin allemand, qui est trois fois plus parlée que l'anglais (se démarquant ainsi de la moyenne nationale plus anglophones que germanophones, s'expliquant par la présence des nombreux frontaliers et aussi par l'histoire particulière de la Lorraine). En Wallonie, l'anglais arrive en tête de liste comme langue parlée avec 29%, suivi par l'allemand parlé par 17% de l'échantillon (s'expliquant par la présence des Belges appartenant à la communauté germanophone). En Allemagne, la première langue étrangère est l'anglais. En Sarre, cette langue est parlée par 62% de l'échantillon, suivi de près par le français (51%). En Rhénanie-Palatinat, l'écart est beaucoup plus marqué, respectivement 71% et 30%.

Cette enquête rejoint d'autres travaux qui pointent les lacunes relatives aux connaissances des langues dans la Grande Région. L'étude menée par GINSBURGH et WEBER<sup>79</sup> souligne par exemple le déficit linguistique de la partie francophone de la Belgique. Ces difficultés sont doubles : la deuxième langue nationale, le néerlandais, y est largement ignorée, et l'anglais, comme première langue internationale, l'est presque autant. Le plan Marshall consacre un budget de 60 millions d'euros pour améliorer les connaissances linguistiques des Wallons.

**Tab. 4.6: Savent parler une langue (en %)**

	Saarland	Lorraine	Luxembourg	Rheinland-Pfalz	Wallonie
allemand	99	30,7	83,3	98,5	16,7
anglais	61,5	11,5	68,5	71,4	29
français	50,9	99,8	98,1	28,9	99,4
luxembourgeois	5,3	2,5	84,7	8,5	4,3

Note de lecture : 30,7% des Lorrains parlent l'allemand  
Source : Sondage Vivre dans la Grande Région - ILReS 2003

<sup>78</sup> Fehlen, Fernand : « Le marché de l'emploi transfrontalier et le marché linguistique du Luxembourg », dans : Actes du séminaire transfrontalier EURES-OIE, Dimensions socio-économiques de la mobilité transfrontalière du 14-15 mars 2005 à Luxembourg-Kirchberg.

<sup>79</sup> Ginsburgh, Victor / Weber, Shlomo : « La connaissance des langues en Belgique », dans : Reflets et perspectives de la vie économique 2007.

## Annexes

### Encart n°A

#### **Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves – PISA / Program for International Student Assessment**

PISA est un programme international qui, tous les trois ans, mesure les compétences des élèves de 15 ans dans un domaine principal :

- en 2000 l'enquête évaluait principalement la compréhension de l'écrit ;
- en 2003 elle évaluait principalement la culture mathématique des élèves nés en 1987 ;
- en 2006 l'enquête portait principalement sur la culture scientifique.

Dans chaque pays, un échantillon d'élèves représentatif des jeunes de 15 ans scolarisés passe une épreuve (identique dans tous les pays) "papier-crayon" de deux heures, portant sur les acquis considérés comme nécessaires pour leur orientation future, quelle qu'elle soit : poursuite d'études ou entrée dans la vie active. L'épreuve est ensuite suivie d'un questionnaire destiné à recueillir des données de contexte familial et scolaire. Un autre questionnaire de contexte est destiné au chef d'établissement.

Malgré leurs limites, et avec les précautions d'interprétation nécessaires, les évaluations internationales peuvent contribuer à éclairer des choix éducatifs. Même si les pratiques des pays ne sont pas toutes transposables, elles apportent un éclairage aux débats, permettent d'identifier les points faibles. L'exploitation des résultats pour établir un « palmarès » des pays ou des régions apparaît comme un exercice vain. En revanche, les travaux complémentaires menés par des chercheurs ont soulevé des pistes qui amènent à des résultats intéressants en matière de politique éducative. Ainsi l'étude PISA a eu le mérite d'interroger le fonctionnement et l'organisation des systèmes éducatifs dans la plupart des pays concernés, en témoigne les nombreux débats qui se sont tenus en Allemagne à partir des résultats de l'enquête, vécus comme une catastrophe nationale, remettant en cause les fondements même de son système éducatif.

Ce vaste programme est piloté par l'OCDE (<http://www.oecd.org>).

### Encart n°B

#### **Recommandations de l'atelier formations communes du symposium du 29 juin 2007 à Luxembourg : Quelles mesures solidaires pour l'emploi dans la Grande région ? Perspectives 2007-2013**

Le symposium sur l'emploi dans la Grande Région, qui s'est tenu le vendredi 29 juin 2007 à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, avait pour objectif de débattre de projets à mettre en oeuvre pour répondre aux besoins des travailleurs et citoyens de la Grande Région dans leur quotidien. L'un des ateliers « Formations communes dans le domaine de l'emploi » (avec une attention particulière à l'apprentissage de la langue du voisin et à l'interculturalité) concernait le développement des coopérations entre les établissements d'enseignement, les centres de formation et les entreprises, comparabilité interrégionale et reconnaissance des diplômes et des certificats, promotion de toutes les formes d'acquisition linguistique et d'études interculturelles.

Cet atelier a dégagé des pistes d'actions prioritaires qui feront l'objet de recommandations lors

du prochain Sommet des Exécutifs de la Grande Région qui se tiendra en janvier 2008 :

- 1) Mettre en place une cellule opérationnelle de coordination interrégionale chargée de répertorier et d'évaluer les coopérations, les structures et les bonnes pratiques existantes en matière de formation infra universitaire (formation secondaire, professionnelle) et d'accueil des personnes avec un faible niveau ou sans qualification.
- 2) Réaliser un inventaire, une cartographie et une comparaison des différents diplômes et certificats non universitaires, et mener, dans un second temps, une analyse visant à promouvoir une reconnaissance mutuelle des diplômes et certificats concernés.
- 3) Mettre en place un enseignement virtuel de la langue du voisin (via le web) fondé sur la sensibilisation aux caractéristiques culturelles, sociales et économiques de la Grande Région. Cette formation serait accessible gratuitement au public de la Grande Région et aux extérieurs. Cette initiative suppose de mener une étude de faisabilité avant la concrétisation effective.
- 4) Renforcer sur les bandes frontalières la capacité des formations initiale et continue transfrontalières permettant d'améliorer l'intégration sur les marchés de l'emploi de la Grande Région.
- 5) Mettre sur pied un Office Grande Région de la jeunesse pour promouvoir la mobilité transfrontalière, l'accès à l'emploi et les compétences interculturelles.

#### **Encart n°C**

##### **La Mission de l'Université de Liège**

L'Université de Liège est chargée par la Présidence wallonne d'étudier comment mettre en oeuvre les priorités en matière de coopération interuniversitaire approuvées lors du IXe Sommet des Exécutifs de la Grande Région, et de faire émerger des pistes d'actions concrètes impliquant l'ensemble des institutions et utilisant les financements européens disponibles.

L'ULg a choisi d'interroger les institutions d'enseignement supérieur (IES) pour faire émerger de manière concertée des pistes d'actions concrètes. L'étude se structure en 4 phases :

- 1) Elaboration d'un guide d'entretien abondant et explicitant les différentes questions posées aux institutions d'enseignement supérieur.
- 2) Concertation individuelle avec les responsables (recteurs, resp. des relations internationales, resp. enseignement) de 17 universités et hautes écoles déjà impliquées dans la collaboration interuniversitaire interrégionale.
- 3) Concertation large avec l'ensemble (113) des IES de la Grande Région, à Liège le 4 juin 2007.
- 4) Rapport et suggestions, intégrant des propositions de ligne de projets, avec mise en rapport des financements européens accessibles pour ceux-ci et identification des freins à la collaboration interuniversitaire souhaitée.

L'ULg a rencontré sur le terrain 17 responsables d'IES choisis suivant 3 critères : implication dans des collaborations en Grande Région, diversité des types d'IES, diversité des formations. Ces concertations, outre la prise en compte des opinions de ces IES quant au sujet traité, ont permis à l'ULg de se mettre à l'écoute des problèmes qui leur sont spécifiques et de préciser avec elles l'importance et la pertinence des questions soulevées.

Ces rencontres ont conduit à la proposition et la hiérarchisation de pistes à débattre en concertation plus large ainsi qu'à la précision des objectifs communs :

- ▶ Développer et pérenniser des collaborations interuniversitaires durables au sein de la Grande Région.

- ▶ Faire profiter le plus grand nombre d'étudiants/doctorants/enseignants des atouts de la Grande Région en matière d'enseignement supérieur, dans les formations de base, spécialisées et continuées (accessibilité, qualité, internationalisation, interculturalité).
- ▶ Utiliser le partenariat interrégional pour accroître l'employabilité des étudiants dans le monde socio-économique, en particulier les PME et en recherche.
- ▶ Utiliser le partenariat interrégional pour développer des systèmes efficaces de gouvernance universitaire, de valorisation de la recherche et de plateformes/ d'infrastructures communes.

#### **Encart n°D**

#### **Nouvelle programmation transfrontalière pour la Grande Région pour 2007-2013**

Dans la nouvelle programmation deux axes concernent l'enseignement et la recherche, dans une acception large :

##### **Axe 1 – L'Economie**

###### *Mesure 1 – Soutien à l'innovation*

Coopération en matière de recherche et développement, entre pôles de compétitivité, centres d'excellence, universités, hautes écoles, développement d'entreprises innovantes, constitution de réseaux d'experts, transferts de compétences et de technologies, etc.

##### **Axe 3 – Les Hommes**

###### *Mesure 1 – Coopération dans les domaines de l'éducation et de la formation*

Soutien aux réseaux transfrontaliers d'éducation de la maternelle au secondaire, liens école-monde professionnel, connaissance de la langue et de la culture du voisin, échanges de savoir faire entre organismes de formation, modules coordonnés ou commun de formation professionnelle initiale ou continue, formations de lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes.

###### *Mesure 2 – Renforcement de la coopération dans l'enseignement supérieur*

Echange et transferts d'expériences et utilisation commune d'équipements pour la mise en réseau des universités, établissements d'enseignement supérieur, centres de recherche et laboratoires, projets d'écoles doctorales, cursus communs de formation, incitation à la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs, projets d'université à distance et d'apprentissage en ligne.

## 5. Qualité de vie dans la Grande Région

Dans le cadre du rapport, l'enquête sur la « qualité de vie dans la Grande Région » aborde une thématique qui a, jusqu'alors, été analysée, voire traitée plutôt indirectement dans les études comparatives ayant trait à la Grande Région. En conséquence, l'on manque, de ce point de vue également, d'éléments de comparaison en nombre suffisant pour se livrer à une analyse différenciée. Dans le cadre de ce premier rapport, il faut donc, à cet égard, se limiter à une première approche. Une analyse approfondie requiert une large documentation, des recherches intensives sur le terrain et, en premier lieu, des études complémentaires ainsi qu'une harmonisation des statistiques. Considérant les ressources disponibles pour le présent rapport, cela n'était pas réalisable. L'on tentera en conséquence bien davantage de décrire cette thématique très hétérogène au moyen d'indicateurs précis qui pourront servir pour des analyses ultérieures.

### 5.1 En guise d'introduction : qu'est-ce que la qualité de vie ?

#### 5.1.1 Définition

Même si, en définitive, le terme de qualité de vie désigne le bien-être de tout un chacun, il intègre une forte composante sociale. En effet, la qualité de vie est prioritairement appréciée sur le fondement du contexte socio-économique, lui-même déterminant – au moins en partie – pour le bien-être subjectif.

Le terme de « niveau de vie », souvent employé comme un synonyme, désigne lui aussi l'aisance d'un point de vue sociétal. Généralement toutefois, on associe à l'expression « niveau de vie » l'aisance purement matérielle. C'est pourquoi, on emploiera plutôt le terme de qualité de vie par la suite. Il désigne en effet globalement le niveau de vie matériel et non matériel.

**Niveau de vie** : au sens strict, l'aisance matérielle. Au sens large, ce terme désigne les conditions de vie et de travail de la population d'un pays. Ce faisant, il est tenu compte également de facteurs tels que les loisirs, la protection sociale, les infrastructures et la préservation de l'environnement, les termes de niveau de vie et de qualité de vie étant ainsi employés quasiment comme des synonymes.

**Qualité de vie** : somme des éléments décisifs décrivant les conditions de vie au sein d'une société et déterminants pour le bien-être subjectif des individus. Le concept de qualité de vie au sens de l'aisance matérielle, en premier lieu axé sur la croissance économique et le produit intérieur, est complété d'indicateurs sociaux pour les domaines les plus variés de la vie (conditions de travail, éducation, santé, loisirs, environnement naturel, engagement politique). Il est également tenu compte de l'appréciation subjective du bonheur et de la satisfaction ainsi que d'objectifs socio-politiques traditionnels (tels que la liberté, la solidarité).<sup>80</sup>

<sup>80</sup> Cf. Meyers Lexikon Online : <http://lexikon.meyers.de>.

### 5.1.2 La qualité de vie, champ d'investigation international

#### Champs d'investigation en matière de qualité de vie dans l'institut EUROFOUND :

- ▶ Situation économique
- ▶ Conditions de logement et d'environnement
- ▶ Emploi, éducation et compétences
- ▶ Structures des ménages, relations familiales
- ▶ Equilibre vie-travail
- ▶ Santé et soins de santé
- ▶ Bien-être subjectif
- ▶ Perception subjective de la qualité de la société

C'est une entreprise ardue – et sans doute n'y parviendra-t-on jamais totalement - que de faire de la qualité de vie et du niveau de vie des notions tangibles, mesurables et comparables au moyen d'indicateurs et de variables. Malgré tout, la recherche en matière d'indicateurs élabore des indices tant objectifs que subjectifs ayant vocation à permettre une appréciation de la qualité de vie. Au nombre des principaux instituts internationaux consacrant leurs recherches à de tels groupes d'indicateurs figure, outre l'OCDE, l'Organisation mondiale de la santé

(OMS) et les Nations Unies, également la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound). Cette fondation mène régulièrement des enquêtes dans toute l'Europe et publie des études très complètes.

Les problématiques précisément abordées par le biais des différents indices sont très variables. Chaque institut développe ses propres listes d'indicateurs. Celles-ci sont régulièrement discutées en interne et avec la participation de tiers, puis adaptées. Une standardisation des définitions, des listes d'indicateurs et des méthodes n'est jusqu'alors intervenue que de manière limitée. Quelques rares indices ont néanmoins pu s'imposer au plan international (voir également le point 5.3.4.) :

#### Qualité de vie – indices connus

**Indice de développement humain (IDH) :** il s'agit d'un indicateur relatif du développement socio-économique d'un pays établi sur la base de différentes composantes, à savoir la longévité, le niveau d'éducation défini au moyen du taux d'alphabétisation et de la durée de scolarisation ainsi que le niveau de vie déterminé en fonction du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant respectivement adapté au coût de la vie local.

**Indice de pauvreté humaine (IPH) :** indicateur servant à mesurer la pauvreté à partir d'une définition pluridimensionnelle de la pauvreté. Contrairement à d'autres indicateurs selon lesquels certains seuils de revenus sont, en règle générale, déterminants en matière de pauvreté, le critère ici retenu est le manque de qualité de vie. Trois domaines clés sont pris en considération : la longévité (pourcentage des personnes dont l'espérance de vie ne dépasse pas 40 ans), l'éducation (taux d'alphabétisation parmi les adultes), les conditions de vie décentes (accès aux soins de santé ainsi qu'à l'eau potable et pourcentage d'enfants de moins de cinq ans sous-alimentés).

**Indice Big-Mac :** indicateur de comparaison des prix et du pouvoir d'achat établi depuis 1986 par le magazine britannique The Economist et basé sur l'universalité du Bic Mac de la société McDonald's.

**Happy Planet Index (HPI) :** cet indice met en rapport l'espérance de vie et la satisfaction déclarée des habitants, d'une part, et les biens consommés, d'autre part. Dans un classement international, le Vanuatu occupe la première place. Les USA se situent au 150<sup>e</sup> rang, derrière des pays en voie de développement tels que le Burkina Faso.

Malheureusement ces indices ont tous ceci en commun que même s'ils ont été déterminés pour la plupart des pays du monde, leur application demeure extrêmement limitée au niveau régional.

Même les statistiques des institutions et des instituts de recherche européens ne tiennent pas véritablement compte de la dimension régionale. Ces dernières années, l'Europe a certes entrepris d'importants efforts dans le but de compléter la saisie des données économiques d'un rapport social détaillé. Les bénéfices au plan régional en ont toutefois été limités jusqu'alors. Les données régionales probantes et comparables restent rares.

### **5.1.3 La qualité de vie dans la recherche régionale**

La comparaison des portails statistiques régionaux révèle clairement que chaque région associe des thèmes différents aux notions de qualité de vie et de niveau de vie. L'emploi du terme de « qualité de vie » est très différent aussi dans le plan du portail et dans la publication des conclusions : tour à tour la qualité de vie désigne une catégorie générique ou un niveau inférieur. Quelquefois aussi ni le terme de qualité de vie ni des expressions similaires telles que niveau de vie ou conditions de vie ne sont utilisées dans le plan du portail.

A titre d'exemple, le portail régional de l'INSEE français a classé, dans la catégorie « conditions de vie » des statistiques concernant les domaines les plus divers. Parmi eux, notamment, le sport et les loisirs, les revenus et les prix, la pauvreté, la criminalité ainsi que des thèmes spécifiquement féminins.

Le STATEC Luxembourg a créé une rubrique intitulée « Conditions de vie et vie sociale ». Y figurent des statistiques concernant la santé, la sécurité sociale, les accidents, les loisirs, les élections et la justice tout comme des chiffres détaillés relatifs à l'éducation. L'IWEPS wallon, sous le terme générique de « Conditions de vie », propose des statistiques concernant le logement et les revenus. En revanche, l'INS belge ne consacre aucune rubrique spécifique à ce thème. Celui-ci n'apparaît pas non plus aux sommaires des portails statistiques sarrois et rhénans-palatins, même si des séries statistiques relatives à la santé, aux accidents, aux élections et à la justice sont traitées sous d'autres rubriques.

L'on notera que les domaines des loisirs, du sport et de la culture sont abordés plus en profondeur au Luxembourg et en Lorraine que dans les autres composantes régionales. Les thèmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale sont également plus présents en Lorraine et au Luxembourg que sur les autres portails.

Dans le cadre de ses projets de recherche consacrés aux conditions de vie, Eurostat coordonne depuis 2005 une étude harmonisée au sein de l'UE, l'enquête EU-SILC. Celle-ci remplace le Panel des ménages de la Communauté européenne (ECHP). Cette enquête a comme objectif de créer un cadre commun pour l'établissement systématique de statistiques communautaires relatives au revenu et aux conditions de vie. Il s'agit ce faisant de proposer des données transversales et longitudinales actuelles et comparables concernant le revenu ainsi que la pauvreté et l'exclusion sociale, dans leur étendue et leurs formes, tant au niveau national qu'europpéen.<sup>81</sup>

Ces données sont, en partie, également disponibles pour les régions. En Wallonie, mais aussi au Luxembourg, elles représentent une base importante pour la recherche régionale.

---

<sup>81</sup> Cf. Eurostat, base de données des concepts et définitions.

En Rhénanie-Palatinat également, ces données sont partiellement exploitées. L'échantillon sarrois n'a par contre aucune valeur significative.

Réalisée pour la première fois dans quelques pays en 2004, l'enquête EU-SILC en est encore à ses premiers balbutiements. L'on peut ainsi espérer qu'à l'avenir, elle sera susceptible de livrer au moins quelques données harmonisées pour les composantes de la Grande Région.

## 5.2 Indicateurs monétaires du bien-être

L'évolution du produit intérieur brut a déjà été présentée en détail au chapitre 2.1. Comme on l'a vu, le PIB ne représente pas un indicateur fiable pour l'appréciation du bien-être matériel de la population car ne permettant pas de déterminer son revenu effectivement disponible.

Le bien-être se mesure fréquemment au moyen du revenu moyen disponible. De la même manière, différents indices de prix à la consommation et la charge fiscale moyenne fournissent davantage d'informations sur le pouvoir d'achat réel.

### 5.2.1 Revenu moyen par habitant

Dans le but de déterminer le bien-être monétaire dans les régions, Eurostat fait prioritairement référence au « revenu net disponible par habitant ». De manière très simplifiée, on peut dire que le revenu net disponible correspond aux revenus (salaire, vente, revenu du capital, aides sociales...) dont sont déduits les intérêts à payer, le loyer et les impôts.

Ces chiffres, estimés à partir des données économiques nationales, sont disponibles, sauf pour le Luxembourg.<sup>82</sup>

**Tab. 5.1 : Revenu disponible des ménages privés par habitant (net, en SPA<sup>83</sup>)**

	€ par habitant										Variation 1995-2004 1995=100%
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	
Saarland	11 699	12 239	12 491	12 855	13 720	14 596	15 142	14 972	15 806	16 478	140,8
Lorraine	9 872	10 238	10 797	11 304	11 667	12 376	13 875	14 261	14 080	14 623	148,1
Rheinland-Pfalz	12 404	12 944	13 124	13 361	13 927	14 809	15 053	15 144	15 783	16 199	130,6
Wallonie	10 877	11 082	11 196	11 490	11 667	12 466	13 272	13 435	13 007	13 397	123,2

Source : Eurostat

Jusqu'en 2000, le revenu disponible était le plus élevé en Rhénanie-Palatinat. La Sarre a occupé la première place de ce classement pour la première fois en 2001. Globalement, les revenus dans les deux régions allemandes sont très similaires et dépassent nettement ceux

<sup>82</sup> La comptabilité nationale luxembourgeoise n'établit pas jusqu'à présent de compte sectoriel pour les ménages. Il est impossible par conséquent de déterminer le revenu disponible des ménages. Dans les comparaisons réalisées sur le fondement d'autres méthodes de calcul du revenu disponible national, par exemple le revenu net global d'équivalence moyen ou le produit intérieur brut (Eurostat, Statistiques des conditions de vie et de la protection sociale), le Luxembourg occupe le premier rang dans la Grande Région. On peut donc supposer que le revenu moyen au Luxembourg est également particulièrement élevé par rapport aux autres régions.

<sup>83</sup> Explications détaillées sur la méthode chez Eurostat.



de la Wallonie et de la Lorraine. En analysant l'évolution entre 1995 et 2004, on observe que l'avance des régions allemandes se réduit par rapport à la Lorraine, la région ayant enregistré la plus forte progression en termes de revenus. La Wallonie occupe la dernière place dans la Grande Région. La Wallonie n'est d'ailleurs guère mieux lotie au niveau de la Belgique : le revenu disponible y est en effet nettement inférieur à celui de la Flandre, l'une des régions aux plus forts revenus de l'UE-25.

## 5.2.2 Evolution moyenne des prix

**Tab. 5.2 : Indices des prix à la consommation/indice du coût de la vie : dépenses globales**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Saarland	1,2	1,8	0,6	0,6	1,5	1,5	1,4	1,0	1,7	2,1	1,9
Lorraine	2,1	1,3	0,7	0,6	1,8	1,8	1,9	2,2	2,3	1,8	1,9
Luxembourg	1,4	1,4	1,0	1,0	3,2	2,7	2,1	2,0	2,2	2,5	2,7
Rheinland-Pfalz	1,7	1,9	0,9	0,3	1,3	1,9	1,5	0,9	1,6	2,1	1,7
Wallonie	2,0	1,6	0,9	1,2	2,6	2,6	1,8	1,7	2,3	3,2	-

Source : Offices statistiques de la Grande Région

Un premier examen de l'évolution des indices des prix à la consommation durant les dix dernières années (variation par rapport à l'année précédente respectivement exprimée en pour cent) fait apparaître que les prix sont en premier lieu déterminés par des cycles conjoncturels. Dans toutes les régions, on constate des augmentations de prix plus fortes durant la période 1999 – 2001, puis à nouveau à compter de 2004. Seule la Lorraine suit une évolution légèrement différente à partir de 2002 : contrairement aux autres régions, les variations y sont comparativement fortes en 2002 et 2003 et plutôt faibles en 2004. Etant donné qu'il n'y a pas d'explication spécifiquement économique à cela, il est possible que cela soit dû à des motifs statistiques ou méthodologiques.

Une analyse plus minutieuse révèle qu'au Luxembourg, l'augmentation de l'indice des prix est toujours légèrement plus forte, indépendamment du cycle conjoncturel. Après le Luxembourg, c'est en Wallonie que les hausses de prix les plus importantes ont été enregistrées. Les augmentations les plus faibles ont en revanche été observées dans les régions allemandes de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat. Cette tendance est également confirmée par l'évolution des indices des prix à la consommation harmonisés (HCPI<sup>84</sup>) au plan national et corrigés des variations conjoncturelles : après le Luxembourg, c'est en Belgique que les hausses de prix les plus fortes ont été relevées, suivie de la France, l'Allemagne fermant quant à elle la marche.

La décomposition des indices des prix à la consommation par groupes de marchandises permet une analyse plus détaillée. Il est judicieux ici, au lieu des indices régionaux certes partiellement disponibles, d'examiner les indices nationaux correspondants fournis par l'OCDE. Ceux-ci sont en effet corrigés selon une méthode unique et intégralement disponibles jusqu'en 2006. De plus, les indices régionaux sont fortement influencés par la politique

<sup>84</sup> Les indices des prix à la consommation harmonisés correspondent à un ensemble d'indices des prix à la consommation de l'UE calculés selon une méthode harmonisée et des définitions uniques.

des prix nationale respective. En Belgique et au Luxembourg, la situation est telle qu'un indice des prix régional n'est même pas établi.

Alors que l'évolution des prix globaux est sensiblement identique dans tous les pays, des différences considérables apparaissent dans les groupes de produits « énergie » et « produits alimentaires ». On retiendra tout particulièrement la forte hausse du prix des produits énergétiques (électricité, gaz, divers carburants) en Allemagne. Les augmentations de prix dans ce domaine dépassent même le Luxembourg. Ceci est d'autant plus remarquable que dans tous les autres groupes de produits – et notamment dans le secteur alimentaire –, l'Allemagne enregistre les hausses les plus faibles.

Les chiffres belges et lorrains sont, dans tous les domaines, hormis le secteur énergétique, proches de la moyenne de l'UE-15. Le Luxembourg en revanche se situe toujours un peu au-dessus de cette moyenne.

Globalement, les prix de l'énergie, en particulier, ont connu une augmentation inhabituelle dans tous les pays depuis 2003, une augmentation qui s'explique notamment par celle du pétrole brut. Les différences nationales sont toutefois dues aux politiques des prix et du marché respectivement pratiquées par les pays. C'est avec une grande attention que l'on observera les évolutions futures dans ce secteur. Des tensions pourraient en effet apparaître sur le marché des produits alimentaires en raison des interdépendances accrues entre la production énergétique et le secteur agricole.

Il conviendrait de réaliser une analyse régionale détaillée concernant les prix de l'eau, de l'électricité, des produits pétroliers et du gaz afin de mesurer les conséquences réelles de ces augmentations de prix sur le revenu disponible et la qualité de vie des populations de la Grande Région. Dans ce contexte, l'on peut par ailleurs s'interroger sur les effets que les différentes politiques énergétiques peuvent spécifiquement produire dans les régions frontalières (par exemple : pendularisme du plein d'essence) et quelle peut être l'influence des instances décisionnelles régionales, à quelque niveau que ce soit.

### 5.2.3 Charge fiscale moyenne

Du fait que dans toutes les composantes de la Grande Région, la fiscalité représente un élément déterminant de la législation nationale, il sera, là aussi, procédé non pas à une comparaison régionale, mais nationale. Nous nous limiterons ci-après à une présentation de la problématique liée à l'impôt sur le salaire.

**Tab. 5.3 : Imposition moyenne du salaire moyen 2006**

	Taux d'imposition sur le revenu « tout inclus » (en %)				Taux d'imposition sur le revenu « tout inclus » déduction faite des aides sociales			
	Célibataire		Mariés, avec un seul salaire		Célibataire		Mariés, avec un seul salaire	
	sans enfant	deux enfants	sans enfant	deux enfants	deux enfants	sans enfant	deux enfants	
Belgique	41,8	38,1	32,8	30,2	29,7	32,8	21,8	
France	29,1	22,3	23,8	21,7	18,1	23,8	17,5	
Deutschland	42,7	31,9	32,8	23,1	31,9	32,8	23,1	
Luxembourg	27,9	21,0	18,5	14,3	7,9	18,5	1,2	

Source : OCDE Tax Database, 2007

Le tableau fait apparaître de nettes différences dans l'imposition du salaire moyenne. C'est au Luxembourg que les taux fiscaux moyens sont les plus bas dans ce domaine, alors que la Belgique et l'Allemagne pratiquent une imposition nettement plus forte. L'on ne saurait toutefois se livrer à de telles comparaisons qu'avec une extrême prudence. Considérées isolément, elles ne permettent pas en effet de porter un jugement tout à fait pertinent sur la qualité de vie. Il faut bien davantage procéder ici à une analyse différenciée incluant toutes les aides sociales entrant en ligne de compte.

#### 5.2.4 Charges sociales et prestations sociales

Les constatations énoncées au point 5.2.3 s'appliquent de manière analogue aux charges sociales et aux prestations sociales. De nettes différences apparaissent également entre les différents systèmes sociaux de la Grande Région. Il n'est pas possible ici de comparer ces systèmes adéquatement. Le groupe des frontaliers relève notamment de réglementations différentes en matière de prestations sociales. Le tableau ci-dessous doit simplement fournir un premier aperçu des charges sociales globales au niveau national dans la Grande Région.

**Tab. 5.4 : Charges sociales globales**

	Charges patronales	Charges salariales
Deutschland	19,6% + assurance contre les accidents du travail	19,6% ou 20,7%
France	-	-
Belgique	de 39,1% à 40,8% (ouvrier) de 33,0% à 34,7% (employé)	13,7% (ouvrier) 13,1% (employé)
Luxembourg	13,2 % (ouvrier) 10,9 % (employé) + assurance accident	14,5% (ouvrier) 12,2% (employé)

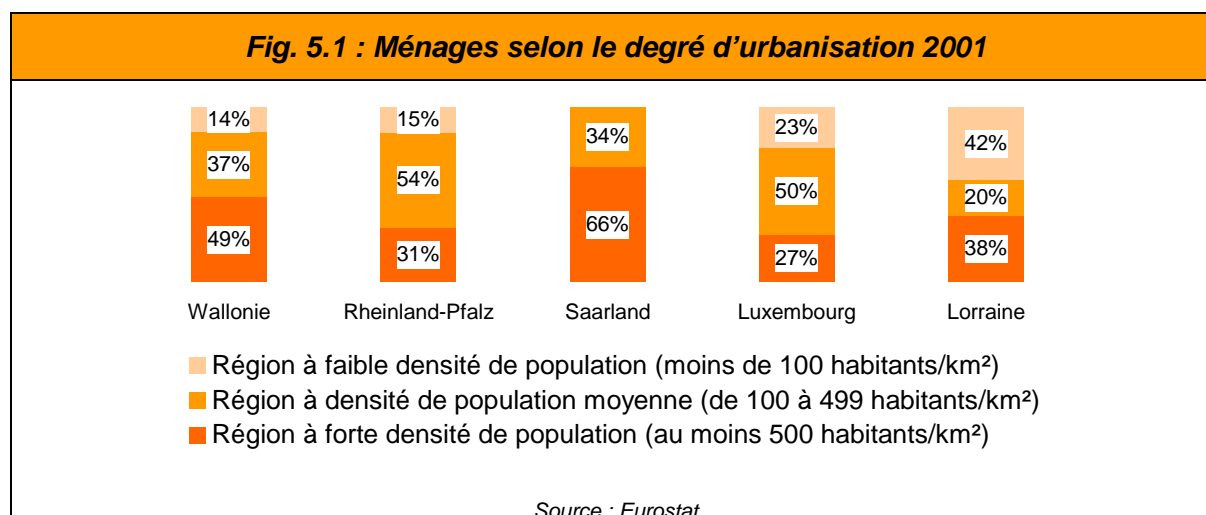
### 5.3 Indicateurs non monétaire du bien-être

Il est impossible, dans le cadre de la présente analyse, d'examiner dans le détail tous les facteurs d'influence potentiels. C'est en particulier le cas des indicateurs non monétaires dont la saisie représente une véritable gageure. Même si pour certains champs d'investigation, les régions collectent des données similaires, les différences entre les définitions et les méthodes sont telles que toute conclusion est en général fort hasardeuse. Un certain nombre de statistiques seront malgré tout citées ici, comme autant d'exemples du large – et complexe – éventail des indices non monétaires servant à déterminer la qualité de vie.

#### 5.3.1 Conditions de vie et de logement

Les conditions de vie et de logement des habitants de la Grande Région sont autant influencées par la qualité architecturale des habitations ou la disponibilité des biens de consommation ou des technologies de communication que par le réseau des transports en commun ou l'accès aux offres culturelles et de loisirs. L'examen de tous ces facteurs influençant considérablement notre quotidien et, ainsi, de manière déterminante la qualité de vie telle qu'elle est

subjectivement perçue et objectivement mesurable dépasserait le cadre du présent rapport. C'est pourquoi, on se contentera dans ce chapitre de citer quelques chiffres à titre d'exemple. A cet effet, le diagramme concernant le degré d'urbanisation des régions a été choisi pour son caractère particulièrement significatif.



Le diagramme fait apparaître la répartition différente entre zones urbaines et rurales. Ainsi, 42% des ménages lorrains sont installés dans des régions faiblement peuplées, alors qu'au Luxembourg, seuls 23% de tous les ménages se trouvent dans ce cas. C'est la Sarre qui, avec 66%, enregistre le pourcentage le plus élevé de ménages dans des zones à forte densité de population, les 34% restants vivant dans des régions moyennement peuplées. En Wallonie également, 49% des ménages sont établis dans des zones fortement peuplées. En Rhénanie-Palatinat, la majorité des ménages, à savoir 54%, vivent dans des régions à densité de population moyenne.

### 5.3.2 Criminalité et sécurité

**Tab. 5.5 Infractions commises dans la Grande Région en 2003**

	Total	pour 1000 habitants
Saarland	74 662	70,1
Lorraine	122 360	52,8
Luxembourg	26 163	58,4
Rheinland-Pfalz	287 747	70,9
Wallonie	347 269	103,1

Sources : chiffres de la population : Offices statistiques de la Grande Région

Lorraine : INSEE, Justice-délinquance

Luxembourg : STATEC

Saarland : Polizeiliche Kriminalstatistik

Landeskriminalamt Saarland 2003

Rheinland-Pfalz : Polizeiliche Kriminalstatistik

Landeskriminalamt Rheinland-Pfalz 2003

Wallonie : Police fédérale - Service relations publiques et protocole

Ce sont les statistiques de la délinquance des services de police qui indiquent le nombre des infractions découvertes par la police. En raison des systèmes juridiques différents dans les diverses composantes de la Grande Région et de l'hétérogénéité des qualifications des comportements répréhensibles qui en résulte (contraventions, délits, crimes), il est extrêmement difficile de procéder à une comparaison transfrontalière de la criminalité au sein de la Grande Région sur la base des statistiques de la délinquance. Une telle comparaison permet donc tout au plus de donner une idée approximative de la criminalité dans la Grande Région. C'est en Wallonie

que le taux de criminalité est le plus élevé, en Lorraine et au Luxembourg en revanche que

l'on recense le moins d'infractions. Toutefois, cela ne nous apprend rien en soi sur la criminalité réelle dans la Grande Région étant donné que le nombre des infractions découvertes est lié à l'intensité des mesures de surveillance des autorités répressives. Dans ce contexte, « le sentiment d'insécurité et les craintes de la population face à la criminalité » représenteraient en conséquence un indicateur plus fiable. Malheureusement, l'on ne dispose pas ici de données exploitables pour la Grande Région et ses composantes dans leur ensemble.

### 5.3.3 Santé

Pour une première approche de la thématique, l'on s'est, dans le vaste domaine de la « santé », concentré sur le secteur des infrastructures.

**Tab. 5.6 Infrastructures de santé : chiffres pour 1000 habitants 2003**

	Lits d'hôpital Capacités	Médecins généralistes	Spécialistes
Saarland	7,0	1,7	2,2
Lorraine	4,5	1,5	1,5
Luxembourg	5,5	0,9	1,8
Rheinland-Pfalz	6,4	1,5	2,0
Wallonie	5,0	1,8	2,6
GR. Région	5,6	1,6	2,1

Source : Offices statistiques de la Grande Région

Les capacités de soins sont les plus importantes en Sarre ; cela vaut en particulier pour les traitements hospitaliers, mais le nombre des médecins généralistes et spécialisés se situe lui aussi légèrement au-dessus de la moyenne. En Wallonie, le nombre des lits d'hôpital est certes inférieur à la moyenne, mais c'est dans cette région que l'on trouve la plus grande quantité de médecins généralistes et que les spécialistes sont, de loin, les plus nombreux. Comme la Sarre, la Rhénanie-Palatinat dispose d'un nombre de lits d'hôpital nettement supérieur à la moyenne de la Grande Région. Elle se situe toutefois légèrement sous la moyenne quant au nombre de médecins, qu'il s'agisse de généralistes ou de spécialistes.

Le nombre de lits, correspondant approximativement à la moyenne de la Grande Région, est révélateur des efforts déployés par le Luxembourg dans le but d'améliorer la situation dans le domaine de l'infrastructure hospitalière. Pour deux critères sur trois, la Lorraine se trouve en queue de peloton. Non seulement, elle dispose – et de loin – de la plus petite quantité de lits d'hôpital, mais les spécialistes y sont également les moins nombreux. La Lorraine n'atteint – presque – la moyenne de la Grande Région que pour les médecins généralistes.

Les capacités de soins ne représentent pas, en soi, un indicateur suffisamment explicite de la qualité du système de santé. Il y aurait lieu, là aussi, de réaliser d'autres analyses dans le cadre d'études futures. Au regard du vieillissement de la société et de la sensibilisation de la population aux questions de santé et à sa conservation, le domaine sanitaire est appelé à devenir, au-delà de l'aspect classique des traitements curatifs, un secteur économique toujours plus important.

### 5.3.4 Comparaison d'indices internationaux

Les statistiques présentées jusqu' alors n'ont toujours porté que sur des aspects partiels du vaste thème qu'est la qualité de vie. Il est difficile en conséquence, sur le fondement de ces constats individuels, d'apprécier la qualité de vie d'une manière plus globale. Le recours à différents indices internationaux peut être utile à cet égard. Ils tiennent en effet compte des aspects les plus divers. Comme il a été dit plus haut, ces indices ne sont pas disponibles au niveau régional. C'est pourquoi, il y aurait lieu à l'avenir de vérifier si, en s'inspirant de ces indices et en prenant en considération les données réellement disponibles, de tels indicateurs ne pourraient pas être développés pour la Grande Région.

Les indices IDH et IPH font partie des principaux indicateurs de développement internationaux (voir également le point 5.1.). Selon l'indice IDH, tous les pays de la Grande Région occupent un rang élevé dans le classement international. La Grande Région fait donc partie des régions les plus développées de la planète avec, aux premières places, le Luxembourg et la Belgique, l'Allemagne étant quant à elle en tête si l'on se réfère à l'indice IPH (6<sup>e</sup> parmi les 18 pays hautement développés). Globalement, le Grande Région se situe plutôt en milieu de tableau.

**Tab. 5.7 : IDH, IPH**

	Luxembourg	Deutschland	Belgique	France
<b>Indice de développement humain (IDH)</b>	0,945	0,932	0,945	0,942
<b>Rang mondial (177 pays)</b>	12	21	13	16
<b>Indice de pauvreté humaine (IPH-2)<sup>a</sup></b>	11,100	10,300	12,400	11,400
<b>Classement (sur 18 pays)<sup>85</sup></b>	9	6	12	10

Source : human development report, UN, 2006<sup>86</sup>

**Tab. 5.8 : Indice Happy Planet**

	Luxembourg	Deutschland	Belgique	France	Europe occ.
<b>Satisfaction dans la vie</b>	7,7	7,0	7,4	6,6	6,9
<b>Espérance de vie</b>	77,9	78,5	78,7	79,3	78,2
<b>Empreinte carbonique</b> (valeur élevée = CO <sub>2</sub> élevé)	6,9	2,5	3,0	2,5	2,7
<b>Indice Happy Planet européen</b>	29,6	46,3	45,5	44,8	45,5
<b>Classement européen</b> (30 pays) <sup>87</sup>	29	15	17	18	

Source : the european happy-planet-index, new economics foundation, 2006<sup>88</sup>

<sup>85</sup> Norway, Australia, Ireland, Sweden, Canada, Japan, United States, Switzerland, Netherlands, Finland, Luxembourg, Belgium, Austria, Denmark, France, Italy, United Kingdom, Spain, Germany.

<sup>86</sup> <http://www.undp.org>.

<sup>87</sup> Iceland, Sweden, Norway, Switzerland, Cyprus, Denmark, Malta, Slovenia, Netherlands, Austria, Latvia, Spain, Ireland, Italy, Germany, Finland, Belgium, France, Poland, Romania, UK, Portugal, Slovakia, Czech Republic, Lithuania, Hungary, Greece, Bulgaria, Luxembourg, Estonia.

<sup>88</sup> Cf. <http://www.neweconomics.org>.

Les taux de satisfaction dans la vie sont, à l'exception de la France, supérieurs à la moyenne de l'Europe occidentale. S'agissant de l'espérance de vie, seule l'Allemagne se place légèrement sous la moyenne, la France étant par contre en tête sur ce point. Dans les deux rubriques, les différences entre les pays sont toutefois minimales.

Les études scientifiques consacrées à la qualité de vie accordent une place de plus en plus importante aux facteurs écologiques, comme par exemple la qualité de l'eau ou de l'air. Les auteurs de l'indice Happy Planet tiennent eux aussi compte, parallèlement aux critères de la satisfaction dans la vie et de la longévité, d'une variable écologique particulièrement révélatrice : l'« empreinte carbonique ». Dans cette catégorie, le Luxembourg se distingue par le fait que, selon les calculs de la « New Economics Organisation », il laisse – en données relatives – une empreinte carbonique près de deux fois plus importante que les autres pays. C'est là sans doute l'une des conséquences du très grand nombre de travailleurs frontaliers se rendant au Luxembourg, la plupart du temps en utilisant un moyen de transport individuel. De la même manière, le pendularisme du plein d'essence en constante progression représente, pour les communes frontalières du Luxembourg notamment, un problème de plus en plus insoluble au regard du bilan CO<sub>2</sub>.

Dans le classement (30 pays) établi selon l'indice Happy Planet mettant en rapport l'espérance de vie et la satisfaction de la population, d'une part, et la consommation de biens, d'autre part, tous les pays, hormis le Luxembourg, se trouvent en position moyenne. L'avant-dernière place du Luxembourg s'explique à l'évidence par la très forte consommation et en aucun cas par une faible longévité ou un manque de satisfaction dans la vie.

## Literaturverzeichnis

Arbeitskammer des Saarlandes : Bericht an die Regierung des Saarlandes », Saarbrücken, 2002.

Berliner Institut für Bevölkerungsentwicklung (Ed.) : Die demografische Lage der Nation. Wie zukunftsfähig sind Deutschlands Regionen? München, 2006.

Conseil économique et social de la Région Wallonne (Ed.) : Rapport sur la situation économique et social de la Wallonie 2006, Liège, Décembre 2006.

Creusat, Joël : Evolution des dynamiques démographiques en Lorraine : évolutions passées et perspectives à l'horizon 2020, dans : Gengler, Claude (Ed.) : Les changements démographiques dans la Grande Région / Der demographische Wandel in der Großregion, Luxembourg, 2005, p. 91-99.

Debuisson, Marc : La population, un atout pour la Wallonie dans une Belgique vieillissante, dans : Gengler, Claude (Ed.) : Les changements démographiques dans la Grande Région / Der demographische Wandel in der Großregion, Luxembourg, 2005, p. 45-61.

Duru-Bellat, Marie / Mons, Nathalie / Suchaut, Bruno : „Inégalités sociales entre élèves et organisation des systèmes éducatifs : quelques enseignements de l'enquête PISA“, IREDU (Institut de Recherche sur l'Education), mars 2004.

Dybowski, Gisela / Bundesinstitut für Berufsbildung : Chancengleichheit beim Zugang zu beruflicher Ausbildung und zum Arbeitsmarkt in Deutschland (Présentation à la conférence annuelle des organisations économiques et sociales françaises et allemandes au CES à Paris le 19 janvier 2007).

Europäische Kommission (Hrsg.) : Wachsende Regionen, wachsendes Europa – Vierter Bericht über den wirtschaftlichen und sozialen Zusammenhalt – KOM (2007) 694 endg., Luxembourg : Amt für amtliche Veröffentlichungen der Europäischen Gemeinschaften, 2007 / Commission Européenne (Ed.) : Des régions en pleine croissance, une Europe en pleine croissance – Quatrième rapport sur la cohésion économique et sociale – COM (2007) 694 final, Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2007.

Europäische Kommission / Eurostat (Hrsg.) : Regionen: Statistisches Jahrbuch 2006, Daten 2000-2004, Luxembourg: Amt für amtliche Veröffentlichungen der Europäischen Gemeinschaften, 2006 / Commission Européenne / Eurostat (Ed.) : Régions: Annuaire Statistique 2006, données 2000-2004, Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2006.

Fehlen, Fernand : « Le marché de l'emploi transfrontalier et le marché linguistique du Luxembourg », dans : Actes du séminaire transfrontalier EURES-OIE, Dimensions socio-économiques de la mobilité transfrontalière du 14-15 mars 2005 à Luxembourg-Kirchberg.



Fusulier, Bernard : L'articulation école / entreprise: une combinatoire incertaine, dans : Revue Formation emploi, n°75, Céreq, juil-sept. 2001, p. 13-28.

Ginsburgh, Victor / Weber, Shlomo : « La connaissance des langues en Belgique », dans : Reflets et perspectives de la vie économique 2007.

Hörner, Wolfgang : « Auf dem Weg zur « lernenden Gesellschaft » ? », dans : Bildung und Erziehung. N°3., 1994.

Inmit et. al. (Ed.) : Structures des clusters dans la Grande Région. Etude commissionnée par le Comité économique et social de la Grande Région, Trèves, avril 2006 / Inmit u.a. (Hrsg.): Clusterstrukturen in der Großregion. Studie im Auftrag des Wirtschafts- und Sozialausschusses der Großregion, Trier im April 2006.

INSEE (Ed.): Population scolaire : nouvelle baisse en 2005, Bilan économique 2005, dans : Économie Lorraine n° 58-59, juin 2006.

INSEE Lorraine, Recensement de la population 1999, dans : Insee Lorraine (Ed.) : Atlas des populations immigrées de Lorraine, avril 2005.

INSEE, Lorraine (Ed.) : Bilan économique 2005, in : Économie Lorraine n° 58-59, juin 2006.

INSEE, Lorraine (Ed.) : Bilan économique 2006, dans : Économie Lorraine n° 84-85, juin 2007.

Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle (IBA) : Der Arbeitsmarkt in der Großregion bis 2020. Perspektiven für das Saarland, Lothringen, Luxemburg, Rheinland-Pfalz, die Wallonie und die Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens, Bielefeld, 2007 / Observatoire Interrégional du marché de l'emploi (OIE) : Le marché du travail de la Grande Région à l'horizon 2020. Perspectives pour la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et la Communauté germanophone de Belgique, Bielefeld, 2007.

IWEPS (Ed.) : Tendances Économiques. Analyses et prévisions conjoncturelles, N° 32, juin 2007.

IWEPS (Ed.) : Tendances Économiques. Analyses et prévisions conjoncturelles, N° 30, juin 2006.

Kröhnert, Steffen : Die Studie „Deutschland 2020“. Rheinland-Pfalz und das Saarland im Vergleich zu anderen deutschen Regionen, dans : Gengler, Claude (Ed.) : Les changements démographiques dans la Grande Région / Der demographische Wandel in der Großregion, Luxembourg, 2005, p. 121-135.

Langers, Jean : L'avenir démographique de la Grande Région. Première tentative de synthèse, in : Gengler, Claude (Ed.) : Les changements démographiques dans la Grande Région / Der demographische Wandel in der Großregion, Luxembourg, 2005, p. 99-107.

MERIT – Hollanders, Hugo : 2006 European Regional Innovation Scoreboard (2006 RIS), European Trend Chart on Innovation. Maastricht, January 2007.

Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur / Observatoire de la compétitivité (Ed.) : Bilan Compétitivité 2007. En route vers Lisbonne, Luxembourg, Sept. 2007.

Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur / Observatoire de la compétitivité (Ed.) : Bilan Compétitivité 2006. En route vers Lisbonne, Luxembourg, Sept. 2006.

Ministère de l'Éducation nationale (Hrsg.): La relance de l'éducation prioritaire: une action ciblée sur les élèves les plus en difficulté, Paris, février 2006.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (Ed.) : Etat des lieux des pratiques pédagogiques d'insertion au Luxembourg, Luxembourg, février 2003.

Observatoire Interrégional du marché de l'emploi (Ed.) : Effets de l'évolution démographique sur le marché de l'emploi de la Grande Région, Deuxième cahier thématique dans le cadre du projet général „Etat d'avancement, perspectives et exigences d'action du marché de l'emploi dans la Grande Région d'ici l'année 2020“, Sarrebruck, 2006 / Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle (Hrsg.) : Auswirkungen des demographischen Wandels auf den Arbeitsmarkt der Großregion, Zweites Themenheft im Rahmen des Gesamtvorhabens „Stand, Perspektiven und Handlungserfordernisse des Arbeitsmarkts der Großregion bis 2020“, Saarbrücken, 2006.

Préfectures des régions Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine (Ed.): Analyse de l'ouverture internationale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du grand est, Mission d'Étude et de Développement des Coopérations Interrégionales et Européennes des régions du Grand Est, janvier 2007.

Rose, José : « Régulations locales, cohérences nationales, intégration européenne: quelle(s) prospective(s) pour la relation formation-emploi ? » dans : Actes du Séminaire, co-organisé par le GREE (Université Nancy 2) et l'OREFQ, Pont-à-Mousson, 6 décembre 2002.

SESGAR (Ed.) : Orientations stratégiques pour un développement économique concerté dans la Grande Région, Travail réalisé dans le cadre du groupe « questions économiques », Préfecture de la région Lorraine, Service d'Études du Secrétariat Général pour les Affaires régionales (SESGAR), mai 2006 / SESGAR (Hrsg.) : Strategische Orientierungen für eine konzertierte wirtschaftliche Entwicklung der Großregion, Bericht der Arbeitsgruppe „Wirtschaftliche Fragen“, Präfektur der Region Lothringen, Service d'Études du Secrétariat Général pour les Affaires régionales (SESGAR), Mai 2006.

STATEC (Ed.) : L'économie luxembourgeoise en 2006 et évolution conjoncturelle récente, Note de conjoncture n° 1-07, mai 2007.

STATEC (Ed.) : L'économie luxembourgeoise. Un kaléidoscope 2006, Luxembourg, avril 2007 / STATEC (Hrsg.) : The Luxembourg economy. A kaleidoscope 2006, Luxemburg, April 2007.

Statistisches Amt Saarland (Ed.) : Die saarländische Wirtschaft 2006 – Ein vorläufiger Jahresrückblick, Saarbrücken, Dez. 2006.

Statistisches Amt Saarland (Ed.) : Die saarländische Wirtschaft 2005 – Ein vorläufiger Jahresrückblick, Saarbrücken, Dez. 2005.

Statistisches Amt Saarland (Ed.) : Die saarländische Wirtschaft im Jahr 2006. Ein Jahresrückblick, dans : Statistisches Quartalsheft Saarland 2/2007, p. 7-34 (en tenant compte des résultats de la deuxième mise à jour du produit intérieur brut).

Statistisches Amt Saarland (Ed.) : Die saarländische Wirtschaft im Jahr 2005. Ein Jahresrückblick, dans : Statistisches Quartalsheft Saarland 2/2006, p. 9-34 (en tenant compte des résultats de la deuxième mise à jour du produit intérieur brut).

Statistisches Amt Saarland, Presseinformation Nr. 018/ 2007, Mai 2007.

Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz (Ed.) : Die rheinland-pfälzische Wirtschaft im Jahr 2006. Eine statistische Datenanalyse, dans : Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz 07/2007, p. 462-483.

Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz (Ed.) : Jahreswirtschaftsbericht 2005, dans : Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz 10/2006, p. 618-635.

[www.ambafrance-lu.org](http://www.ambafrance-lu.org).

[www.europeansafetyobservatory.eu](http://www.europeansafetyobservatory.eu).

<http://www.eurydice.org/portal/page/portal/Eurydice>.

[www.lexikon.meyers.de](http://www.lexikon.meyers.de).

[www.neweconomics.org](http://www.neweconomics.org).

[www.undp.org](http://www.undp.org).